

3A

BANK OF CANADA.  
111



**Notes to the  
Bank of Canada  
Banking and Financial  
Statistics**

**Notes relatives aux  
Statistiques bancaires  
et financières de la  
Banque du Canada**

HC  
2706  
.A23  
suppl. 3  
2006

**JANUARY 2006  
JANVIER 2006**

10 11



## Editor's Note

These explanatory notes to the tables in the *Bank of Canada Banking and Financial Statistics* are revised and reprinted from time to time and are sent to all subscribers. Users should keep this copy of the notes for reference.

Should the note to a table require updating or changing in the interim, that note will be printed in the regular monthly *Banking and Financial Statistics* and will be carried in each issue until the next printing of the notes.

Subscribers who require additional copies of the notes may obtain them by writing to Publications Distribution, Communications Department, Bank of Canada, Ottawa K1A 0G9. Email address: [publications@bankofcanada.ca](mailto:publications@bankofcanada.ca).

## Note de la rédaction

Les notes relatives aux tableaux des *Statistiques bancaires et financières de la Banque du Canada* sont révisées et réimprimées périodiquement et envoyées aux abonnés. Les utilisateurs des statistiques correspondantes sont priés de conserver cette brochure pour consultation future.

Lorsqu'une note relative à un tableau doit être mise à jour ou modifiée entre deux rééditions, elle est imprimée dans le numéro régulier du mois et reprise dans toutes les livraisons suivantes jusqu'à la prochaine réimpression des notes.

Les abonnés qui désirent recevoir d'autres exemplaires des notes sont priés d'écrire à la Diffusion des publications, département des Communications, Banque du Canada, Ottawa, K1A 0G9, ou d'adresser tout message électronique à : [publications@banqueducanada.ca](mailto:publications@banqueducanada.ca).



## Notes to the tables

## Notes relatives aux tableaux

### Symbols used in tables

- D Data column is discontinued.
- E Estimated
- R Revised
- Value is zero or rounded to zero.

Note: Blank spaces in columns indicate that data are either not available or not applicable. Owing to the rounding of figures, components may not always add up to the totals shown. A horizontal rule in the body of the table indicates either a break in the series or that the earlier figures are available only at a more aggregated level.

### CANSIM - Databank identification numbers

Many of the time series published in the *Bank of Canada Banking and Financial Statistics* are available from Statistics Canada in machine-readable form. Each time series of annual, quarterly, monthly, or weekly data on CANSIM (Statistics Canada's socio-economic database) has an identification number with a V prefix (as in V1432). The identification number is given as a reference at the top of each column of data and refers to the series of weekly, monthly, or quarterly data in that column. Current and revised data are entered into CANSIM immediately on release.

### Weekly series

The tables in the *Banking and Financial Statistics* do not cover a full year of weekly data. For all Wednesday series, in the event that a holiday falls on a Wednesday, data for the preceding business day will be shown. Figures for weekly series in Tables F11-F15 are available on request from the Bank of Canada's Financial Markets Department. Figures for other weekly series for which the Bank of Canada is the source are available on request from the Department of Monetary and Financial Analysis, Bank of Canada, Ottawa K1A 0G9.

### Abréviations utilisées dans les tableaux

- D Série supprimée
- E Chiffres estimatifs
- R Chiffres révisés
- Valeur nulle ou arrondie à zéro

Nota - Les espaces vides des colonnes signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne s'appliquent pas. Du fait que les chiffres sont arrondis, la somme des éléments ne correspond pas toujours exactement au total indiqué. Une ligne horizontale dans le corps d'un tableau indique soit qu'il y a une rupture dans une série, soit que les données des périodes antérieures n'existent que sous une forme plus agrégée.

### CANSIM – Numéros de référence des séries de Databank

Nombre de séries chronologiques publiées dans les *Statistiques bancaires et financières* peuvent être obtenues de Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Chaque série chronologique – annuelle, trimestrielle, mensuelle ou hebdomadaire – faisant partie de CANSIM (la base de données socio-économiques de Statistique Canada) est désignée par un numéro de référence comportant le préfixe V (par exemple : V1432). Dans nos tableaux, le numéro apparaît en tête de colonne et désigne la série hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle qui figure dans la colonne. Les données courantes et les données révisées sont introduites dans le fichier CANSIM dès qu'elles sont publiées.

### Séries hebdomadaires

Dans les tableaux des *Statistiques bancaires et financières*, les séries hebdomadaires ne couvrent pas une année entière. Lorsque le mercredi est un jour férié, les statistiques du mercredi sont établies à partir des données du jour ouvrable précédent. Le département des Marchés financiers de la Banque du Canada fournit sur demande les données des séries hebdomadaires figurant aux Tableaux F11 à F15. Pour obtenir les données des autres séries hebdomadaires, il faut s'adresser au département des Études monétaires et financières, Banque du Canada, Ottawa K1A 0G9.

## A1

- (1) In February 1991, the federal government and the Bank of Canada jointly announced a series of targets for reducing inflation to the midpoint of a range of 1 to 3 per cent by the end of 1995. In December 1993, this target range was extended to the end of 1998. In February 1998, it was extended again to the end of 2001. In May 2001, it was extended to the end of 2006.
- (2-3) Year-to-year percentage change in consumer price index (Table H8). The core CPI is the CPI excluding the eight most volatile components: fruit, vegetables, gasoline, fuel oil, natural gas, intercity transportation, tobacco, and mortgage-interest costs, as well as the effect of changes in indirect taxes on the other CPI components.
- (4-5) The *operating band* is the Bank of Canada's 50-basis-point target range for the average overnight rate paid by investment dealers to finance their money market inventory.
- (6) The *overnight money market financing rate* is an estimate compiled by the Bank of Canada. This measure includes overnight funding of the major money market dealers through general collateral buyback arrangements (repo) including special purchase and resale agreements with the Bank of Canada. Prior to 1996, data exclude all repo activity with the exception of those arranged directly with the Bank of Canada. These latter have been included in the calculation since 1995.
- (7) The *monetary conditions index* is a weighted sum of the changes in the 90-day commercial paper rate and the C-6 trade-weighted exchange rate (see technical note in the Winter 1998-1999 issue of the *Bank of Canada Review*, pages 125 and 126). The index is calculated as the change in the interest rate plus one-third of the percentage change in the exchange rate. The Bank does not try to maintain a precise MCI level in the short run. See *Monetary Policy Report*, May 1995, p.14.
- (8) *90-day commercial paper rate*. The rate shown is the Bank of Canada's estimate of operative market trading levels on the date indicated for major borrowers' paper.
- (9) The C-6 exchange rate is an index of the weighted-average foreign exchange value of the Canadian dollar against major foreign currencies. (See technical note in the Winter 1998-1999 issue of the *Bank of Canada Review*, pages 125 and 126.) Weights for each country are derived from Canadian merchandise trade flows with other countries over the three years from 1994 through 1996. The index has been based to 1992 (i.e., C-6 = 100 in 1992). The C-6 index broadens the coverage of the old G-10 index to include all the countries in the EMU.
- (10) Gross M1: Currency outside banks plus personal chequing accounts plus current accounts plus adjustments to M1 described in the notes to Table E1.
- (11) M1++: M1+ plus non-chequable notice deposits held at chartered banks plus all non-chequable deposits at trust and mortgage loan companies, credit unions and caisses populaires less interbank non-chequable notice deposits plus continuity adjustments.
- (12) M2++: M2+ plus Canada Savings Bonds and other retail instruments plus cumulative net contributions to mutual funds other than Canadian dollar money market mutual funds (which are already included in M2+).
- (13) Yield spreads between *conventional* and *Real Return Bonds* are based on actual mid-market closing yields of the selected long-term bond issue. At times, some of the change in the yield that occurs over a reporting period may reflect switching to a more current issue. Yields for *Real Return Bonds* are mid-market closing yields for the last Wednesday of the month and are for the 4.00% bond maturing 1 December 2031. Prior to 24 September 2001, the benchmark bond was 4.25%

## A1

- (1) En février 1991, le gouvernement fédéral et la Banque du Canada ont annoncé conjointement l'établissement d'une série de cibles en vue de ramener l'inflation au milieu d'une fourchette de 1 à 3 % pour la fin de 1995. En décembre 1993, il a été décidé de maintenir cette fourchette jusqu'à la fin de 1998. En février 1998, son application a été prolongée jusqu'à la fin de 2001. De nouveau en mai 2001, celle-ci a été prolongée jusqu'à la fin de 2006.
- (2-3) Variation sur douze mois de l'indice des prix à la consommation (Tableau H8). L'indice de référence correspond à l'IPC hors les huit composantes les plus volatiles, à savoir les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, le transport interurbain, le tabac et les intérêts sur prêts hypothécaires de même que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes de l'IPC.
- (4-5) La *fourchette opérationnelle* est la fourchette de 50 points de base établie par la Banque du Canada pour l'évolution du taux moyen auquel les courtiers en valeurs mobilières financent au jour le jour leurs stocks de titres du marché monétaire.
- (6) *Taux de financement à un jour*. Il s'agit d'une estimation faite par la Banque du Canada. Cette mesure comprend le taux du financement à un jour obtenu par les principaux négociants du marché monétaire sous forme d'opérations générales de nantissement, notamment de pensions spéciales conclues avec la Banque du Canada. Avant 1996, toutes les opérations de pension étaient exclues des données à l'exception de celles qui étaient négociées directement avec la Banque du Canada. Ces dernières sont prises en compte dans les calculs depuis 1995.
- (7) *L'indice des conditions monétaires (ICM)* est une somme pondérée des variations qu'enregistrent le taux du papier commercial à 90 jours et l'indice C-6 des cours du dollar canadien pondérés en fonction des échanges commerciaux (voir la note technique publiée dans la livraison de l'hiver 1998-1999 de la *Revue de la Banque du Canada*, pages 125 et 126). L'ICM correspond à la somme des variations du taux d'intérêt et du tiers des variations du taux de change. La Banque ne s'efforce pas, à court terme, de maintenir l'ICM à un niveau précis. Voir la livraison de mai 1995 du *Rapport sur la politique monétaire*, page 15.
- (8) *Taux du papier commercial à 90 jours*. Il s'agit d'une estimation, faite à la Banque du Canada, des taux effectivement pratiqués sur le marché par les principaux emprunteurs à la date indiquée.
- (9) L'indice C-6 est une moyenne pondérée des cours du dollar canadien par rapport aux grandes monnaies. (Voir la note technique publiée dans la livraison d'hiver 1998-1999 de la *Revue de la Banque du Canada*, pages 125 et 126.) Les poids attribués aux divers pays s'appuient sur le volume des échanges commerciaux du Canada avec chacun de ces pays au cours des années 1994, 1995 et 1996. L'année de base de l'indice est 1992 (c'est-à-dire que l'indice C-6 est égal à 100 en 1992). L'indice C-6 est plus large que l'indice utilisé auparavant, qui était fondé sur les monnaies des pays du Groupe des Dix, puisqu'il inclut tous les pays de l'Union économique et monétaire européenne.
- (10) M1 brut : Monnaie hors banques, plus les comptes de chèques des particuliers, les comptes courants et les corrections apportées à M1 qui sont décrites dans les notes relatives au Tableau E1
- (11) M1++ : M1+ plus les dépôts à préavis non transférables par chèque dans les banques et tous les dépôts non transférables par chèque dans les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire, les caisses populaires et les credit unions, moins les dépôts interbancaires à préavis non transférables par chèque, auxquels s'ajoutent les corrections effectuées pour assurer la continuité des données
- (12) M2++ : M2+ plus les obligations d'épargne du Canada, les autres titres de placement au détail et les montants cumulatifs nets versés dans les fonds communs de placement autres que les fonds du marché monétaire en dollars canadiens (lesquels sont déjà comptabilisés dans M2+)
- (13) L'écart de rendement entre les *obligations classiques* et à *rendement réel* est calculé en fonction de la moyenne des cours acheteur et vendeur, à la clôture, d'une émission d'obligations à long terme prédéterminée. Les variations des taux de rendement observées sur une période peuvent être partiellement imputables au remplacement de l'émission par une autre plus récente. Le rendement des *obligations à rendement réel* est calculé en fonction de la moyenne des cours acheteur et

maturing 1 December 2026. Prior to 7 December 1995, the benchmark bond was 4.25% maturing 1 December 2021.

- (14-15) CPI excluding food, energy, and the effect of changes in indirect taxes. CPIW adjusts each of the CPI basket weights by a factor that is inversely proportional to the component's variability. For more details, see "Statistical measures of the trend rate of inflation." *Bank of Canada Review*, Autumn 1997, 29–47.
- (16) *Unit labour costs* are defined as aggregate labour income per unit of output (real GDP at basic prices).
- (17) *IPPI: Industrial product price index for finished products* comprises the prices of finished goods that are most commonly used for immediate consumption or for capital investment.
- (18) Data for average hourly earnings of permanent workers are from Statistics Canada's *Labour Force Information* (Catalogue 71-001).

## A2

The majority of data in this table are based on, or derived from, series published in other statistical tables in the *Banking and Financial Statistics*. For each column in Table A2, a more detailed description is given below, as well as the source table in the *Banking and Financial Statistics*, where relevant.

- (1) Gross M1: Currency outside banks plus personal chequing accounts plus current accounts plus adjustments to M1 described in the notes to Table E1.
- (2) M1+: Gross M1 plus chequable notice deposits held at chartered banks plus all chequable deposits at trust and mortgage loan companies, credit unions and caisses populaires (excluding deposits of these institutions) plus continuity adjustments.
- (3) M1++: M1+ plus non-chequable notice deposits held at chartered banks plus all non-chequable deposits at trust and mortgage loan companies, credit unions and caisses populaires less interbank non-chequable notice deposits plus continuity adjustments.
- (4) M2+: M2 plus deposits at trust and mortgage loan companies and government savings institutions, deposits and shares at credit unions and caisses populaires, and life insurance company individual annuities and money market mutual funds plus adjustments to M2+ described in notes to Table E1.
- (5) M2++: M2+ plus Canada Savings Bonds and other retail instruments plus cumulative net contributions to mutual funds other than Canadian dollar money market mutual funds (which are already included in M2+).
- (6) Short-term business credit (Table E2)
- (7) Total business credit (Table E2)
- (8) Consumer credit (Table E2)
- (9) Residential mortgage credit (Table E2)
- (10) Gross domestic product in current prices (Table H1)
- (11) Gross domestic product in chained 1997 dollars (Table H2)
- (12) Gross domestic product by industry (Table H4)

vendeur établie à la clôture le dernier mercredi du mois et se rapporte aux obligations à rendement réel 4,00 % arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2031. Avant le 24 septembre 2001, l'émission de référence était l'émission 4,25 % échéant le 1<sup>er</sup> décembre 2026. Avant le 7 décembre 1995, l'émission de référence était l'émission 4,25 % échéant le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

- (14-15) IPCX exclut les huit composantes les plus volatiles de l'IPC ainsi que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes. IPCP multiplie chacune des pondérations des composantes du panier de l'IPC par un facteur qui est inversement proportionnel à la variabilité de la composante. Pour plus de renseignements, voir l'article intitulé « Mesures statistiques du taux d'inflation tendanciel » et publié dans la livraison d'automne 1997 de la *Revue de la Banque du Canada*, pages 29-47.
- (16) *Coûts unitaires de main-d'œuvre*. Il s'agit du revenu total du travail par unité produite (PIB réel aux prix de base).
- (17) *IPPI* : Indice des prix des produits industriels finis. Cet indice englobe les prix des produits finis qui sont les plus couramment utilisés à des fins de consommation immédiate ou d'investissement.
- (18) Les chiffres relatifs aux gains horaires moyens des employés permanents sont tirés de la publication de Statistique Canada intitulée *Information population active* (n° 71-001 au catalogue).

## A2

La plupart des données du Tableau A2 sont tirées des séries publiées dans d'autres tableaux des *Statistiques bancaires et financières*. On trouvera ci-dessous, pour chaque colonne de données, une description détaillée et, le cas échéant, le numéro du tableau des *Statistiques bancaires et financières* d'où proviennent les chiffres.

- (1) M1 brut : Monnaie hors banques, plus les comptes de chèques des particuliers, les comptes courants et les corrections apportées à M1 qui sont décrites dans les notes relatives au Tableau E1
- (2) M1+ : M1 brut plus les dépôts à préavis transférables par chèque dans les banques, tous les dépôts transférables par chèque dans les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire, les caisses populaires et les credit unions (desquels sont retranchés les dépôts de ces institutions), plus les corrections effectuées pour assurer la continuité des données
- (3) M1++ : M1+ plus les dépôts à préavis non transférables par chèque dans les banques et tous les dépôts non transférables par chèque dans les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire, les caisses populaires et les credit unions, moins les dépôts interbancaires à préavis non transférables par chèque, auxquels s'ajoutent les corrections effectuées pour assurer la continuité des données
- (4) M2+ : M2 plus les dépôts dans les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire et dans les caisses d'épargne publiques, les dépôts et les parts sociales dans les caisses populaires et les credit unions, les rentes individuelles offertes par les compagnies d'assurance vie, les fonds communs de placement du marché monétaire et les corrections apportées à M2+ qui sont décrites dans les notes relatives au Tableau E1
- (5) M2++ : M2+ plus les obligations d'épargne du Canada, les autres titres de placement au détail et les montants cumulatifs nets versés dans les fonds communs de placement autres que les fonds du marché monétaire en dollars canadiens (lesquels sont déjà comptabilisés dans M2+)
- (6) Crédits à court terme aux entreprises (Tableau E2)
- (7) Ensemble des crédits aux entreprises (Tableau E2)
- (8) Crédit à la consommation (Tableau E2)
- (9) Crédit hypothécaire à l'habitation (Tableau E2)
- (10) Produit intérieur brut à prix courants (Tableau H1)
- (11) Produit intérieur brut en dollars enchaînés 1997 (Tableau H2)

- (13) Civilian employment as per labour force survey (Table H5)
- (14) Unemployment as a percentage of the labour force (Table H5)
- (15-16) Data for capacity utilization rates are obtained from the Statistics Canada quarterly publication *Industrial Capacity Utilization Rates in Canada* (Catalogue 31-003), which provides an overview of the methodology. *Non-farm goods-producing industries* include logging and forestry; mines, quarries and oil wells; manufacturing; electric power and gas utilities; and construction.
- (17) Consumer price index (Table H8)
- (18) Consumer price index excluding the eight most volatile components: fruit, vegetables, gasoline, fuel oil, natural gas, intercity transportation, tobacco, and mortgage-interest costs, as well as the effect of changes in indirect taxes on the other CPI components (Table H8)
- (19) Gross domestic product chain price index (Table H3)
- (20) Unit labour costs are defined as aggregate labour income per unit of output (real GDP at basic prices).
- (21-22) The data on wage settlements are published by Human Resources and Skills Development Canada and represent the effective annual increase in base wage rates for newly negotiated settlements. These data cover bargaining units with 500 or more employees. Contracts both with and without cost-of-living-allowance clauses are included.
- (23-24) Bank of Canada commodity price indexes: Total and total excluding energy (Table H9)
- (25) *Treasury bills* are mid-market rates for typical quotes on the Wednesday shown.
- (26-27) *Selected Government of Canada benchmark bond yields* are based on actual mid-market closing yields of selected Canada bond issues that mature approximately for the indicated term. At times, some of the change in the yield occurring over a reporting period may reflect a switch to a more current issue. Yields for *Real Return Bonds* are mid-market closing yields for the last Wednesday of the month and are for the 4.00% bond maturing 1 December 2031. Prior to 24 September 2001, the benchmark bond was 4.25% maturing 1 December 2026. Prior to 7 December 1995, the benchmark bond was 4.25% maturing 1 December 2021.
- (28-29) The data on the government surplus or deficit on a national accounts basis are taken from Statistics Canada's *National Income and Expenditure Accounts* (Catalogue 13-001), where the government surplus or deficit is referred to as "net lending."
- (30) Merchandise trade balance, balance of payments basis (Table J1)
- (31) Current account balance, balance of payments basis (Table J1)
- (32) U.S. dollar in Canadian dollars, average noon spot rate (Table II)
- (12) Produit intérieur brut par branche d'activité (Tableau H4)
- (13) Personnes ayant un emploi, d'après l'Enquête sur la population active (militaires exclus) (Tableau H5)
- (14) Taux de chômage, en pourcentage de la population active (Tableau H5)
- (15-16) Les données relatives aux taux d'utilisation des capacités sont tirées de la publication trimestrielle de Statistique Canada intitulée *Taux d'utilisation de la capacité industrielle au Canada* (n° 31-003 au catalogue), qui fournit un aperçu de la méthodologie employée. Les *industries productrices de biens non agricoles* comprennent l'exploitation forestière, les mines, les carrières et les puits de pétrole, les industries manufacturières, la distribution de gaz et d'électricité et la construction.
- (17) Indice des prix à la consommation (Tableau H8)
- (18) Indice des prix à la consommation hors les huit composantes les plus volatiles, à savoir les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, le transport interurbain, le tabac et les intérêts sur prêts hypothécaires de même que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes de l'IPC (Tableau H8)
- (19) Indice de prix en chaîne du produit intérieur brut (Tableau H3)
- (20) Revenu total du travail par unité produite (PIB réel aux prix de base)
- (21-22) Les données relatives aux accords salariaux sont publiées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Elles représentent l'augmentation annuelle effective du taux de rémunération de base stipulée dans les nouvelles conventions collectives (assorties ou non de clauses de vie chère) et ne concernent que les unités de négociation comptant au moins 500 employés.
- (23-24) Indices des prix des produits de base de la Banque du Canada : indice global et indice hors énergie (Tableau H9)
- (25) Le rendement des *bons du Trésor* est calculé en fonction de la moyenne des cours acheteur et vendeur types observés le mercredi indiqué.
- (26-27) *Quelques rendements d'obligations types du gouvernement canadien*. Les taux indiqués sont calculés en fonction de la moyenne des cours acheteur et vendeur, à la clôture, de certaines émissions d'obligations du gouvernement canadien dont les échéances correspondent à peu près à celles indiquées. Les variations des taux de rendement observées sur une période peuvent être partiellement imputables au remplacement d'une émission par une autre plus récente. Le rendement des *obligations à rendement réel* est calculé en fonction de la moyenne des cours acheteur et vendeur établie à la clôture le dernier mercredi du mois et se rapporte aux obligations à rendement réel 4,00 % arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2031. Avant le 24 septembre 2001, l'émission de référence était l'émission 4,25 % échéant le 1<sup>er</sup> décembre 2026. Avant le 7 décembre 1995, l'émission de référence était l'émission 4,25 % échéant le 1<sup>er</sup> décembre 2021.
- (28-29) Les données relatives à l'excédent ou au déficit budgétaire de l'État sont tirées des *Comptes nationaux des revenus et dépenses* (n° 13-001 au catalogue), où elles figurent sous la rubrique « prêt net ».
- (30) Solde commercial établi sur la base de la balance des paiements (Tableau J1)
- (31) Solde des transactions courantes établi sur la base de la balance des paiements (Tableau J1)
- (32) Moyenne des cours au comptant du dollar É.-U. en dollars canadiens à midi (Tableau II)

**B1-B3**

Source: Bank of Canada

The Bank of Canada commenced operations in March 1935 under the terms of the Bank of Canada Act of 1934. Data for the month-end series (Table B1) are available from the commencement of operations and for the Wednesday series (Table B2), from 1954. The statement of assets and liabilities presented in the tables follows in general the form presented in the Bank of Canada Act. In compliance with the 1991 Bank Act, the statutory requirement on chartered banks to hold reserves against certain of their deposit liabilities was reduced to zero in July 1994. Table B3 presents information consistent with the new framework for monetary policy implementation in the period after the inception of the Large Value Transfer System on 4 February 1999.

**B1-B2**

Source: Bank of Canada

- *Government of Canada direct and guaranteed securities* held by the Bank are purchased in the open market from investment dealers and chartered banks, or directly from the Receiver General for Canada. Prior to 10 November 1999, this category includes the amount of securities held under purchase and resale agreements (PRAs).

- *Other bills* may be purchased by the Bank of Canada from time to time in conjunction with its open market operations. Prior to December 1980 they were also eligible for purchase and resale agreements with investment dealers.

- *Advances to members of the Canadian Payments Association*. Prior to 1 December 1980, these were made only to chartered banks and Quebec savings banks.

- *Investment in IDB* prior to 2 October 1975 represents the capital stock and debentures of the Industrial Development Bank. At that date the Federal Business Development Bank began operations and the capital stock of the IDB was purchased at par by the Government of Canada.

- *Other investments* consist mainly of holdings of U.S. dollar-denominated securities.

- *Other investments* (Table B2) comprise mainly holdings of U.S. dollar denominated securities and direct purchase of one-month bankers' acceptances.

- *Cheques on other banks and Government of Canada items in transit (net)* (Table B1). With the introduction on 16 July 1986 of retroactive settlement for the daily clearings of cheques and other payment items, cheques on other banks have been negligible or nonexistent, while Government of Canada items in transit (net) have been eliminated.

- *All other assets* (Table B1) consist principally of Bank premises and equipment. Beginning 10 November 1999, this category includes the amount of securities held under purchase and resale agreements (PRAs). Prior to that date, the amount of securities held under purchase and resale agreements is included in Government of Canada direct and guaranteed securities. In Table B2, for the period prior to 16 July 1986, all other assets also include cheques on other banks, Government of Canada items in transit (net) and accrued interest on investments. This category also includes other bills, advances to the Government of Canada, and investment in the IDB.

- *Purchase and resale agreements* (PRAs) are arrangements whereby the Bank of Canada provides temporary accommodation to certain money market participants through the purchase of Government of Canada securities with a commitment to resell them at a later date. (A fuller description of purchase and resale agreements can be found in the note to Table B3.)

**B1-B3**

Source: Banque du Canada

La Banque du Canada a commencé ses opérations en mars 1935, conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada* de 1934. Les données de fin de mois (Tableau B1) remontent à 1935 et celles du mercredi (Tableau B2), à 1954. La ventilation de l'actif et du passif de la Banque dans ces deux tableaux suit dans l'ensemble celle que l'on trouve dans la *Loi sur la Banque du Canada*. Conformément aux dispositions de la *Loi sur les banques* de 1991, les réserves que les banques doivent maintenir en fonction de certains éléments de leur passif-dépôts ont été éliminées en juillet 1994. Les données du Tableau B3 sont conformes aux modalités du nouveau cadre de mise en œuvre de la politique monétaire pour la période qui a suivi l'entrée en fonction, le 4 février 1999, du système de transfert de paiements de grande valeur.

**B1-B2**

Source: Banque du Canada

- *Titres émis ou garantis par le gouvernement canadien*. La Banque du Canada achète ces titres soit dans le cadre de ses opérations d'open-market avec les banques à charte ou les courtiers en valeurs mobilières, soit directement du Receveur général du Canada. Avant le 10 novembre 1999, ce poste comprend également le montant des titres pris en pension.

- Les *autres bons* sont ceux que la Banque du Canada peut acquérir de temps à autre dans le cadre de ses opérations d'open-market. Avant décembre 1980, ces titres pouvaient aussi être utilisés dans le cadre d'opérations de prise en pension avec les courtiers en valeurs mobilières.

- *Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements*. Jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1980, ces avances n'étaient consenties qu'aux banques à charte et aux banques d'épargne du Québec.

- *Titres émis par la BEI* (Banque d'expansion industrielle). Ce poste comprenait le capital-actions et les débetures de la Banque d'expansion industrielle jusqu'au 2 octobre 1975, date à laquelle la Banque fédérale de développement s'est substituée à la BEI. Les actions de la BEI ont alors été achetées à leur valeur nominale par le gouvernement canadien.

- *Autres placements*. Ce poste comprend principalement les titres libellés en dollars É.-U.

- Les *autres placements* (Tableau B2) comprennent principalement les titres libellés en dollars É.-U. et les acceptations bancaires à un mois achetées directement.

- *Chèques sur d'autres banques et Solde des effets du gouvernement canadien en compensation* (Tableau B1). Depuis l'adoption, le 16 juillet 1986, du mode de règlement rétroactif des opérations journalières de compensation des chèques et des autres effets de paiement, le solde des chèques tirés sur d'autres banques est négligeable ou nul, tandis que celui des effets du gouvernement canadien en compensation a été éliminé.

- *Autres éléments de l'actif* (Tableau B1). Comprend principalement les immeubles et le matériel appartenant à la Banque. À compter du 10 novembre 1999, ce poste comprend également le montant des titres pris en pension. Avant cette date, ces titres étaient regroupés avec les titres émis ou garantis par le gouvernement canadien. Au Tableau B2, cette rubrique englobe aussi, avant le 16 juillet 1986, les chèques sur d'autres banques, le solde des effets du gouvernement canadien en compensation ainsi que les intérêts courus sur les placements. Elle comprend également les bons autres que les bons du Trésor, les avances au gouvernement canadien et les titres émis par la BEI.

- *Effets pris en pension*. Les prises en pension sont des opérations par lesquelles la Banque du Canada accorde des facilités de caisse, à titre temporaire, à certains agents du marché monétaire en achetant de ces derniers des titres du gouvernement du Canada qu'elle s'engage à leur revendre à une date ultérieure. (On trouvera d'autres détails à ce sujet dans la note relative au Tableau B3.)

- *Billets en circulation*. Ce poste comprend les billets de la Banque du Canada détenus par les banques à charte et par le public. Il comprend également un petit montant de billets émis par les gouvernements et

K11

• *Notes in circulation* include notes held by the chartered banks and by the general public. The total includes a small amount of notes issued by governments and banks before the Bank of Canada became the sole issuer of notes in circulation in Canada and took over the liability for these early notes from their original issuers.

• *Canadian dollar deposits of the Government of Canada.* This is the deposit account used by the Receiver General for Canada for current requirements. Receipts and disbursements made by the Bank of Canada in performing its fiscal agency functions for the government are handled through this account. The Receiver General for Canada also maintains deposit accounts with the participants in the Large Value Transfer System and the direct clearers of the Canadian Payments Association.

• *Other Canadian dollar deposits* (Table B1) include privately owned balances transferred by the chartered and savings banks because they have been unclaimed for 10 years. Prior to February 1983 this item also included deposits of the Quebec savings banks. In Table B2, the accounts of Government of Canada enterprises, foreign central banks and official institutions are also included.

• *Foreign currency liabilities* include balances maintained by the federal government and by other central banks.

• *All other liabilities* (Table B1) include the net revenue of the Bank of Canada payable to the Receiver General for Canada and the total of the paid-up capital (\$5 million), and the rest fund (\$25 million). At 31 December 1955, the rest fund had reached the maximum permitted under the Bank of Canada Act of five times the paid-up capital. Since then, all of the net revenue has been remitted to the Receiver General for Canada.

### B3

Source: Bank of Canada

Table B3 contains data pertaining to the Large Value Transfer System (LVTS) including overdraft loans, positive balances, and special deposit account balances of members of the Canadian Payments Association, which are held at the Bank of Canada. All of the data, including the buyback operations, are reported as weekly and monthly daily averages.

Reflecting the change to next-day settlement of payments in the Automated Clearing Settlement System (ACSS), which is effective November 2003, end-of-day overdraft and long positions for this clearing and settlement system no longer exist. See *Technical Note: Elimination of Retroactive Settlement in the ACSS* in the Autumn 2003 issue of the *Bank of Canada Review*.

*Overdraft loans* are the amounts needed to cover deficits at the end of the day in the LVTS. Interest is charged on such overdraft loans at a rate specified by the Bank of Canada.

*Positive balances* are the end-of-day balances in the LVTS. These balances earn interest at a rate specified by the Bank of Canada.

*Special deposit accounts* (SDAs) are balances placed on deposit at the Bank of Canada as collateral for LVTS overdraft loans. SDAs yield the published overnight money market rate less 1/16 of one per cent.

*Special purchase and resale agreements* (SPRAs) are agreements under which the Bank of Canada provides short-term liquidity to a designated group of investment dealers

les banques du temps où le privilège d'émission n'était pas réservé exclusivement à la Banque du Canada et qui sont encore en circulation. La Banque du Canada est chargée de racheter ces billets pour le compte des émetteurs.

• *Dépôts en dollars canadiens du gouvernement canadien.* Il s'agit là du compte utilisé par le Receveur général du Canada pour effectuer ses opérations courantes. Les encaissements et les paiements effectués par la Banque du Canada à titre d'agent financier du gouvernement canadien sont imputés à ce compte. Le Receveur général du Canada a également des dépôts chez les participants au système de transfert de paiements de grande valeur et chez les membres adhérents de l'Association canadienne des paiements.

• *Autres dépôts en dollars canadiens.* Comprennent, au Tableau B1, les comptes et autres effets transférés à la Banque du Canada par les banques à charte et les banques d'épargne, parce qu'ils n'ont pas été réclamés depuis dix ans. Avant février 1983, ce poste comprenait aussi les dépôts des banques d'épargne du Québec. Comprennent en outre, au Tableau B2, les dépôts des entreprises du gouvernement canadien, d'autres banques centrales et d'organismes officiels étrangers.

• *Engagements en monnaies étrangères.* Comprennent les dépôts en devises maintenus par le gouvernement canadien et par d'autres banques centrales.

• *Autres éléments du passif* (Tableau B1). Comprennent le montant net des revenus que la Banque du Canada doit verser au Receveur général du Canada, le capital versé (5 millions de dollars) et le fonds de réserve (25 millions de dollars). Au 31 décembre 1955, le fonds de réserve avait atteint le maximum fixé par la *Loi sur la Banque du Canada*, soit cinq fois le montant du capital versé. Tous les bénéfices réalisés par la suite ont été versés au Receveur général du Canada.

### B3

Source : Banque du Canada

Le Tableau B3 renferme des données relatives au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) et notamment des données sur les prêts pour découvert, les soldes créditeurs et les soldes des comptes spéciaux de dépôt des membres de l'Association canadienne des paiements à la Banque du Canada. Toutes les données, y compris celles ayant trait aux opérations à réméré, sont regroupées en moyennes quotidiennes et déclarées sur une base hebdomadaire et mensuelle.

Par suite de l'adoption, en novembre 2003, du mode de règlement pour valeur le lendemain des paiements effectués par l'entremise du Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), les découverts et les positions longues de fin de journée associés à ce système n'existent plus. Voir « *Note technique : L'élimination du règlement rétroactif dans le SACR* » dans la livraison d'automne 2003 de la *Revue de la Banque du Canada*.

Les *prêts pour découvert* sont les montants requis pour couvrir les positions déficitaires affichées en fin de journée après règlement des opérations dans le STPGV. Le taux d'intérêt applicable à ces prêts pour découvert est fixé par la Banque du Canada.

Les *soldes créditeurs* sont les soldes établis en fin de journée dans le STPGV. Ils produisent des intérêts dont le taux est fixé par la Banque du Canada.

Les *comptes spéciaux de dépôt* désignent les montants déposés à la Banque du Canada en garantie des prêts pour découvert accordés dans le cadre du STPGV. Le taux auquel ces comptes sont rémunérés est inférieur de 1/16 de 1 % au taux officiel du marché du financement à un jour.

Les *prises en pension spéciales* sont des ententes en vertu desquelles la Banque du Canada fournit des liquidités pour de courtes périodes à un groupe désigné de courtiers en valeurs mobilières (les négociants

(primary dealers) by purchasing Government of Canada securities with an agreement to resell them at a later date. SPRAs are unwound the following business day.

*Sale and repurchase agreements* (SRAs) are agreements under which the Bank of Canada sells Government of Canada securities to primary dealers with an agreement to repurchase them the following business day.

The *amount* of SPRAs or SRAs outstanding in a period refers to the cash value of transactions. The *number of days transacted* refers to the number of days during the period that SPRAs or SRAs were transacted.

## B4

Sources: Royal Canadian Mounted Police, Bank of Canada

Table B4 contains data on the average number of bank notes in circulation as well as data supplied by the Royal Canadian Mounted Police on counterfeit notes. Counterfeits are classified as seized (those confiscated by the police before being circulated) or detected in circulation. Suspected counterfeits found in circulation by retailers, financial institutions, and the general public, as well as those discovered during note processing at the Bank of Canada, are forwarded to the RCMP Bureau for Counterfeit and Document Examinations for confirmation and classification.

The Bank of Canada introduced a new series of bank notes called *Canadian Journey* beginning with the \$10 note in 2001 and the \$5 note in 2002. In 2004, the higher denomination \$20, \$50, and \$100 notes in the *Canadian Journey* series were issued with enhanced security features. An upgraded \$10 note in the series was introduced in 2005.

## C1–C10

Source: Bank of Canada

Canada's commercial banking system consists of privately owned banks that have been chartered by Parliament or have received letters patent by order-in-council as provided for in the 1991 Bank Act. The 1980 Bank Act first provided for Canadian financial institutions affiliated with foreign banks to become incorporated as Canadian banks and allowed the establishment of new foreign-owned banks in Canada. Beginning February 2000, foreign banks were also permitted to operate branches in Canada. As at 1 October 2005, there were 26 foreign bank subsidiaries and 23 foreign bank branches operating in Canada that had received letters patent following this revision. The banks operate under the terms and provisions of the Bank Act, which defines their range of activities and regulates certain internal aspects of their operations as well as their relationship with the government and the Bank of Canada. Under the Act, the banks are required to submit reports on their operations to the Office of the Superintendent of Financial Institutions and the Bank of Canada. The data in Tables C1–C10 and E1–E2 are based on these reports and include the principal banking statistics. Data are also reported in the *Weekly Financial Statistics* issued by the Bank of Canada. Information on chartered bank deposit and lending rates can be found in Table F1. It has been the practice to revise

principaux) en leur achetant des titres du gouvernement canadien et en s'engageant à les leur revendre à une date ultérieure. Elles sont dénouées le jour ouvrable suivant.

*Les cessions en pension* sont des ententes en vertu desquelles la Banque du Canada vend des titres du gouvernement canadien aux négociants principaux et s'engage à les leur racheter le jour ouvrable suivant.

Le *montant* de l'encours des prises en pension spéciales et des cessions en pension pendant une période donnée correspond à la valeur au comptant des opérations. Le *nombre de jours* est le nombre total de jours durant lesquels des prises en pension spéciales ou des cessions en pension ont été effectuées.

## B4

Sources : Gendarmerie royale du Canada, Banque du Canada

Le Tableau B4 contient des données sur le nombre moyen de billets de banque en circulation ainsi que des renseignements fournis par la Gendarmerie royale du Canada concernant les billets contrefaits. Ces derniers sont classés en deux catégories : les billets saisis (confisqués par la police avant la mise en circulation) et les billets contrefaits trouvés en circulation. Les billets en circulation jugés contrefaits par les détaillants, les institutions financières et le grand public de même que les billets contrefaits découverts au cours du traitement des billets à la Banque du Canada sont envoyés au Bureau d'expertise des contrefaçons de la GRC aux fins de confirmation et de classification.

La Banque du Canada a lancé une nouvelle série de billets intitulée *L'épopée canadienne*, dont les premières coupures à être émises ont été celle de 10 dollars en 2001 et celle de 5 dollars en 2002. Les grosses coupures de cette série, soit les billets de 20, de 50 et de 100 dollars, dotés d'éléments de sécurité perfectionnés, ont été mises en circulation en 2004. La Banque a émis un billet de 10 dollars amélioré de cette même série en 2005.

## C1–C10

Source : Banque du Canada

Le système bancaire commercial canadien est formé de banques du secteur privé, qui ont reçu une charte du Parlement ou des lettres patentes délivrées par décret conformément aux dispositions de la *Loi sur les banques* de 1991. La *Loi sur les banques* de 1980 stipulait que les institutions financières canadiennes affiliées à des banques étrangères pouvaient obtenir le statut de banques canadiennes et autorisait l'établissement de nouvelles banques étrangères au Canada. À partir de février 2000, les banques étrangères étaient aussi autorisées à ouvrir des succursales au Canada. Ainsi au 1<sup>er</sup> octobre 2005, 26 filiales et 23 succursales étrangères établies au Canada avaient reçu leurs lettres patentes en conformité des nouvelles dispositions de la *Loi*. La *Loi sur les banques*, qui régit le fonctionnement de ces établissements, définit le champ de leurs activités et règle certaines modalités de leurs opérations, ainsi que la nature de leurs relations avec le gouvernement canadien et la Banque du Canada. En vertu de cette loi, les banques sont tenues de remettre régulièrement au Bureau du surintendant des institutions financières et à la Banque du Canada des rapports sur leurs opérations. Les données des Tableaux C1–C10 et des Tableaux E1 et E2 ont été tirées de ces rapports et on y trouve les principales statistiques bancaires. Les données sont également publiées dans le *Bulletin hebdomadaire de statistiques financières* de la Banque du Canada. On trouvera au Tableau F1 des données sur les taux d'intérêt créditeurs et débiteurs pratiqués par les banques à charte. Traditionnellement, la *Loi sur les banques* est révisée environ tous les dix ans, la dernière révision datant de

the Bank Act at approximately 10-year intervals. The most recent revision was in 1991. As a result of these revisions, as well as periodic changes in regulations and changes in the structure of the industry due to mergers, earlier data are not always strictly comparable. Users are referred to the notes to the tables in the December 1982 *Review* and earlier issues of the *Review* for a description of the impact on the data of Bank Act revisions. Coincident with the 1980 Bank Act revision, the reporting system was substantially revised, and the new system was implemented on 1 November 1981. The level of consolidation and the treatment of accrued interest were two of the more significant changes. Users should refer to the article in the November 1981 issue of the *Review* for an overview of the changes. Starting in November 1993 additional revisions to the chartered banks' reporting system were implemented. Users should refer to the article in the Winter 1993-94 issue of the *Review* for an overview of the changes.

Beginning November 1993, chartered banks reported treasury bills and other securities at their amortized value if held in investment accounts or at market value if held in trading accounts (including those at investment dealer subsidiaries). Since most of these securities are held in investment accounts, tables C1-C10 will continue to make reference to holdings at amortized value; users should note, however, that the data also include some securities valued at market.

The continuity of chartered bank statistics has been affected at times by the conversions of non-bank financial institutions. La Banque Populaire (previously a savings bank, La Banque d'Économie de Québec) commenced operations as a chartered bank on 10 November 1969. As a result, Canadian dollar deposits of the chartered banks at 30 November 1969 were increased by \$66 million. The principal asset items affected were general loans, other residential mortgages and provincial and municipal securities. On 4 June 1979, the Continental Bank of Canada began operations, initially as a wholly owned subsidiary of IAC Limited; the two institutions merged on 1 November 1981. Citibank Canada merged with three Canadian subsidiaries of its parent company, Citibank N.A., effective 1 November 1982.

The Laurentian Bank (previously Montreal City and District Savings Bank) commenced operations as a chartered bank on 28 September 1987. As a result, Canadian dollar deposits of the chartered banks were increased by \$3,565 million at that date. The principal asset items affected were residential mortgages, corporate securities and general loans. On 25 January 1988, the Laurentian Banking Group purchased Eaton-Bay Trust. Upon acquisition, the Laurentian Banking Group divided the acquired assets and liabilities among its three companies. As a result, Canadian dollar deposits of chartered banks at 31 January 1988 were increased by \$207 million. The principal asset items affected were mortgages and securities.

On 29 May 1990, \$264 million in consumer loans to Canadian residents on the books of American Express were transferred to Amex Bank of Canada when it began operations as a chartered bank.

On 28 June 1991, the Laurentian Bank of Canada acquired the selected assets and liabilities of Standard Trust Company. As a result, Canadian dollar deposits of the chartered banks were increased by \$1,285 million on that date. The principal assets affected were residential mortgages and treasury bills.

On 1 November 1991 the Laurentian Bank of Canada acquired La Financière Coopérants Inc. Canadian dollar liabilities were increased by \$973 million. The principal asset items affected were personal loans and residential and non-residential mortgages.

1991. Par suite de ces révisions, des modifications périodiques de la réglementation et des changements structurels qu'entraînent les fusions au sein du système bancaire, les données ne sont pas toujours absolument comparables d'une période à l'autre. Les notes relatives aux tableaux parues dans la livraison de décembre 1982 et dans les numéros précédents de la *Revue* contiennent une description des répercussions que les révisions à la *Loi sur les banques* ont eues sur les données. Parallèlement à la révision de 1980 de la *Loi sur les banques*, le système d'établissement de relevés a été considérablement modifié; le nouveau système est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1981. Le mode de comptabilisation de l'intérêt couru et le niveau de consolidation constituent deux des plus importants changements. Il y a dans la livraison de novembre 1981 de la *Revue* un article contenant une explication détaillée de ces changements. De nouvelles modifications sont entrées en vigueur en novembre 1993. Un article publié dans la livraison de l'hiver 1993-1994 de la *Revue* en fournit une explication détaillée.

Depuis novembre 1993, les bons du Trésor et autres titres sont comptabilisés à leur valeur nette après amortissement s'ils sont tenus dans des comptes de placement, et à leur valeur marchande s'ils sont tenus dans des comptes de négociation (y compris ceux qui sont tenus par des filiales de courtage). Puisque la plupart des titres en question sont tenus dans des comptes de placement, leur encours continue d'être présenté aux Tableaux C1-C10 à leur valeur après amortissement; il faut toutefois se rappeler que les chiffres fournis tiennent compte de certains titres comptabilisés à leur valeur marchande.

Les chiffres des séries relatives aux banques à charte ne sont pas toujours comparables, car leur composition a dû être modifiée à plusieurs reprises, lorsque des institutions parabancaires ont reçu le statut de banque. Le 10 novembre 1969, la Banque d'Économie de Québec, jusque-là banque d'épargne, est devenue banque à charte sous le nom de Banque Populaire. Cette transformation s'est traduite par une augmentation de 66 millions de dollars des dépôts en dollars canadiens dans les banques à charte au 30 novembre 1969; la contrepartie à l'actif se trouve essentiellement aux postes suivants : Prêts généraux, Autres prêts hypothécaires à l'habitation, Titres des provinces et des municipalités. La Banque Continentale du Canada a commencé ses opérations le 4 juin 1979 à titre de filiale en propriété exclusive d'IAC Limitée; les deux institutions ont fusionné le 1<sup>er</sup> novembre 1981. La Citibank Canada et trois filiales canadiennes de la Citibank N.A., la société mère, ont fusionné le 1<sup>er</sup> novembre 1982.

La Banque Laurentienne du Canada (appelée auparavant Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal) a commencé ses opérations à titre de banque à charte le 28 septembre 1987. Par conséquent, les dépôts en dollars canadiens dans les banques à charte ont augmenté à cette date de 3 565 millions de dollars. La contrepartie à l'actif se trouve surtout aux postes Prêts hypothécaires à l'habitation, Titres des sociétés et Prêts généraux. Le 25 janvier 1988, le groupe financier de La Laurentienne a fait l'acquisition de la Compagnie du Trust Eaton-Baie et a aussitôt divisé les avoirs et les engagements de celle-ci entre ses trois sociétés. Ainsi, les dépôts en dollars canadiens dans les banques à charte ont enregistré au 31 janvier 1988 une hausse de 207 millions de dollars. La contrepartie à l'actif se trouve essentiellement aux postes Prêts hypothécaires et Titres.

Un montant de 264 millions de dollars de prêts à la consommation consentis à des résidents canadiens a été transféré des livres d'American Express à ceux de la Banque Amex du Canada le 29 mai 1990, date à laquelle cette institution a acquis le statut de banque à charte.

Le 28 juin 1991, la Banque Laurentienne du Canada a acquis une partie des avoirs et des engagements de la Compagnie Standard Trust. Les dépôts en dollars canadiens dans les banques à charte ont ainsi augmenté à cette date de 1 285 millions de dollars. Les principaux avoirs touchés par cette opération ont été les prêts hypothécaires à l'habitation et les bons du Trésor.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1991, la Banque Laurentienne du Canada a fait l'acquisition de La Financière Coopérants Inc., ce qui a entraîné un accroissement de 973 millions de dollars des engagements en dollars canadiens des banques. Les principaux éléments de l'actif touchés par cet accroissement ont été les prêts aux particuliers, les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts hypothécaires sur immeubles non résidentiels.

On 3 March 1992, Laurentian Bank acquired Guardian Trust. As a result, Canadian dollar deposits of the chartered banks were increased by \$427 million. The principal assets affected were residential and non-residential mortgages.

On 2 July 1992, the Canadian Imperial Bank of Commerce acquired Morgan Trust. As a result, Canadian dollar deposits of the chartered banks were increased by \$257 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 1 January 1993, the Toronto Dominion Bank purchased assets and liabilities of Central Guaranty Trust Company and Central Guaranty Mortgage Company. As a result, Canadian dollar liabilities of the chartered banks increased by \$10.990 million effective that date. The principal assets affected were mortgages and personal loans.

On 1 January 1993, Manulife Bank of Canada was formed from the merger of Regional Trust, Cabot Trust, and Huronia Trust. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$840 million. The principal assets affected were mortgages.

On 1 February 1993, the Laurentian Bank of Canada purchased General Trust Corporation. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$1,367 million. The principal assets affected were mortgages.

On 21 July 1993, the National Bank of Canada purchased Trust General of Canada and Sherbrooke Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$3,061 million. The principal assets affected were mortgages.

On 1 September 1993, Royal Bank of Canada purchased Royal Trust Company, Royal Trust Corporation, and certain other operating subsidiaries of Gentra Inc. Effective that date, deposits of the chartered banks, on a consolidated basis, increased by \$14,637 million. The principal assets affected were mortgages.

On 24 January 1994, the Laurentian Bank of Canada purchased the principal assets and liabilities of Prenor Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$810 million. The principal assets affected were mortgages.

On 12 April 1994, the Bank of Nova Scotia purchased the Montreal Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$8,998 million. The principal assets affected were mortgages.

On 7 September 1994, the Bank of Montreal purchased Burns Fry Ltd. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$307 million.

On 3 October 1994, the National Bank of Canada purchased deposits of the Confederation Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$669 million.

On 19 December 1994, the Toronto-Dominion Bank purchased mortgages of the Confederation Trust Company. Effective that date, residential mortgages of the chartered banks increased by \$200 million.

On 1 January 1995, the Canadian Western Bank purchased North West Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$561 million. The principal assets affected were mortgages.

On 27 March 1995, the Hongkong Bank purchased deposits of the Income Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$192 million.

On 1 August 1995, the Hongkong Bank acquired Metropolitan Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$374 million. The principal assets affected were mortgages.

On 1 October 1995, Laurentian Bank acquired North American Trust Company and NAL Mortgage Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by

Le 3 mars 1992, la Banque Laurentienne a procédé à l'acquisition de la Compagnie de fiducie Guardian. Cette opération a fait augmenter les dépôts en dollars canadiens des banques à charte de 427 millions de dollars. Les principaux éléments de l'actif touchés par cette hausse ont été les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts sur immeubles non résidentiels.

Le 2 juillet 1992, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a fait l'acquisition de Trust Morgan. En conséquence, les dépôts des banques à charte en dollars canadiens se sont accrus de 257 millions de dollars. Le principal élément d'actif touché par cet accroissement a été les prêts hypothécaires à l'habitation.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1993, la Banque Toronto-Dominion a acquis les avoirs et les engagements de la Compagnie Trust Central Guaranty et de la Société d'hypothèque Central Guaranty. En conséquence, les engagements des banques à charte en dollars canadiens se sont accrus de 10 990 millions de dollars à cette date. Le principal élément d'actif touché par cet accroissement a été les prêts hypothécaires et les prêts aux particuliers.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1993, la Banque Manuvie du Canada a été créée par la fusion de La Compagnie de fiducie régionale, de la Société de fiducie Cabot et de la Société de fiducie Huronia. Les dépôts des banques à charte ont ainsi augmenté à cette date de 840 millions de dollars. À l'actif, ce sont essentiellement les prêts hypothécaires qui ont été touchés.

Le 1<sup>er</sup> février 1993, la Banque Laurentienne a fait l'acquisition de General Trust Corporation, ce qui a entraîné une augmentation de 1 367 millions de dollars des dépôts des banques à charte à cette date. À l'actif, ce sont essentiellement les prêts hypothécaires qui ont été touchés.

Le 21 juillet 1993, la Banque Nationale du Canada a fait l'acquisition de Trust Général du Canada et de Sherbrooke Trust, ce qui s'est traduit par une hausse de 3 061 millions de dollars des dépôts des banques à charte à cette date. Les prêts hypothécaires ont été le principal élément d'actif touché par cet accroissement.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1993, La Banque Royale du Canada a fait l'acquisition de la Compagnie Trust Royal, de Royal Trust Corporation of Canada et de certaines autres filiales actives de Gentra Inc. Par conséquent, les dépôts des banques à charte ont augmenté, sur une base consolidée, de 14 637 millions de dollars à cette date. À l'actif, ce sont essentiellement les prêts hypothécaires qui ont été touchés.

Le 24 janvier 1994, la Banque Laurentienne du Canada a acquis les principaux avoirs et engagements de la Société de fiducie Prenor. En conséquence, les dépôts des banques à charte se sont accrus de 810 millions de dollars à cette date. Le principal élément d'actif touché par cet accroissement a été les prêts hypothécaires.

Le 12 avril 1994, la Banque de Nouvelle-Écosse a fait l'acquisition de la Compagnie Montréal Trust. Les dépôts des banques à charte ont ainsi augmenté de 8 998 millions de dollars à cette date. Les prêts hypothécaires ont été le principal élément d'actif touché par cette augmentation.

Le 7 septembre 1994, la Banque de Montréal a fait l'acquisition de Burns Fry Limitée. En conséquence, les dépôts des banques ont augmenté de 307 millions de dollars à cette date.

Le 3 octobre 1994, la Banque Nationale du Canada a acquis les dépôts de la Compagnie de fiducie Confédération. Les dépôts des banques ont donc augmenté de 669 millions de dollars à cette date.

Le 19 décembre 1994, la Banque Toronto-Dominion a acquis les prêts hypothécaires de la Compagnie de fiducie Confédération. Le montant des prêts hypothécaires à l'habitation des banques a ainsi augmenté de 200 millions de dollars à cette date.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1995, la Banque Canadienne de l'Ouest a fait l'acquisition de North West Trust. En conséquence, les dépôts des banques se sont accrus de 561 millions de dollars à cette date. Le principal élément d'actif touché par cet accroissement a été les prêts hypothécaires.

Le 27 mars 1995, la Banque Hongkong a acquis les dépôts de Income Trust Company, ce qui s'est traduit par une hausse de 192 millions de dollars des dépôts des banques à cette date.

\$2,491 million. The principal assets affected were residential mortgages and personal loans.

On 31 October 1995, the Canadian Imperial Bank of Commerce acquired FirstLine Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$587 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 22 December 1995, the Bank of Montreal acquired Household Trust. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$1,052 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 1 June 1996, the Laurentian Bank acquired Savings and Investment Trust Company. Effective that date, deposits of chartered banks increased by \$569 million. The principal assets affected were residential mortgages.

In July 1996, Canadian Western Bank purchased Aetna Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$263 million. The principal assets affected were non-residential mortgages.

On 1 November 1996, the National Bank of Canada acquired Municipal Savings and Loan Corporation. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$832 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 1 November 1996, the Royal Bank of Canada purchased Richardson Greenshields. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$601 million.

On 20 January 1997, Citizens Bank of Canada was formed from Citizens Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$548 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 9 August 1997, ING Trust Company of Canada became a bank (ING Bank of Canada). Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$45 million.

On 14 August 1997, the Bank of Nova Scotia purchased National Trust and Victoria and Grey Mortgage Corporation. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$12.8 billion. The principal assets affected were mortgages and personal loans.

On 26 April 1999, the Royal Bank of Canada purchased Connor Clark Private Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$921 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 11 August 1999, Canada Trust purchased five Citibank retail branches. Effective that date, deposits of the chartered banks decreased by \$337 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 13 August 1999, the National Bank of Canada purchased First Marathon Inc. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$245 million.

On 1 February 2000, the Toronto-Dominion Bank purchased Canada Trust. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$41.7 billion. The principal assets affected were personal loans.

On 1 March 2000, Laurentian Bank purchased Sun Life Trust. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$1,783 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 2 May 2001, State Street Trust became a bank (State Street Bank and Trust Company). Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$1,622 million.

Le 1<sup>er</sup> août 1995, la Banque Hongkong a fait l'acquisition de la Société de fiducie La Métropolitaine, ce qui a entraîné une augmentation de 374 millions de dollars des dépôts des banques à cette date. À l'actif, ce sont essentiellement les prêts hypothécaires qui ont été touchés.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1995, la Banque Laurentienne a fait l'acquisition de North American Trust Company et de NAL Mortgage Company. Par conséquent, les dépôts des banques ont augmenté de 2 491 millions de dollars à cette date. Les principaux avoirs touchés par cette opération ont été les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers.

Le 31 octobre 1995, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a fait l'acquisition de la Compagnie Trust FirstLine, ce qui s'est traduit par une hausse de 587 millions de dollars des dépôts des banques à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cette augmentation.

Le 22 décembre 1995, la Banque de Montréal a fait l'acquisition de la Société Trust Household. Cette opération a fait augmenter les dépôts des banques de 1 052 millions de dollars. Le principal élément d'actif touché par cet accroissement a été les prêts hypothécaires à l'habitation.

Le 1<sup>er</sup> juin 1996, la Banque Laurentienne du Canada a fait l'acquisition de Trust Prêt et Revenu. En conséquence, les dépôts des banques à charte ont augmenté de 569 millions de dollars. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cet accroissement.

En juillet 1996, la Banque Canadienne de l'Ouest a fait l'acquisition de la Aetna Trust Company, ce qui a fait augmenter les dépôts des banques de 263 millions de dollars. Les prêts hypothécaires sur immeubles non résidentiels ont été le principal élément d'actif touché par cette hausse.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1996, la Banque Nationale du Canada a fait l'acquisition de la société de fiducie Municipal Savings and Loan. Par conséquent, les dépôts des banques ont augmenté de 832 millions de dollars à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cette augmentation.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1996, la Banque Royale du Canada a fait l'acquisition de Richardson Greenshields, ce qui s'est traduit par une hausse de 601 millions de dollars des dépôts des banques à cette date.

Le 20 janvier 1997, la Banque Citizens du Canada a été créée à même la Compagnie de Fiducie Citizens Trust, ce qui s'est traduit par une hausse de 548 millions de dollars des dépôts des banques à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cet accroissement.

Le 9 août 1997, Trust ING du Canada est devenue une banque (Banque ING du Canada), ce qui s'est traduit par une hausse de 45 millions de dollars des dépôts des banques à cette date.

Le 14 août 1997, la Banque de Nouvelle-Écosse a fait l'acquisition de la Compagnie Trust National et de la Société d'hypothèques Victoria et Grey. En conséquence, les dépôts des banques ont augmenté de 12,8 milliards de dollars. Les principaux avoirs touchés par cette opération ont été les prêts hypothécaires et les prêts aux particuliers.

Le 26 avril 1999, la Banque Royale du Canada a fait l'acquisition de Connor Clark Private Trust Company. Les dépôts des banques se sont ainsi accrus de 921 millions de dollars à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cette augmentation.

Le 11 août 1999, Canada Trust a acquis cinq succursales de la Citibanque offrant des services financiers aux particuliers, ce qui s'est traduit par une diminution de 337 millions de dollars des dépôts des banques à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cette baisse.

Le 13 août 1999, la Banque Nationale du Canada a fait l'acquisition de First Marathon Inc. Les dépôts des banques ont donc augmenté de 245 millions de dollars à cette date.

On 23 June 2001, Bank of Nova Scotia purchased Fortis Trust Corporation. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$52 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 28 December 2001, the Canadian Imperial Bank of Commerce purchased the Canadian private client business of Merrill Lynch Canada Inc. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$1.8 billion. The principal assets affected were personal loans.

On 1 August 2002, Pacific & Western's eTrust of Canada became a bank (Pacific & Western Bank of Canada). Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$625 million. The principal assets affected were personal loans.

On 1 July 2003, Canadian Tire Financial Services became a bank (Canadian Tire Bank). Effective that date, personal loans of the chartered banks increased by \$1,980 million.

On 15 December 2003, Sears Financial Services Ltd. and Sears Acceptance Co. merged to form Sears Canada Bank. Effective that date, personal loans of the chartered banks increased by \$2,866 million.

## C1-C2

Source: Bank of Canada

From November 1981, data in Tables C1 and C2 include all wholly and majority owned subsidiaries of the chartered banks, and accrued interest is not included in the various asset and liability items but rather is included in other assets and other liabilities. Prior to this date, the data consolidated only foreign wholly owned banking subsidiaries, and accrued interest was included on an item-by-item basis. Data for the monthly average series are available from August 1953.

- *Treasury bills* are reported at amortized value beginning in November 1981; previously they were reported at par value.
- *Government of Canada direct and guaranteed bonds* are at amortized value and until November 1981 include accrued interest.
- *Call and short loans* to investment dealers and stockbrokers include *special call loans*. Special call loans can be liquidated by either the lender or borrower on the same day that notice is given or in 24 hours after notice is given.
- *Holdings of selected short-term assets — other*. Other holdings of selected short-term assets consist of bankers' acceptances of other banks and deposits with other banks until November 1994; since then they have consisted of acceptances of other regulated financial institutions and deposits with other regulated financial institutions.
- *Short-term paper* consists of notes, treasury bills and like evidences of indebtedness payable in Canadian dollars and issued for a term of one year or less (Government of Canada treasury bills and bankers' acceptances of other banks are excluded). Short-term paper acquired directly from the issuer was included in loans, while paper acquired in the market was included in Canadian securities until November 1981. Since then all paper

Le 1<sup>er</sup> février 2000, la Banque Toronto-Dominion a fait l'acquisition de Canada Trust. En conséquence, les dépôts des banques ont augmenté de 41,7 milliards de dollars. Les principaux avoirs touchés par cette opération ont été les prêts aux particuliers.

Le 1<sup>er</sup> mars 2000, la Banque Laurentienne a acquis la Compagnie de fiducie Sun Life, ce qui s'est traduit par une augmentation de 1 783 millions de dollars des dépôts des banques à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cet accroissement.

Le 2 mai 2001, State Street Trust est devenue une banque (State Street Bank and Trust Company). Les dépôts des banques ont donc augmenté de 1 622 millions de dollars à cette date.

Le 23 juin 2001, la Banque de Nouvelle-Écosse a fait l'acquisition de Fortis Trust Corporation, ce qui s'est traduit par une augmentation de 52 millions de dollars des dépôts des banques à cette date. Le principal élément d'actif touché par cet accroissement a été les prêts hypothécaires à l'habitation.

Le 28 décembre 2001, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a fait l'acquisition du Groupe de clientèle privée de Merrill Lynch Canada Inc., ce qui a fait augmenter les dépôts des banques de 1,8 milliard de dollars à cette date. Les principaux avoirs touchés par cette opération ont été les prêts aux particuliers.

Le 1<sup>er</sup> août 2002, la société Pacific & Western's eTrust of Canada est devenue une banque (Pacific & Western Bank of Canada). Les dépôts des banques se sont ainsi accrus de 625 millions de dollars à cette date. Les prêts aux particuliers ont été le principal élément d'actif touché par cet accroissement.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2003, la société Services Financiers Canadian Tire Limitée est devenue une banque (Banque Canadian Tire). En conséquence, le total des prêts aux particuliers consentis par les banques à cette date a augmenté de 1 980 millions de dollars.

Le 15 décembre 2003, les Services Financiers Sears Limitée et la Société Financière Sears Inc. ont fusionné pour former la Banque Sears Canada, ce qui s'est traduit par une hausse de 2 866 millions de dollars du total des prêts aux particuliers consentis par les banques à cette date.

## C1-C2

Source : Banque du Canada

Depuis novembre 1981, les données des Tableaux C1 et C2 comprennent les données de l'ensemble des filiales en propriété exclusive ou majoritaire des banques à charte, et l'intérêt couru n'est pas compris dans les divers postes de l'actif ou du passif, mais dans les autres avoirs et les autres engagements. Auparavant, seules les données des filiales bancaires en propriété exclusive détenues à l'étranger étaient consolidées, et l'intérêt couru était, dans chaque cas, compris dans les chiffres du poste concerné. Les données relatives aux moyennes mensuelles remontent à août 1953.

- À partir de novembre 1981, les *bons du Trésor* sont comptabilisés à leur valeur nette après amortissement; auparavant, ils étaient inscrits à leur valeur nominale.
- Les *obligations émises ou garanties par le gouvernement canadien* figurent à leur valeur après amortissement, majorée, jusqu'en novembre 1981, des intérêts courus.
- Les *prêts à vue ou à court terme* aux courtiers en valeurs mobilières ou aux agents de change comprennent les prêts à vue spéciaux. Ces derniers peuvent être remboursés sur préavis du prêteur ou de l'emprunteur le jour même du préavis ou dans les 24 heures.
- *Divers avoirs à court terme - autres*. Les autres avoirs à court terme comprenaient, jusqu'en novembre 1994, les acceptations bancaires des autres banques et les dépôts auprès d'autres banques; depuis, ils comprennent les acceptations d'autres institutions financières réglementées et les dépôts auprès d'autres institutions financières réglementées.
- *Le papier à court terme* comprend les billets, les bons du Trésor et d'autres titres de créance du même genre libellés en dollars canadiens et dont l'échéance à l'émission ne dépassait pas un an, mais non les bons du Trésor du gouvernement canadien ni les acceptations bancaires d'autres banques. Jusqu'en novembre 1981, le papier à court terme acheté directement de l'émetteur était classé avec les prêts, tandis que le papier acheté directement sur le marché figurait dans la colonne des titres canadiens. Depuis, tout

acquired by the banks is classified as securities. Acceptances of the reporting bank, when bought by the bank, are classified as loans.

- *Less liquid assets* until November 1981 included securities with a term of less than one year that were purchased directly from an issuer at time of issue. Canada Savings Bonds loans are loans to finance purchases of Canada Savings Bonds (CSBs) at the time of issue, including those CSBs purchased by payroll deduction. Effective 5 November 1986, sales under the Monthly Savings Plan were discontinued. Moreover, the banks have sold to the government a participation in the major portion of loans advanced for payroll purchases. • *Personal* loans include personal loans against marketable securities, home improvement loans, student loans, loans to purchase Canada Savings Bonds, and all other loans to individuals to finance the purchase of consumer goods and services (see Table C7). Certain personal loans have been reclassified into business loans, resulting in a reduction in personal loans and an increase in business loans of approximately \$900 million in November 1981.

- Beginning July 1991, *non-mortgage loans to Canadian residents and to non-residents for business purposes* are split between reverse repurchase agreements and business loans. Reverse repurchase agreements entail the purchase of securities today with an agreement to resell the securities at a later date.

- *Non-mortgage loans to non-residents for business purposes* include loans to foreign governments.

- *Canadian securities* before November 1981 did not include securities with a term of less than one year at time of issue that were purchased directly from an issuer, since these were classified as loans. • *Provincial and municipal* securities are at amortized value and include securities guaranteed by provincial governments. • *Corporate* securities are shown at not more than market value until November 1981, when they are shown at amortized value.

- *Net foreign currency assets* are defined as the total of gold coin and bullion; foreign currency; bank deposits in foreign currencies; foreign securities; foreign-pay securities issued by Canadian borrowers; day, call and short loans to investment dealers and stockbrokers in foreign currencies; other loans in foreign currencies; investment in controlled corporations abroad (up to November 1981); and net foreign currency items in transit less deposits by banks in foreign currencies and other deposits in foreign currencies. Total foreign currency assets and total foreign currency liabilities are shown in Tables C3 and C4, respectively.

- *Estimated net private sector float* consists of cheques and other items relating to private sector deposits that have not been cleared, which create an element of double counting in the Canadian dollar deposit liabilities of the chartered banks. Prior to December 1985, the figures for total float shown in Table C2 were estimated by the Bank of Canada based on weekly data for total Canadian dollar major liabilities and total major assets and on the most recent month-end data for the net balance of other liability and asset items. Beginning in December 1985, total float has been reported directly by the chartered banks. Both the estimated total float data and that reported directly are adjusted to exclude float relating to Government of Canada and Bank of Canada transactions.

- *Bankers' acceptances outstanding*. When a bank purchases its own acceptances for investment purposes, these purchases are included in general loans and are netted from the amount of bankers' acceptances outstanding on both the asset and liability side of the balance sheet. Purchases of acceptances of other regulated institutions are included in *Canadian dollar deposits with other regulated financial institutions* in Table C3.

le papier acheté par les banques est groupé avec les titres. Les acceptations de la banque déclarante sont classées avec les prêts quand elles sont achetées par celle-ci.

- Jusqu'en novembre 1981, les *avoirs de seconde liquidité* incluaient les titres à moins d'un an achetés directement des émetteurs lors de leur émission. Certains prêts sont destinés à financer des souscriptions aux obligations d'épargne du Canada, y compris les souscriptions selon le Mode d'épargne sur le salaire. Depuis le 5 novembre 1986, il n'y a plus de vente selon le Mode d'épargne mensuel. De plus, les banques ont vendu au gouvernement une participation dans la plus grande partie des prêts servant à financer les achats selon le Mode d'épargne sur le salaire. • *Les prêts personnels* comprennent les prêts sur titres négociables, les prêts pour l'amélioration des maisons, les prêts aux étudiants, les prêts devant permettre d'acheter des obligations d'épargne du Canada et tous les autres prêts personnels destinés à financer l'achat de biens de consommation et de services (voir Tableau C7). Certains prêts qui figuraient sous la rubrique des prêts personnels ont été groupés avec les prêts commerciaux; il en est résulté une baisse des prêts personnels et une augmentation des prêts commerciaux de l'ordre de 900 millions de dollars en novembre 1981.

- Depuis juillet 1991, les *prêts non hypothécaires* consentis à des résidents canadiens et à des non-résidents à des fins commerciales sont répartis entre les prises en pension et les prêts aux entreprises. Les prises en pension sont des opérations d'achat de titres qui se dénouent par la vente ultérieure de ceux-ci.

- *Les prêts non hypothécaires* consentis à des non-résidents à des fins commerciales comprennent les prêts à des pays étrangers.

- Jusqu'en novembre 1981, les *titres canadiens* ne comprenaient pas les titres à moins d'un an achetés directement de l'émetteur, car ces derniers étaient assimilés à des prêts. • Les titres des *provinces et municipalités*, qui comprennent également les titres émis sous la garantie d'un gouvernement provincial, figurent ici à leur valeur après amortissement. • Jusqu'en novembre 1981, les titres des *sociétés* figurent à une valeur qui ne dépasse pas leur valeur marchande; à partir de cette date, ils figurent à leur valeur nette après amortissement.

- Les *avoirs uets en monnaies étrangères* comprennent l'encaisse-or (pièces et lingots), les monnaies étrangères, les dépôts bancaires en monnaies étrangères, les titres en monnaies étrangères, y compris ceux qui sont émis par des emprunteurs canadiens, les prêts en monnaies étrangères aux courtiers en valeurs mobilières (prêts au jour le jour ou prêts à vue ou à court terme sur titres), les autres prêts en monnaies étrangères, les investissements dans des sociétés étrangères sous le contrôle de la banque (jusqu'en novembre 1981) et le solde net des effets en monnaies étrangères en compensation – déduction faite du passif-dépôts en monnaies étrangères (envers d'autres banques ou tous les autres clients). L'ensemble des avoirs en monnaies étrangères figure au Tableau C3, l'ensemble des engagements en monnaies étrangères, au Tableau C4.

- Le *solde des effets du secteur privé en compensation (estimations)* comprend les chèques et autres instruments relatifs aux dépôts du secteur privé qui n'ont pas encore été compensés et qui, par conséquent, sont comptés deux fois dans le calcul du passif-dépôts en dollars canadiens des banques à charte. Avant décembre 1985, les données de ce poste (Tableau C2) étaient des estimations faites par la Banque du Canada à partir, d'une part, des données hebdomadaires relatives au total des principaux engagements en dollars canadiens et à celui des principaux avoirs et, d'autre part, du solde net des autres éléments de l'actif et du passif publiés dans la dernière situation mensuelle disponible. Depuis décembre 1985, les données relatives à l'ensemble des effets en compensation sont déclarées directement par les banques à charte. Les estimations et les chiffres déclarés directement sont des données dont a été déduit le montant des effets en compensation liés aux opérations du gouvernement canadien et de la Banque du Canada.

- *Acceptations bancaires en circulation*. Lorsqu'une banque acquiert ses propres acceptations à des fins de placement, le montant de ces opérations est porté à la rubrique *Prêts généraux*, après avoir été déduit, à l'actif et au passif, de l'encours de ses acceptations. • Par contre, les acceptations d'autres institutions réglementées détenues en portefeuille sont comprises dans les *dépôts en dollars canadiens auprès d'autres institutions financières réglementées*, au Tableau C3.

### C3-C4

Source: Bank of Canada

Data in Tables C3 and C4 summarize total chartered bank assets and liabilities at month-end from November 1981 onward. These data are, for the most part, a continuation of month-end assets and liabilities based on the consolidated monthly balance sheet return, Schedule J of the 1980 Bank Act and Schedule M of the 1967 Bank Act. The earlier month-end data are available in the December 1982 *Review* and in previous issues. In addition to the format changes, the data in Tables C3 and C4 differ from earlier data because of changes in the level of consolidation and other accounting practices. From November 1981, data include all wholly and majority owned subsidiaries of the chartered banks, and accrued interest is not included in the various asset and liability items but rather is included in other assets and other liabilities. Prior to this date, the data consolidated only foreign wholly owned banking subsidiaries, and accrued interest was included in the related asset or liability item. Equity accounting is used to take account of a bank's investment in companies in which it holds at least 20 per cent and not more than 50 per cent of the companies' voting shares. The data in Tables C3 and C4 differ from data prior to November 1981 in the following ways: (i) all debt securities are valued at amortized value, (ii) interim profits are transferred to retained earnings quarterly rather than at the end of each fiscal year, and (iii) letters of credit and guarantees are no longer included as balance sheet items. All these changes are described in more detail in the article "The new chartered bank statistical reporting system," published in the November 1981 issue of the *Review*.

• Since November 1996, *Other Canadian dollar assets* and *Other liabilities* include, on a gross basis on both sides of the balance sheet, the unrealized gains and losses on marked-to-market bank derivatives positions (unless they meet certain criteria). These had previously been reported on a net basis on one side of the balance sheet.

### C3

Source: Bank of Canada

• *Call and short loans* to investment dealers and stockbrokers include special call loans. Special call loans can be liquidated by either borrower or lender on the same day that notice is given or in 24 hours after notice is given. They are typically secured by short-term paper and other money market securities. Data prior to July 1992 include day-to-day loans.

• *General loans* consist of personal and business loans (including loans to farmers; loans to religious, educational, health and welfare institutions; loans to grain dealers; and loans to sales finance and consumer loan companies). • *Residential mortgages* are loans secured by real estate, including buildings of which at least 50 per cent of the floor space is used or will be used for permanent private accommodation. • *Non-residential mortgages* are all mortgages not classified as residential, such as those on hotels, stores, office buildings, garages, theatres, warehouses, industrial plants, institutional properties, farms, and vacant land. • *Leasing receivables* reflect the financial leasing activities of wholly owned chartered bank leasing subsidiaries carried on according to Section 464 of the 1991 Bank Act.

### C3-C4

Source : Banque du Canada

Les Tableaux C3 et C4 constituent un résumé de la situation des banques à charte en fin de mois à partir de novembre 1981. Les données font suite pour la plupart aux chiffres de fin de mois des principaux postes du bilan des banques qui sont présentés dans le bilan consolidé mensuel, conformément à l'Annexe J de la *Loi sur les banques* de 1980 et à l'Annexe M de la *Loi sur les banques* de 1967. Les données de fin de mois pour la période antérieure sont reproduites dans la livraison de décembre 1982 et dans les numéros précédents de la *Revue*. Outre les modifications apportées à leur présentation, il existe entre les Tableaux C3 et C4 et les tableaux antérieurs des différences dues à des changements apportés à la consolidation des données et aux méthodes comptables. Depuis novembre 1981, les chiffres tiennent compte des données de l'ensemble des filiales en propriété exclusive ou majoritaire des banques à charte, et l'intérêt couru n'est pas compris dans les divers postes de l'actif ou du passif, mais dans les autres avoirs et les autres engagements. Auparavant, seules les données des filiales bancaires en propriété exclusive détenues à l'étranger étaient consolidées, et l'intérêt couru était, dans chaque cas, compris dans les chiffres du poste concerné. On comptabilise maintenant à la valeur de consolidation les placements d'une banque dans une société dont celle-ci détient au moins 20 %, mais pas plus de 50 %, des actions donnant droit de vote. Les autres modifications qui distinguent les données des Tableaux C3 et C4 des données publiées avant novembre 1981 sont les suivantes : i) tous les titres de créance figurent maintenant à leur valeur nette après amortissement, ii) le montant provisoire des bénéfices n'est plus viré à la fin de l'exercice, mais chaque trimestre, au poste des bénéfices non distribués et iii) les lettres de crédit et les garanties ne figurent plus à un poste distinct du relevé. Tous ces changements sont expliqués en détail dans l'article intitulé « Le nouveau système de relevés statistiques des banques à charte », qui a été publié dans la livraison de novembre 1981 de la *Revue*.

• Depuis novembre 1996, les *autres avoirs en dollars canadiens* et les *autres engagements* comprennent la valeur brute des plus-values et des moins-values latentes sur les positions sur produits dérivés ajustées aux cours du marché (à moins qu'elles ne répondent à certains critères). Auparavant, ces plus-values et moins-values étaient présentées à leur valeur nette.

### C3

Source : Banque du Canada

• Les *prêts à vue ou à court terme* aux courtiers en valeurs mobilières comprennent les prêts à vue spéciaux, lesquels peuvent être remboursés à la demande de l'emprunteur ou du prêteur le jour même où le préavis est donné ou dans les 24 heures. Ces prêts sont habituellement garantis par du papier à court terme ou par d'autres titres du marché monétaire. Avant juillet 1992, les données comprenaient les prêts au jour le jour.

• Les *prêts généraux* comprennent les prêts aux particuliers et les prêts aux entreprises (entre autres les prêts aux agriculteurs; les prêts aux institutions religieuses et aux établissements d'enseignement, de soins de santé et de bienfaisance; les prêts aux négociants en grains et aux sociétés de financement ou de prêt à la consommation). • Les *prêts hypothécaires à l'habitation* sont des prêts garantis par des biens immobiliers, notamment certains immeubles dont au moins 50 % de la superficie sert ou servira en permanence de logement. • Les *prêts hypothécaires sur immeubles non résidentiels* comprennent tous les prêts hypothécaires garantis par des biens immobiliers autres que des logements, par exemple les hôtels, magasins, immeubles à bureaux, garages, théâtres, entrepôts, usines, biens immobiliers appartenant à des institutions, fermes et terrains vagues. • Les données des *créances résultant du crédit-bail* font état de toutes les opérations de financement par crédit-bail qu'effectuent les filiales en propriété exclusive spécialisées des banques et qui sont prévues à l'article 464 de la *Loi sur les banques* de 1991.

- *Corporate securities* include securities of corporations associated with banks that consist of all common and preferred shares, debt securities, and the chartered banks' share of the earnings of these companies. Associated corporations are those companies in which a bank owns at least 20 per cent and not more than 50 per cent of the voting shares.

- *Canadian dollar items in transit (net)* are taken directly from the Consolidated Monthly Balance Sheet Return and are not adjusted for float arising from Government of Canada and Bank of Canada transactions.
- *Other Canadian dollar assets* include land, buildings and equipment, and other assets.

- Prior to November 1994, *Canadian dollar deposits with other regulated financial institutions* include only deposits with banks.

## C4

Source: Bank of Canada

- *Bankers' acceptances* are acceptances issued by a bank and not purchased by that same bank. If a bank purchases its own acceptances, these acceptances are included in general loans and are netted from the amount of bankers' acceptances outstanding on both the asset and liability side of the balance sheet. Purchases of acceptances of other regulated financial institutions are included in *Canadian dollar deposits with other regulated financial institutions* (see Table C3).

- *Liabilities of subsidiaries other than deposits* include liabilities of subsidiaries other than those included in deposit liabilities, such as debentures.

- *Non-controlling interest in subsidiaries* represents the amounts arising from the preparation of Schedule J on a consolidated basis.

## C5–C6

Source: Bank of Canada

Data cover total chartered bank assets and liabilities at the end of each calendar quarter and are classified on a basis consistent with the month-end balance sheet published in C3 and C4. These data are, for the most part, a continuation of quarterly regional distribution of assets and liabilities formerly based on Schedule M of the 1967 Bank Act. In addition to the format changes, the new data differ from earlier data because of changes in the level of consolidation and other accounting practices. See the notes to C3–C4 for further details on these changes.

Unless otherwise indicated, claims and liabilities of chartered banks are allocated on the basis of the location of the branch in which they are booked. Claims on and liabilities to non-residents are reported in *Unallocated in Canada and/or international*. Loans are reported gross of allowance for impairment, which is reported in *Unallocated in Canada and/or international*.

Other items that could not be allocated on the basis of the location of the branch are reported as *Residual assets* and *Residual liabilities* and have been allocated on the basis of total Canadian dollar deposit liabilities. *Residual assets* include: gold coin and gold and silver bullion, deposits with the Bank of Canada, deposits with banks, items in transit (net), securities issued or guaranteed by Canada, non-mortgage loans to regulated financial institutions and foreign governments, insurance-related assets, reverse repurchase agreements, allowance for impairment, and other assets from December 1994 onward.

- Les *titres des sociétés* comprennent les titres des sociétés associées aux banques, à savoir les actions ordinaires, les actions privilégiées, les titres de dette ainsi que la part de bénéfices de ces sociétés versée aux banques à charte. Une société associée est une société dont au moins 20 %, mais pas plus de 50 %, des actions donnant droit de vote sont détenus par une banque.
- Les données relatives au *solde des effets en dollars canadiens en compensation* proviennent directement du bilan consolidé mensuel et ne sont pas corrigées pour prendre en considération le solde des effets en compensation du gouvernement canadien ni les opérations de la Banque du Canada.
- Les *autres avoirs en dollars canadiens* comprennent les terrains, les immeubles et l'équipement et divers autres avoirs.

- Avant novembre 1994, les *dépôts en dollars canadiens auprès d'autres institutions financières réglementées* n'englobent que les dépôts aux banques.

## C4

Source : Banque du Canada

- Les données des *acceptations bancaires* représentent les acceptations émises par une banque et non rachetées par celle-ci. Lorsqu'une banque acquiert ses propres acceptations, elle les déclare sous la rubrique des prêts généraux et les déduit, à l'actif et au passif de son bilan, de l'encours de ses acceptations. Par contre, les acceptations d'autres institutions financières réglementées détenues en portefeuille sont comprises dans les *dépôts en dollars canadiens auprès d'autres institutions financières réglementées* (voir le Tableau C3).

- Les *engagements des filiales, dépôts exclus*, comprennent les engagements contractés par les filiales et inscrits à un poste autre que ceux du passif-dépôts, les débetures par exemple.

- Les données qui figurent sous la rubrique *Participation non majoritaire dans les filiales* représentent les montants résultant de la consolidation des données de l'Annexe J.

## C5–C6

Source : Banque du Canada

Les tableaux C5 et C6 constituent un résumé de la situation des banques à charte à la fin de chaque trimestre de l'année civile, et leurs données sont classées conformément au résumé de la situation en fin de mois reproduit aux Tableaux C3 et C4. Ils font suite, pour la majeure partie, aux données trimestrielles sur la répartition géographique de l'actif et du passif qui, auparavant, étaient présentées conformément à l'Annexe M de la *Loi sur les banques* de 1967. Outre les modifications apportées à leur présentation, les nouvelles données diffèrent des anciennes en raison des changements apportés à la consolidation des données et aux méthodes comptables. Ces changements sont expliqués de façon plus détaillée dans les notes relatives aux Tableaux C3 et C4.

Sauf indication contraire, l'actif et le passif des banques à charte sont répartis selon l'endroit où se trouve la succursale bancaire où ils sont comptabilisés. Les créances sur les non-résidents et les engagements envers eux sont présentés aux rubriques *Opérations non réparties au Canada et opérations internationales*. Aucune réserve pour créances douteuses n'est déduite des chiffres des prêts. Ces sommes, sont déclarées sous les rubriques *Opérations non réparties au Canada et opérations internationales*.

Les éléments qui n'ont pu être répartis selon l'endroit où se trouve la succursale bancaire figurent sous les rubriques *Autres éléments de l'actif* et *Autres éléments du passif* et sont répartis selon l'ensemble des dépôts en dollars canadiens. Depuis décembre 1994, les *autres éléments de l'actif* comprennent : les pièces d'or, les lingots d'or et d'argent, les dépôts à la Banque du Canada, les dépôts bancaires, le montant net des effets en compensation, les titres émis ou garantis par le gouvernement canadien, les prêts non hypothécaires consentis à des institutions financières réglementées et à des gouvernements étrangers, les

Prior to this date, reverse repurchase agreements were included primarily in other business loans and foreign currency loans and securities. *Residual liabilities* include: all Government of Canada deposits, all interbank deposits, advances from the Bank of Canada, insurance-related liabilities, other liabilities, subordinated debt, and share-holders' equity. Since December 1994, they also include deposits of non-bank deposit-taking institutions.

## C5

Source: Bank of Canada

- *Provincial securities* are distributed by province of issuing authority.
- *Loans to provinces and municipalities* are classified by the province of the borrower.
- *Personal credit card loans* are allocated by province of residence of the cardholder.
- *Residential and non-residential mortgages* are allocated on the basis of the location of the mortgaged property.
- *Agricultural loans* include loans to the Wheat Board and other grain dealers.
- *Total assets distributed by province* are the sum of all assets excluding residual assets.

## C6

Source: Bank of Canada

- *Deposits of provincial governments* are classified by creditor province.
- *Total liabilities distributed by province* are the sum of all liabilities excluding *Residual liabilities*.

## C7

Source: Bank of Canada

Data cover chartered bank non-mortgage loans. The institutional sectors used for these data conform to the Statistics Canada definitions in the financial flow sector accounts. Data in this table are reported gross of allowance for impairment and will therefore differ from non-mortgage loans as presented in Table C3. The detailed loan categories cover only non-mortgage loans to Canadian residents – loans to non-residents are shown separately in the table. Foreign currency loans have been converted into their Canadian dollar equivalents using the closing exchange rate prevailing on the last business day of the quarter.

- The Canadian dollar portion of *loans to Canadian individuals for non-business purposes* generally conforms to the total personal loan series previously reported, except that loans are reported gross of allowance for impairment and also do not include loans to non-residents.
- *Tax-sheltered plans* include loans for registered savings plans such as RRSPs and RHOSPs.
- *Marketable stocks and bonds* are loans to individuals other than

actifs liés à des assurances, les prises en pension, les réserves pour créances douteuses et autres avoirs; avant cette date, les prises en pension étaient essentiellement comprises dans les autres prêts aux entreprises et les prêts et titres en devises. Les *autres éléments du passif* comprennent : l'ensemble des dépôts du gouvernement canadien, l'ensemble des dépôts interbancaires, les avances de la Banque du Canada, les engagements liés à des assurances, d'autres engagements, la dette subordonnée et l'avoir propre des actionnaires. Depuis décembre 1994, ils comprennent aussi les dépôts dans les établissements de dépôt parabancaires.

## C5

Source : Banque du Canada

- Les *titres des provinces* sont ventilés par province émettrice.
- Les *prêts aux provinces et municipalités* sont ventilés selon la province.
- Les *prêts personnels sur cartes de crédit* sont répartis selon la province où réside le titulaire de la carte.
- Les *prêts hypothécaires à l'habitation* et les *prêts hypothécaires sur immeubles non résidentiels* sont répartis selon l'emplacement du bien hypothéqué.
- Les données des *prêts agricoles* comprennent les prêts à la Commission canadienne du blé et à d'autres négociants en grains.
- *L'ensemble de l'actif réparti par province* représente tous les éléments de l'actif, à l'exclusion de ceux du poste résiduel.

## C6

Source : Banque du Canada

- Les *dépôts des gouvernements provinciaux* sont répartis suivant la province au nom de laquelle les dépôts sont inscrits.
- *L'ensemble du passif réparti par province* représente tous les engagements, à l'exclusion de ceux du poste résiduel.

## C7

Source : Banque du Canada

Les données du Tableau C7 concernent les prêts autres que les prêts hypothécaires des banques à charte. Les définitions des secteurs institutionnels utilisées dans la production de ces données concordent avec celles qu'utilise Statistique Canada dans les comptes des flux financiers. Les chiffres contenus dans ce tableau sont déclarés en termes bruts, c'est-à-dire que les réserves pour créances douteuses n'en sont pas déduites; ils diffèrent donc des données des prêts non hypothécaires présentées au Tableau C3. Les différentes catégories de prêts recouvrent seulement les prêts non hypothécaires octroyés aux résidents canadiens; les prêts aux non-résidents sont groupés sous une rubrique distincte. Les montants des prêts en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de clôture du dernier jour ouvrable du trimestre.

- La tranche des *prêts non commerciaux à des Canadiens* constituée par les prêts en dollars canadiens correspond en gros à l'ensemble des prêts personnels, dont les chiffres étaient publiés auparavant dans la *Revue*, sauf que les données des prêts sont déclarées en termes bruts — c'est-à-dire sans que les réserves pour créances douteuses n'en soient déduites — et qu'elles ne comprennent pas les prêts aux non-résidents.

investment dealers and brokers which, when made, were fully secured by marketable stocks and bonds.

- *Loans to purchase consumer goods and other personal services* include loans secured by marketable stocks and bonds that have been identified as being used to purchase consumer goods or services.
- *Private passenger vehicles* include all loans so identified whether or not they are secured by the purchased vehicle.
- *Mobile homes* include non-mortgage loans for all mobile homes as defined in the National Housing Act.
- *Credit cards* include all outstanding balances under a credit card plan.

- *Deposit-taking* financial institutions include Canadian chartered banks, Quebec savings banks, credit unions and caisses populaires, trust companies and mortgage loan companies.
- *Other* financial institutions include insurance companies, pension funds, consumer and business finance companies, investment companies, and public financial institutions.

- *Non-financial corporations and unincorporated businesses* include all corporations, unincorporated businesses and unincorporated branches of foreign corporations operating in Canada (except financial institutions and government enterprises), and are classified using the *1980 Standard Industrial Classification* published by Statistics Canada.

- *Agriculture* includes agricultural industries as well as service industries incidental to agriculture, e.g., the veterinary and harvesting industries etc.
- *Energy* includes establishments primarily engaged in exploration and/or production of conventional petroleum and natural gas.
- *Builders and developers* include those engaged in either residential or non-residential building activities. Land developers are included under *other* construction.
- *Multi-product conglomerates* include those non-financial private corporations in which no one business constitutes more than 50 per cent of the corporation's total activity.
- *Unincorporated businesses* include all businesses that are not incorporated under the law of Canada or a province and that are not unincorporated branches of foreign corporations.

- *Government enterprises* include all Canadian and foreign public corporations in which a government holds at least 50 per cent of the voting stock and any subsidiaries of these companies. It also includes all governmental bodies that carry on a business and have their own borrowing authority.

- *Loans to institutions* include loans to private non-profit institutions and to religious, health and educational institutions.

- *Loans to governments* include loans to all governmental entities that do not carry on a business or do not have their own borrowing authority.

- *Loans to non-residents* are loans to individuals, corporations or other organizations not ordinarily resident in Canada, but do not include lease financing receivables of non-residents or loans to and deposits with non-resident associated corporations, which are reported under *leasing receivables*.

- *Loans made under Government of Canada guaranteed loans schemes* do not include funds advanced under the Small Business Development Bond or Small Business Bond programs, as these instruments are classified as securities on the books of the chartered banks.

- Beginning December 1994, *loans by securities subsidiaries* exclude reverse repurchase agreements.

- Beginning December 1994, *loans to non-residents* exclude reverse repurchase agreements.

- *Les régimes d'abri fiscal* comprennent les prêts dont le produit a été versé à des régimes d'épargne enregistrés, par exemple un REEL ou un REER.
- *Les actions et obligations négociables* comprennent les prêts consentis à des particuliers autres que les courtiers en valeurs mobilières et qui, au moment de leur octroi, étaient garantis par des obligations ou des actions négociables.

- Les prêts pour l'*achat de biens de consommation et de services personnels* comprennent les prêts garantis par des obligations et des actions négociables, s'il est établi que leur produit sert à l'achat de services et de biens de consommation.
- *Voitures particulières*. Ce poste regroupe tous les prêts de cette catégorie, qu'ils soient ou non garantis par le véhicule acheté.
- *Maisons mobiles*. Ce poste comprend tous les prêts non hypothécaires destinés à l'achat de maisons mobiles, dont on trouve la définition dans la *Loi nationale sur l'habitation*.
- *Cartes de crédit*. Ce poste recouvre toutes les sommes dues au titre d'un régime de carte de crédit.

- *Les institutions de dépôt* comprennent les banques à charte canadiennes, les banques d'épargne du Québec, les caisses populaires et credit unions, les sociétés de fiducie et les sociétés de prêt hypothécaire.

- *Les autres institutions financières* comprennent les compagnies d'assurance, les caisses de retraite, les sociétés de prêt à la consommation et de financement des entreprises, les sociétés de placement et les institutions financières publiques.

- *Sociétés non financières et entreprises individuelles*. Ce poste comprend toutes les sociétés, les entreprises individuelles et les succursales canadiennes des sociétés étrangères (institutions financières et entreprises publiques exclues); elles sont groupées conformément à la *Classification type des industries de 1980*, publiée par Statistique Canada.
- *L'agriculture* comprend les exploitations agricoles ainsi que les industries productrices de services liées à l'agriculture, soit la médecine vétérinaire, les récoltes, etc.
- La rubrique *Énergie* comprend les entreprises qui se consacrent essentiellement à l'exploration ou à la production de pétrole classique et de gaz naturel ou à ces deux activités à la fois.
- *Constructeurs et promoteurs immobiliers*. Ce poste concerne les entreprises qui œuvrent dans le domaine de la construction résidentielle ou non résidentielle. Les lotisseurs sont groupés sous la rubrique *Autres*.
- *Les conglomerats multi-produits* comprennent toutes les sociétés non financières du secteur privé dans lesquelles aucune activité commerciale ne représente à elle seule plus de 50 % de l'ensemble des activités de la société.
- *Les entreprises individuelles* comprennent toutes les entreprises qui ne sont pas constituées en sociétés, que ce soit en vertu d'une loi canadienne ou d'une loi provinciale, et qui ne sont pas des succursales de sociétés étrangères.

- *Les entreprises publiques* comprennent, d'une part, toutes les sociétés canadiennes et étrangères dans lesquelles un gouvernement détient au moins 50 % des actions donnant droit de vote et, d'autre part, toutes les filiales de ces sociétés. Cette rubrique recouvre également tous les organismes publics qui exercent une activité commerciale et qui ont le pouvoir d'emprunter.

- Le poste *Prêts aux institutions* comprend les prêts aux institutions privées à but non lucratif, aux institutions religieuses et aux établissements de soins de santé et d'enseignement.

- La rubrique *Prêts aux administrations publiques* comprend tous les prêts aux administrations publiques qui n'exercent pas une activité commerciale ou qui n'ont pas le pouvoir d'emprunter.

- *Prêts à des non-résidents*. Ce poste regroupe les prêts aux particuliers, sociétés ou autres organismes qui ne sont pas normalement des résidents canadiens, mais il ne recouvre pas les créances résultant du crédit-bail sur les non-résidents ni les opérations de prêt ou de dépôt avec des sociétés associées non résidentes; ces opérations figurent respectivement sous la rubrique *Créances résultant du crédit-bail*.

- *Les prêts consentis en vertu de programmes garantis par le gouvernement fédéral* ne comprennent pas les avances octroyées dans le cadre des programmes d'émission d'obligations pour l'expansion ou pour le financement de la petite entreprise, car ces placements sont classés comme titres dans les livres des banques à charte.

- À compter de décembre 1994, les prises en pension ne sont plus comprises dans les prêts octroyés par les filiales de courtage des banques.

- À compter de décembre 1994, les prises en pension ne sont plus comprises dans les prêts à des non-résidents.

**C8**

Source: Bank of Canada

The data shown are monthly averages of Wednesdays prior to January 1994, and monthly averages of days thereafter. The series have been seasonally adjusted by means of Statistics Canada's X-12 ARIMA Seasonal Adjustment Program, which employs a ratio-to-moving-average technique on an observed data series that may be augmented by one year of ARIMA forecasted and backcasted data. Since the seasonal adjustment is recalculated when an additional 12 months of data become available, the series are subject to annual revisions. The individual series as well as the aggregates are adjusted independently; consequently, the seasonally adjusted components do not necessarily add to the totals. Data are available from July 1954. Users are referred to the notes to the tables in the December 1982 issue of the *Review* and in earlier issues for a description of the impact on the data of the 1967 Bank Act revisions.

- *Net demand deposits* are net of estimated private sector float.
- *Less liquid Canadian dollar assets* consist principally of loans, mortgages, and non-Government of Canada securities.
- *Total loans* do not include day-to-day loans, call loans, or residential mortgage loans.
- *General loans* represent business and personal loans, loans to farmers, loans to religious, education, health and welfare institutions, and loans to grain dealers and to sales, finance and consumer loan companies. Loans to provinces and municipalities are not included.
- *Total personal loans* include loans to purchase Canada Savings Bonds.

**C9**

Source: Bank of Canada

Data cover total foreign currency assets and liabilities of the chartered banks, whether booked in Canada or abroad. The figures include all gold transactions. Published data are available from January 1954.

Users are referred to the notes to the tables in the December 1982 issue of the *Review* and in earlier issues for a description of the impact on the data of the 1967 Bank Act revisions.

- *Assets* do not include bank premises abroad.
- *Call loans* include day, call, and short loans to investment dealers and stockbrokers in foreign currencies.
- *Other assets* include gold coin and bullion, foreign notes and coin, and foreign currency items in transit (float). The last item is frequently a net liability.

**C8**

Source : Banque du Canada

Les données du Tableau C8 sont les moyennes mensuelles des mercredis de la période antérieure à janvier 1994 et les moyennes mensuelles des jours écoulés depuis. Les séries ont été désaisonnalisées à l'aide de la méthode X-12-ARMMI du programme de désaisonnalisation de Statistique Canada, qui applique la technique des moyennes mobiles aux séries chronologiques et permet de produire, par extrapolation, les séries de l'année précédente ou de l'année suivante. Les facteurs de désaisonnalisation sont calculés à nouveau chaque fois que paraissent les données d'une nouvelle période de douze mois, de sorte que ces séries sont révisées chaque année. Du fait que ces statistiques sont désaisonnalisées séparément, la somme des éléments d'un même ensemble ne correspond pas toujours au total indiqué. Ces données remontent à juillet 1954. Les utilisateurs trouveront, dans les notes relatives aux tableaux parues dans la livraison de décembre 1982 et dans les numéros précédents de la *Revue*, une description des répercussions que les révisions apportées en 1967 à la *Loi sur les banques* ont eues sur les données.

- *Dépôts à vue nets*. Le montant estimatif des effets du secteur privé en compensation a été déduit du montant des dépôts.
- *Les avoirs de seconde liquidité en dollars canadiens* comprennent essentiellement les prêts, les prêts hypothécaires et les titres autres que ceux du gouvernement canadien.
- *L'ensemble des prêts* ne comprend pas les catégories spéciales suivantes : prêts au jour le jour, prêts à vue et prêts hypothécaires à l'habitation.
- *Les prêts généraux* comprennent les prêts aux entreprises, les prêts aux particuliers et les prêts aux agriculteurs, aux institutions religieuses et aux établissements d'enseignement, de soins de santé et de bienfaisance, aux négociants en grains et aux sociétés de financement ou de prêt à la consommation. Ils ne comprennent pas les prêts aux provinces et aux municipalités.
- *L'ensemble des prêts personnels* comprend les prêts destinés à financer l'achat d'obligations d'épargne du Canada.

**C9**

Source : Banque du Canada

Les séries du Tableau C9 couvrent tous les avoirs et engagements des banques à charte en monnaies étrangères au Canada et à l'étranger, ainsi que toutes les opérations sur or. Elles remontent à janvier 1954.

Les utilisateurs trouveront, dans les notes relatives aux tableaux parues dans la livraison de décembre 1982 et dans les numéros précédents de la *Revue*, une description des répercussions que les révisions apportées en 1967 à la *Loi sur les banques* ont eues sur les données.

- *Les avoirs* ne comprennent pas les immeubles des banques à l'étranger.
- *Les prêts à vue* comprennent les prêts en monnaies étrangères au jour le jour, à vue ou à court terme octroyés aux courtiers en valeurs mobilières.
- *Les autres avoirs* comprennent les pièces et lingots d'or, les pièces de monnaie et billets étrangers ainsi que le solde net des effets en monnaies étrangères en compensation, lequel est souvent négatif.

**C10**

Source: Bank of Canada

Data cover foreign currency and Canadian currency assets and liabilities (excluding bullion, note and coin holdings, and subordinated debt) on the books of the chartered banks, domestic and foreign branches, agencies and subsidiaries. Assets and liabilities have been classified according to the country of residence of the banks' customers and by the nature of the banks' customers (i.e., bank or non-bank). Residency of borrowers and depositors is determined according to the mailing address of the banks' customers, unless the bank is aware that the residential status of the depositor or borrower is different from that indicated by the mailing address. Foreign branches or subsidiaries of Canadian corporations are classified as non-residents, while branches or subsidiaries of foreign corporations operating in Canada are classified as residents. Information on the chartered banks' booked-in-Canada net foreign currency position with non-residents can be found in Table J2.

All claims are reported gross of allowance for impairment. Securities issued by, or loans to, official monetary institutions are included as public claims. Prior to 1Q 2005 they were included as bank claims. "Local" activities are those claims or liabilities of an office of a bank made with residents of the country in which the office booking the claim or liability is located and which are denominated in the domestic currency of the country. All other claims or liabilities are defined as "non-local." Prior to June 1983, bank claims and liabilities include only the "non-local" component.

Following are the countries that make up the "Other" component for each geographical grouping:

- *Other Western Europe*: Andorra, Cyprus, Denmark, Faroe Islands, Finland, Gibraltar, Greece, Greenland, Guernsey, Iceland, Ireland, the Isle of Man, Jersey, Liechtenstein, Luxembourg, Malta, Monaco, Norway, Portugal, San Marino, Turkey and the Vatican.
- *Other Central Europe and Central Asia*: Albania, Armenia, Azerbaijan, Belarus, Bosnia-Herzegovina, Bulgaria, Croatia, Czechoslovakia (until 4Q 2004), Czech Republic, Estonia, Georgia, Hungary, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Latvia, Lithuania, Macedonia, Moldova, Romania, Serbia and Montenegro, Slovak Republic, Slovenia, Tajikistan, Turkmenistan, Ukraine, Uzbekistan and Yugoslavia (until 4Q 2004).
- *Other east Asia and the Pacific*: Afghanistan, American Samoa, Antarctica, Bangladesh, Kingdom of Bhutan, British Indian Ocean Territory, British Solomon Islands, Brunei, Cambodia, Cocos (Keeling) Islands, Cook Islands, Fiji, French Polynesia, Guam, Indonesia, Kiribati and Tuvalu (formerly Gilbert and Ellice Islands), Democratic People's Republic of Korea, Laos, Macao, Republic of Maldives, Marshall Islands, Micronesia, Midway Island, Mongolia, Myanmar (formerly Burma), Nauru, Kingdom of Nepal, New Caledonia, Niue Island, Norfolk Island, Pacific Islands (Trust Territory), Pakistan, Palau, Papua New Guinea, Pitcairn Island, Samoa, Sikkim, Sri Lanka, Timor Leste, Tokelau or Union Islands, Tonga, miscellaneous U.S. territories, Vietnam, Wake Island, and Wallis and Futuna Islands.
- *Other Latin America and Caribbean*: Belize, Colombia, Costa Rica, Cuba, Dominican Republic, Ecuador, El Salvador, Falkland Islands, French Guiana, Guatemala, Guyana, Haiti, Honduras, Jamaica, Nicaragua, Panama Canal Zone, Paraguay, Puerto Rico, St. Pierre and Miquelon, Suriname, Uruguay and U.S. Virgin Islands.

**C10**

Source : Banque du Canada

Les données du Tableau C10 englobent tous les avoirs et les engagements en monnaies étrangères (à l'exclusion des lingots d'or, des pièces de monnaie, des billets et des créances de second rang) comptabilisés dans des succursales, agences et filiales des banques à charte au Canada et à l'étranger. Les avoirs et les engagements des banques à charte sont ventilés selon le pays de résidence de leurs clients (banques ou autres) et le genre d'activités dans lesquelles ceux-ci sont engagés. Le lieu de résidence des clients est établi selon l'adresse postale de ces derniers, sauf lorsque la banque sait que la résidence d'un déposant ou d'un emprunteur diffère de celle indiquée dans son adresse postale. Les succursales ou filiales de sociétés canadiennes à l'étranger sont classées comme des non-résidents, tandis que les succursales ou filiales de sociétés étrangères œuvrant au Canada sont classées comme des résidents. On trouvera au Tableau J2 des renseignements sur la position nette en devises, comptabilisée au Canada, des banques à charte avec les non-résidents.

Aucune réserve pour créances douteuses n'est déduite des chiffres des différentes créances. Les titres émis par des institutions financières officielles ou les prêts octroyés par elles figurent désormais à la rubrique *Créances publiques*, alors qu'ils étaient répertoriés sous la rubrique *Créances sur les banques* avant le 1<sup>er</sup> trimestre de 2005. Les opérations « intérieures » concernent les créances ou les engagements d'une banque comptabilisés dans la monnaie du pays où résident la banque et les clients en cause. Les autres créances et engagements figurent aux rubriques *Créances extérieures* et *Engagements extérieurs*. Avant juin 1983, seule la composante « extérieure » était comprise dans les créances et les engagements des banques.

Les pays énumérés ci-après sont ceux compris sous la rubrique « Autres pays » pour chaque groupe géographique.

- *Autres pays d'Europe occidentale* : Andorre, Chypre, Danemark, Finlande, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guernesey, Île de Man, Îles Féroé, Islande, Irlande, Jersey, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Portugal, Saint-Marin, Turquie et Cité du Vatican
- *Autres pays d'Europe centrale et d'Asie centrale* : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Ouzbékistan, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Serbie et Monténégro, Slovénie, Tadjikistan, Tchécoslovaquie (jusqu'au 4<sup>e</sup> trimestre de 2004), Turkménistan, Ukraine et Yougoslavie (jusqu'au 4<sup>e</sup> trimestre de 2004).
- *Autres pays d'Asie de l'Est et du Pacifique* : Afghanistan, Antarctique, Bangladesh, Brunéi, Cambodge, Fidji, Guam, Îles Cocos (Keeling), Îles Cook, Îles Marshall, îles Midway, Île Niue, Île de Norfolk, Îles du Pacifique (Territoire sous tutelle), Île Pitcairn, Îles Salomon britanniques, Îles Tokelau ou Union, Île Wake, Îles Wallis-et-Futuna, Indonésie, Kiribati et Tuvalu (anciennement Île Gilbert et Îles Ellice), Laos, Macao, Micronésie, Myanmar (anciennement Birmanie), Nauru, Nouvelle-Calédonie, Pakistan, Palau, Papouasie Nouvelle-Guinée, Polynésie française, République populaire démocratique de Corée, République des Maldives, Mongolie, Royaume du Bhoutan, Royaume du Népal, Samoa américaines, Samoa, Sikkim, Sri Lanka, Territoire britannique de l'océan Indien, Timor-Leste, Tonga, Viêt-Nam et divers territoires américains.
- *Autres pays d'Amérique latine et des Antilles* : Belize, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Îles Falkland (Malouines), Îles Vierges américaines, Jamaïque, Nicaragua, Zone du canal de Panama, Paraguay, Porto Rico, République Dominicaine, Saint-Pierre-et-Miquelon, Surinam et Uruguay
- *Autres pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient* : Abu Dhabi, Territoire palestinien, Dubaï, Égypte, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Israël, Maroc, Oman, Qatar, République arabe de Libye, République du Yémen, Royaume hachémite de Jordanie, Sahara occidental, Sainte-Hélène, Syrie, Tunisie et Zone neutre.

• *Other North Africa and Middle East:* Abu Dhabi, Dubai, Egypt, Iran, Iraq, Israel, Hashemite Kingdom of Jordan, Arab Republic of Libya, Morocco, Neutral Zone, Oman, Palestinian Territory, Qatar, St. Helena, Syria, Tunisia, United Arab Emirates, Western Sahara and Republic of Yemen.

• *Other sub-Saharan Africa:* Angola, Benin (formerly Dahomey), Botswana, Burkina Faso (formerly Upper Volta), Burundi, Cameroon Republic, Cape Verde Islands, Central African Republic, Chad, Comoros Islands, Democratic Republic of Congo (formerly Zaire), People's Republic of Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti (formerly French Afars & Issas), Equatorial Guinea, Eritrea, Ethiopia, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar (Malagasy Republic), Malawi, Mali, Mauritania, Mauritius, Mozambique, Namibia, Niger, Nigeria, Reunion Islands, Rwanda, Sao Tome and Principe, Senegal, Seychelles, Sierra Leone, Somalia, Sudan, Swaziland, Tanzania, Togo, Uganda, Zambia and Zimbabwe.

• *Unallocated:* Canton and Enderbury Islands, Christmas Island and Johnston Island, African Development Bank, Asian Development Bank, Bank for International Settlements, Caribbean Development Bank, East Africa Development Bank, European Central Bank, European Economic Community, Inter-American Development Bank, international financial agencies, other financial agencies, shipping loans, U.N. agencies and other unallocated.

• *Other off-shore banking centres:* Anguilla, Antigua and Barbuda, Aruba, Bahrain, British Virgin Islands, Dominica, Grenada, Guadeloupe, Lebanon, Liberia, Martinique, Montserrat, Netherland Antilles, St. Kitts-Nevis, St. Lucia, St. Vincent, Turks and Caicos Islands and Vanuatu (formerly New Hebrides).

## D1

Source: Statistics Canada

Data on Table D1 are drawn from the Statistics Canada publication *Quarterly Financial Statistics for Enterprises* (Catalogue 61-008-XIE, www.statcan.ca). When there are foreign currency assets and liabilities, these are included in the relevant component series.

On 25 January 1988, the Laurentian Group, which included Eaton-Bay Financial Services, restructured its assets and liabilities among three companies: Laurentian Bank, Laurentian Trust and Laurentian Bank of Canada Mortgage Corporation. As a result, total assets and liabilities of trust and mortgage loan companies were reduced by \$207 million, representing the amount of assets and liabilities allocated to the Laurentian Bank from Eaton-Bay Trust.

On 28 June 1991, the Laurentian Bank of Canada acquired selected assets and liabilities of Standard Trust Company. As a result, deposits of the trust and mortgage loan companies declined by \$1,285 million on that date. The principal assets affected were residential mortgages and treasury bills.

On 3 March 1992, the Laurentian Bank of Canada acquired Guardian Trust Company and Guardcor Loan Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry declined by \$427 million.

On 2 July 1992, the Canadian Imperial Bank of Commerce acquired Morgan Trust Company, and deposits of the trust and mortgage loan industry declined by \$257 million as of that date. With respect to both the Guardian Trust and Morgan Trust acquisitions, the principal assets affected were mortgages.

• *Autres pays d'Afrique subsaharienne :* Angola, Bénin (anciennement Dahomey), Botswana, Burkina Faso (anciennement Haute-Volta), Burundi, Côte d'Ivoire, Djibouti (anciennement Afars et Issas français), Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Îles Comores, Îles de la Réunion, Îles du Cap-Vert, Île Maurice, Kenya, Lesotho, Madagascar (République Malgache), Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République du Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo (anciennement Zaïre), République populaire du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe

• *Autres :* Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque centrale européenne, Banque de développement de l'Afrique de l'Est, Banque de développement des Caraïbes, Banque interaméricaine de développement, Banque des Règlements Internationaux, Communauté économique européenne, Îles Canton et Enderbury, Île Christmas et Île Johnston, organismes financiers internationaux, autres organismes financiers, organismes de l'ONU, prêts à l'expédition et autres

• *Autres places bancaires extraterritoriales :* Anguilla, Antigua et Barbuda, Antilles néerlandaises, Aruba, Bahreïn, Dominique, Grenade, Guadeloupe, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Liban, Libéria, Martinique, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Vanuatu (anciennement Nouvelles-Hébrides)

## D1

Source : Statistique Canada

Les données du Tableau D1 sont tirées de la publication de Statistique Canada intitulée *Statistiques financières trimestrielles des entreprises* (n° 61-008-XIF au catalogue, www.statcan.ca). Les avoirs et engagements en monnaies étrangères sont inclus, le cas échéant, dans chacune des séries correspondantes.

Le 25 janvier 1988, le groupe financier de La Laurentienne, qui possédait les Services financiers Eaton-Baie, a réparti ses avoirs et engagements entre trois sociétés : la Banque Laurentienne du Canada, le Trust La Laurentienne du Canada Inc. et la Société d'hypothèque Banque Laurentienne du Canada. Par conséquent, les avoirs et les engagements totaux des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont accusé une baisse de 207 millions de dollars, montant qui représentait la part des avoirs et engagements du Trust Eaton-Baie alloués à la Banque Laurentienne du Canada.

Le 28 juin 1991, la Banque Laurentienne a acquis certains avoirs et engagements de la Compagnie Standard Trust. En conséquence, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont diminué ce jour-là de 1 285 millions de dollars. Les principaux avoirs concernés étaient les prêts hypothécaires à l'habitation et les bons du Trésor.

Le 3 mars 1992, la Banque Laurentienne du Canada a fait l'acquisition de la Compagnie de fiducie Guardian et de la Compagnie de prêts Guardcor. Les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont diminué de 427 millions de dollars à cette date.

Le 2 juillet 1992, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a fait l'acquisition de la Compagnie Trust Morgan, et les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont diminué de 257 millions de dollars à cette date. Le principal élément d'actif qui a été touché par suite des acquisitions de la Compagnie de fiducie Guardian et de Morgan Trust a été les prêts hypothécaires.

On 1 January 1993, the Toronto Dominion Bank purchased assets and liabilities of Central Guaranty Trust Company and Central Guaranty Mortgage Company. As a result, deposits of the trust and mortgage loan industry declined by \$10,990 million effective that date. The principal assets affected were mortgages and personal loans.

On 1 January 1993, Manulife Bank of Canada was formed from the merger of Regional Trust, Cabot Trust, and Huronia Trust. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry declined by \$840 million. The principal assets affected were mortgages.

On 1 February 1993, the Laurentian Bank of Canada purchased General Trust Corporation. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry declined by \$1,367 million. The principal assets affected were mortgages.

On 21 July 1993, the National Bank of Canada purchased Trust General and Sherbrooke Trust. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry declined by \$3,061 million. The principal assets affected were mortgages.

On 1 September 1993, the Royal Bank of Canada purchased the Royal Trust Company, Royal Trust Corporation, and certain other operating subsidiaries of Gentra Inc. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry declined by \$15,526 million. The principal assets affected were mortgages.

On 24 January 1994, the Laurentian Bank of Canada purchased the principal assets and liabilities of Prenor Trust Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry declined by \$810 million. The principal assets affected were mortgages.

On 12 April 1994, the Bank of Nova Scotia purchased the Montreal Trust Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry declined by \$8,998 million. The principal assets affected were mortgages.

On 3 October 1994, the National Bank of Canada purchased deposits of the Confederation Trust Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry decreased by \$669 million.

On 19 December 1994, the Toronto-Dominion Bank purchased mortgages of the Confederation Trust Company. Effective that date, residential mortgages of the trust and mortgage loan industry decreased by \$200 million.

On 1 January 1995, the Canadian Western Bank purchased the North West Trust Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry decreased by \$561 million. The principal assets affected were mortgages.

On 27 March 1995, the Hongkong Bank purchased deposits of the Income Trust Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry decreased by \$192 million.

On 1 August 1995, the Hongkong Bank purchased deposits of the Metropolitan Trust Company. On that date, deposits of the trust and mortgage loan industry decreased by \$374 million. The principal assets affected were mortgages.

On 1 October 1995, Laurentian Bank acquired North American Trust Company and NAL Mortgage Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry decreased by \$2,491 million. The principal assets affected were residential mortgages and personal loans.

On 31 October 1995, the Canadian Imperial Bank of Commerce acquired FirstLine Trust Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry decreased by \$587 million. The principal assets affected were residential mortgages.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1993, la Banque Toronto-Dominion a fait l'acquisition des avoirs et des engagements de la Compagnie Trust Central Guaranty et de la Société d'hypothèque Central Guaranty. Par conséquent, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont diminué de 10 990 millions de dollars à cette date. Les principaux éléments de l'actif qui ont été touchés par cette baisse sont les prêts hypothécaires et les prêts aux particuliers.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1993, la Banque Manuvie du Canada a été constituée par la fusion de La Compagnie de fiducie régionale, de la Société de fiducie Cabot et de la Société de fiducie Huronia. Ce jour-là, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont baissé de 840 millions de dollars. À l'actif, ce sont essentiellement les prêts hypothécaires qui ont été touchés.

Le 1<sup>er</sup> février 1993, la Banque Laurentienne a fait l'acquisition de General Trust Corporation. Les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont ainsi diminué à cette date de 1 367 millions de dollars. Les prêts hypothécaires ont constitué le principal élément d'actif touché par ce changement.

Le 21 juillet 1993, la Banque Nationale du Canada a fait l'acquisition de Trust Général du Canada et de Sherbrooke Trust. Ce jour-là, les dépôts de sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont accusé une baisse de 3 061 millions de dollars. À l'actif, ce sont essentiellement les prêts hypothécaires qui ont été touchés.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1993, La Banque Royale du Canada a fait l'acquisition de la Compagnie Trust Royal, de Royal Trust Corporation of Canada et de certaines autres filiales actives de Gentra Inc. Les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont baissé de 15 526 millions de dollars à cette date. Les prêts hypothécaires ont constitué le principal élément d'actif touché par cette baisse.

Le 24 janvier 1994, la Banque Laurentienne du Canada a acquis les principaux avoirs et engagements de la Société de fiducie Prenor. En conséquence, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont diminué de 810 millions de dollars. Les prêts hypothécaires ont été le principal élément d'actif touché par cette diminution.

Le 12 avril 1994, la Banque de Nouvelle-Écosse a fait l'acquisition de la Compagnie Montréal Trust. Les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont ainsi baissé de 8 998 millions de dollars. Le principal élément d'actif touché par cette baisse a été les prêts hypothécaires.

Le 3 octobre 1994, la Banque Nationale du Canada a acquis les dépôts de la Compagnie de fiducie Confédération. Les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont donc diminué de 669 millions de dollars à cette date.

Le 19 décembre 1994, la Banque Toronto-Dominion a acquis les prêts hypothécaires de la Compagnie de fiducie Confédération. Le montant des prêts hypothécaires à l'habitation des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire a ainsi diminué de 200 millions de dollars à cette date.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1995, la Banque Canadienne de l'Ouest a fait l'acquisition de North West Trust. En conséquence, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont baissé de 561 millions de dollars à cette date. Le principal élément d'actif touché par cette baisse a été les prêts hypothécaires.

Le 27 mars 1995, la Banque Hongkong a acquis les dépôts d'Income Trust Company, ce qui s'est traduit par une baisse de 192 millions de dollars des dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire à cette date.

Le 1<sup>er</sup> août 1995, la Banque Hongkong a fait l'acquisition de la Société de fiducie La Métropolitaine, ce qui a entraîné une diminution de 374 millions de dollars des dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire à cette date. À l'actif, ce sont essentiellement les prêts hypothécaires qui ont été touchés.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1995, la Banque Laurentienne a fait l'acquisition de North American Trust Company et de NAL Mortgage Company. Par conséquent, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont baissé de 2 491 millions de dollars à cette date. Les principaux avoirs touchés par cette opération ont été les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers.

On 22 December 1995, the Bank of Montreal acquired Household Trust. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry decreased by \$1,052 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 1 June 1996, the Laurentian Bank acquired Savings and Investment Trust Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan industry decreased by \$569 million. The principal assets affected were residential mortgages.

In July 1996, Canadian Western Bank purchased Aetna Trust Company. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$263 million. The principal assets affected were non-residential mortgages.

On 1 November 1996, the National Bank of Canada acquired Municipal Savings and Loan Corporation. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan companies decreased by \$832 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 20 January 1997, Citizens Bank of Canada was formed from Citizens Trust Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan companies decreased by \$548 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 9 August 1997, ING Trust Company of Canada became a bank (ING Bank of Canada). Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$45 million.

On 14 August 1997, the Bank of Nova Scotia purchased National Trust and Victoria and Grey Mortgage Corporation. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan companies decreased by \$12.8 billion. The principal assets affected were mortgages and personal loans.

On 26 April 1999, the Royal Bank of Canada purchased Connor Clark Private Trust Company. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan companies decreased by \$921 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 11 August 1999, Canada Trust purchased five Citibank retail branches. Effective that date, deposits of the trust and mortgage loan companies increased by \$337 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 1 February 2000, the Toronto-Dominion Bank purchased Canada Trust. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$41.7 billion. The principal assets affected were personal loans.

On 1 March 2000, Laurentian Bank purchased Sun Life Trust. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$1,783 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 2 May 2001, State Street Trust became a bank (State Street Bank and Trust Company). Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$1,622 million.

On 23 June 2001, Bank of Nova Scotia purchased Fortis Trust Corporation. Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$52 million. The principal assets affected were residential mortgages.

On 1 August 2002, Pacific & Western's eTrust of Canada became a bank (Pacific & Western Bank of Canada). Effective that date, deposits of the chartered banks increased by \$625 million. The principal assets affected were personal loans.

Beginning December 2004, data includes Cooperative Retail Associations.

• *Cash and gross demand and notice deposits* include deposits placed in chartered banks and other financial institutions in Canada and abroad.

• *Items in transit* represent the net balance of all items in the course of clearing.

• *Term deposits* include swapped deposits at chartered banks and deposits at institutions other than chartered banks.

Le 31 octobre 1995, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a fait l'acquisition de la Compagnie Trust FirstLine, ce qui s'est traduit par une baisse de 587 millions de dollars des dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cette baisse.

Le 22 décembre 1995, la Banque de Montréal a fait l'acquisition de la Société Trust Household. En conséquence, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont diminué de 1 052 millions de dollars. À l'actif, ce sont essentiellement les prêts hypothécaires à l'habitation qui ont été touchés.

Le 1<sup>er</sup> juin 1996, la Banque Laurentienne du Canada a fait l'acquisition du Trust Prêt et Revenu. Ce jour-là, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont baissé de 569 millions de dollars. Le principal élément d'actif touché par cette baisse a été les prêts hypothécaires à l'habitation.

En juillet 1996, la Banque Canadienne de l'Ouest a fait l'acquisition de la Aetna Trust Company, ce qui a fait augmenter les dépôts des banques de 263 millions de dollars. Les prêts hypothécaires sur immeubles non résidentiels ont été le principal élément d'actif touché par cette hausse.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1996, la Banque Nationale du Canada a fait l'acquisition de la société de fiducie Municipal Savings and Loan. Par conséquent, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont baissé de 832 millions de dollars à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cette baisse.

Le 20 janvier 1997, la Banque Citizens du Canada a été créée à même la Compagnie de Fiducie Citizens Trust, ce qui s'est traduit par une diminution de 548 millions de dollars des dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cette diminution.

Le 9 août 1997, Trust ING du Canada est devenue une banque (Banque ING du Canada), ce qui s'est traduit par une hausse de 45 millions de dollars des dépôts des banques à cette date.

Le 14 août 1997, la Banque de Nouvelle-Écosse a fait l'acquisition de la Compagnie Trust National et de la Société d'hypothèques Victoria et Grey. En conséquence, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont baissé de 12,8 milliards de dollars. Les principaux avoirs touchés par cette opération ont été les prêts hypothécaires et les prêts aux particuliers.

Le 26 avril 1999, la Banque Royale du Canada a fait l'acquisition de Connor Clark Private Trust Company. En conséquence, les dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ont diminué de 921 millions de dollars à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cette baisse.

Le 11 août 1999, Canada Trust a acquis cinq succursales de la Citibanque offrant des services financiers aux particuliers, ce qui a entraîné une augmentation de 337 millions de dollars des dépôts des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cette augmentation.

Le 1<sup>er</sup> février 2000, la Banque Toronto-Dominion a fait l'acquisition de Canada Trust. En conséquence, les dépôts des banques ont augmenté de 41,7 milliards de dollars. Les principaux avoirs touchés par cette opération ont été les prêts aux particuliers.

Le 1<sup>er</sup> mars 2000, la Banque Laurentienne a acquis la Compagnie de fiducie Sun Life, ce qui s'est traduit par une augmentation de 1 783 millions de dollars des dépôts des banques à cette date. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont été le principal élément d'actif touché par cet accroissement.

Le 2 mai 2001, State Street Trust est devenue une banque (State Street Bank and Trust Company). Les dépôts des banques ont donc augmenté de 1 622 millions de dollars à cette date.

Le 23 juin 2001, la Banque de Nouvelle-Écosse a fait l'acquisition de Fortis Trust Corporation, ce qui s'est traduit par une augmentation de 52 millions de dollars des dépôts des banques à cette date. Le principal élément d'actif touché par cet accroissement a été les prêts hypothécaires à l'habitation.

- *Other short-term paper and bankers' acceptances* include notes issued by sales finance companies and provincial and municipal treasury bills and short-term notes.
- *Canadian bonds* are bonds, debentures and notes with an original term to maturity of one year or more.
- *Personal loans* include both secured and unsecured loans. Since December 1989, this series has also included loans to unincorporated businesses and non-profit organizations.
- *Other loans* include secured loans placed with investment dealers as well as other collateral and unsecured loans; they also include farm loans.
- *Other assets* include other investments in Canada as well as investments in institutions and corporations outside Canada, investments in and claims on parent, subsidiary and affiliated companies, accounts receivable and accrued revenue, fixed assets, real estate and other assets, less accumulated provisions for losses on loans and investments.
- *Personal deposits* include deposits by individuals, unincorporated businesses and non-profit institutions. • *Tax-sheltered* deposits include RRSPs, RHOSPs and other tax-sheltered funds placed in savings and term deposits.
- *Promissory notes and debentures* include promissory notes, subordinated notes and debentures issued under trust indenture.
- *Other liabilities* consist of debt owing to parent, subsidiary and affiliated companies, accounts payable and accrued liabilities, corporation income taxes payable, deferred income, mortgages payable, deferred income taxes, and other liabilities.

## D2

Source: Statistics Canada

Data on Table D2 are obtained from local credit union and caisses populaires data collected quarterly by Statistics Canada (available in *Quarterly Financial Statistics for Enterprises*, Statistics Canada, Catalogue 61-008-X1E, www.statcan.ca).

The data include all credit unions or caisses populaires chartered by provinces to carry on credit activities within the province. The data do not include central credit unions (leagues and other organizations that act as a central body in performing services for local credit unions). Statistics for centrals are available on a request basis from the Industrial Organization and Finance Division of Statistics Canada.

On 1 April 2003, Province of Ontario Savings Office was acquired by Desjardins Credit Union Inc. Effective that date, deposits of the local credit unions and caisses populaires increased by \$2,044 million.

Le 1<sup>er</sup> août 2002, la société Pacific & Western's eTrust of Canada est devenue une banque (Pacific & Western Bank of Canada). Les dépôts des banques se sont ainsi accrus de 625 millions de dollars à cette date. Les prêts aux particuliers ont été le principal élément d'actif touché par cet accroissement.

Les données englobent les associations coopératives de détail depuis décembre 2004.

- *Encaisse et montants bruts des dépôts à vue ou à préavis*. Comprennent les dépôts confiés aux banques à charte et aux autres institutions financières au Canada et à l'étranger.
- Les *effets en compensation* représentent le solde net de tous les effets non encore réglés.
- Les *dépôts à terme* comprennent les dépôts swaps dans les banques à charte et les dépôts dans les institutions autres que les banques à charte.
- Le poste *Autre papier à court terme et acceptations bancaires* comprend les billets émis par les sociétés de financement, les bons du Trésor émis par les provinces ou les municipalités et les billets à court terme.
- *Obligations canadiennes*. Ce poste comprend les obligations, les débetures et les billets dont l'échéance est d'un an ou plus.
- Les *prêts personnels* comprennent les prêts garantis et non garantis. Depuis décembre 1989, cette série comprend également les prêts aux entreprises individuelles et aux sociétés à but non lucratif.
- Les *autres prêts* comprennent les prêts garantis accordés aux courtiers en valeurs mobilières de même que d'autres prêts sur nantissement et des prêts non garantis; ils comprennent également les prêts agricoles.
- Les *autres éléments de l'actif* comprennent les autres placements au Canada et les placements dans les institutions et les sociétés constituées à l'étranger, les placements dans les sociétés mères ou les créances sur celles-ci, les filiales et les sociétés affiliées, les comptes clients, les produits constatés par régularisation, les immobilisations, les biens immobiliers et autres avoirs, moins le montant cumulé des provisions pour pertes sur prêts et sur placements.
- Les *dépôts des particuliers* comprennent les dépôts des particuliers, ceux des entreprises individuelles et ceux des sociétés à but non lucratif. • Les *abris fiscaux* comprennent les REER, les REEL et autres dépôts d'épargne et dépôts à terme dans des régimes d'abri fiscal.
- La rubrique *Billets à ordre et débetures* comprend les billets à ordre, les billets subordonnés et les débetures émises en vertu d'un acte fiduciaire.
- Les *autres éléments du passif* se composent des sommes dues aux sociétés mères, aux filiales et aux sociétés affiliées, des comptes fournisseurs et des charges à payer, des impôts à payer sur le revenu des sociétés, des produits comptabilisés d'avance, des emprunts hypothécaires, des impôts sur le revenu différés et des autres engagements.

## D2

Source : Statistique Canada

Les chiffres du Tableau D2 ont été établis à partir des données relatives aux caisses populaires et aux credit unions locales, recueillies tous les trimestres par Statistique Canada (publiées dans *Statistiques financières trimestrielles des entreprises*, n<sup>o</sup> 61-008-X1F au catalogue, www.statcan.ca).

Les données concernent toutes les caisses populaires et credit unions constituées en vertu d'une loi provinciale en vue d'effectuer des opérations de crédit à l'intérieur d'une province. Les données ne comprennent pas les chiffres des centrales (fédérations ou autres organismes qui, en qualité de centrales, fournissent des services aux institutions locales). On obtiendra des données relatives aux centrales en s'adressant à Statistique Canada, Division de l'organisation et des finances de l'industrie.

Le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Desjardins Credit Union Inc. a fait l'acquisition de la Caisse d'épargne de l'Ontario, ce qui a entraîné une augmentation de 2 044 millions de dollars des dépôts des credit unions locales et des caisses populaires.

- *Cash and demand and notice deposits: Other* includes cash on hand and deposits placed in chartered banks and other financial institutions excluding those with centrals.
- *Other short-term paper and bankers' acceptances* are notes issued by sales finance companies, provincial and municipal treasury bills, short-term notes and bankers' acceptances.
- *Other investments* include corporate and co-operative shares, excluding shares in centrals.
- *Personal loans* are secured and unsecured loans to individuals, unincorporated businesses and non-profit institutions, excluding farm loans.
- *Other loans* include farm loans and loans to corporations and co-operative enterprises.
- *Other assets* include accounts receivable, fixed assets net of accumulated depreciation, repossessed assets held for sale, and stabilization deposits.
- *Other liabilities* include accounts and income taxes payable and deferred income taxes.

### D3

Source: Statistics Canada

Data on Table D3 are drawn from the Statistics Canada publication *Quarterly Financial Statistics for Enterprises* (Catalogue 61-008-XIE, www.statcan.ca).

This industry group comprises establishments, both public (government-sponsored enterprises) and private, primarily engaged in extending credit or lending funds raised by credit-market borrowing, such as by issuing commercial paper and other debt instruments, and by borrowing from other financial intermediaries.

- *Cash and demand deposits* are cash and demand deposits in Canadian and foreign currencies.
- *Term deposits* are term deposits in Canadian and foreign currencies.
- *Other assets* include accounts receivable and accrued revenue, capital assets, and other assets not included elsewhere.
- *Other liabilities* include deposits, deferred income tax, and other liabilities not included elsewhere.

### D4

Source: Statistics Canada

Data on Table D4 are drawn from the Statistics Canada publication *Quarterly Financial Statistics for Enterprises* (Catalogue 61-008-XIE, www.statcan.ca). Consistent with that publication, the balance sheets of life insurers (including accident and sickness branches) are presented separately from the balance sheets of the segregated funds of life insurers.

Beginning 1999Q1, data have been reclassified by Statistics Canada according to the North American Industry Classification System (NAICS). Consistent with this reclassification the life insurance data are made up of direct life, health and medical insurance carriers, and life reinsurance.

- *Cash and deposits* include cash on hand as well as demand and term deposits.
- *Provincial and municipal securities* include guaranteed securities.
- *Actuarial liabilities* include insurance and annuity liabilities to policyholders.

- La rubrique *Ailleurs* du poste *Encaisse et dépôts à vue ou à préavis* comprend les encaisses et les dépôts confiés aux banques à charte et aux autres institutions financières, à l'exception des centrales.
- Le poste *Autre papier à court terme et acceptations bancaires* comprend les billets émis par les sociétés de financement, les bons du Trésor des provinces et des municipalités, les billets à court terme et les acceptations bancaires.
- Les *autres investissements* englobent les participations au capital social des sociétés et des coopératives, à l'exception des centrales.
- Les *prêts personnels* comprennent les prêts garantis ou non garantis consentis à des particuliers, à des entreprises individuelles et à des organismes à but non lucratif, à l'exception des prêts agricoles.
- Les *autres prêts* comprennent les prêts agricoles et les prêts aux sociétés et aux coopératives.
- Les *autres éléments de l'actif* comprennent les comptes clients, les immobilisations moins leurs amortissements, les biens repris pour être vendus et les fonds de stabilisation.
- Les *autres éléments du passif* comprennent les comptes fournisseurs, l'impôt sur le revenu à payer et l'impôt sur le revenu reporté.

### D3

Source : Statistique Canada

Les données du Tableau D3 proviennent de la publication *Statistiques financières trimestrielles des entreprises* de Statistique Canada (n° 61-008-XIF au catalogue, www.statcan.ca).

Ce groupe comprend les établissements, tant publics (entreprises d'État) que privés, dont l'activité principale consiste à octroyer des crédits ou à prêter des fonds recueillis en empruntant sur le marché du crédit, notamment par l'émission de papier commercial et d'autres titres de créance, et en empruntant auprès d'autres intermédiaires financiers.

- La rubrique *Encaisse et dépôts à vue* désigne l'encaisse et les dépôts à vue en dollars canadiens et en monnaies étrangères.
- Le poste *Dépôts à terme* englobe les dépôts à terme en dollars canadiens et en monnaies étrangères.
- Les *autres éléments de l'actif* regroupent les comptes débiteurs et les produits à recevoir, les immobilisations et les autres éléments de l'actif ne figurant pas ailleurs.
- Les *autres éléments du passif* regroupent les dépôts, l'impôt sur le revenu reporté et les autres éléments du passif ne figurant pas ailleurs.

### D4

Source : Statistique Canada

Les données du Tableau D4 sont tirées de la publication *Statistiques financières trimestrielles des entreprises* (n° 61-008-XIF au catalogue, www.statcan.ca). Conformément à cette publication, les bilans des compagnies d'assurance vie (comprenant les branches accidents et maladie) sont présentés séparément des bilans des fonds réservés de ces compagnies.

Depuis le premier trimestre de 1999, Statistique Canada classe les données en fonction du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Conformément à cette nouvelle classification, les données concernant l'assurance vie se rapportent aux sociétés d'assurance directe (vie, maladie et soins médicaux) et aux sociétés de réassurance vie.

- L'*encaisse et les dépôts* englobent les fonds en caisse ainsi que les dépôts à vue et à terme.
- Les *titres des provinces et des municipalités* comprennent les titres garantis par ces administrations.
- Les *engagements actuariels* comprennent les engagements envers les titulaires de polices au titre des assurances et des rentes.

## D5

Source: Statistics Canada

Data on Table D5 are drawn from the Statistics Canada publication *Quarterly Financial Statistics for Enterprises* (Catalogue 61-008-XIE, www.statcan.ca). The quarterly balance sheet statements give estimates for the entire industry group as it existed in the quarter under consideration. Because of changes in the structure of the industry group due to mergers, consolidations, spinoffs, reclassification of companies into or out of the group, etc., the data are not always strictly comparable and should be used with caution when changes are examined over time.

Investment funds are set up to invest in a portfolio of various types of securities, to sell shares or units to the public at a price fixed in relation to net asset value, and to redeem any shares held at net asset value. The data do not include funds set up to operate pension plans, special non-resident-owned funds, investment clubs and other investment funds, the shares of which are not available to the general public. In the table, the investment portfolio of the group is shown at cost, while the market value of total assets is shown as a memo item. Prior to 1973, foreign currency swapped deposits were included in cash and demand deposits; since 1973, they have been included in holdings of term deposits.

Beginning 1999Q1, data have been reclassified by Statistics Canada according to the North American Industry Classification System (NAICS). Consistent with this reclassification the investment fund data consist of total open-end investment funds.

- *Cash and demand deposits* are cash on hand and demand deposits in Canadian and foreign currencies.

- *Other short-term paper and bankers' acceptances* are notes issued by sales finance companies, provincial and municipal treasury bills and short-term notes.
- *Preferred and common shares* include investments in investment fund shares.

- *Foreign securities* include foreign preferred and common shares and other foreign securities.

- *Other assets* include accrued interest and dividends receivable, amounts due from brokers and other assets not included elsewhere.

- *Unitholders' equity* includes share capital and retained earnings and related gains.

## E1-E2

Sources: Bank of Canada, Canada Mortgage and Housing Corporation, Canadian Life and Health Insurance Association, Computershare Trust Company of Canada, Dominion Bond Rating Service, Globe Information Services, Investment Funds Institute of Canada, and Statistics Canada

Except where noted, the chartered bank data referenced in these tables are published in Tables C1 and C2 of the *Bank of Canada Banking and Financial Statistics* and those for the non-bank financial institutions are published in Tables D1, D2, D3, D4, D5, and K4. The data relate to monthly average of Wednesdays until January 1994 and monthly average of days thereafter, except for data on non-bank financial institutions which are shown on an average of month-end basis. Historical data on a weekly basis for the period prior to November 1993 are available on CANSIM or from the Department of Monetary and Financial Analysis, Bank of Canada.

## D5

Source : Statistique Canada

Les données du Tableau D5 sont tirées de la publication *Statistiques financières trimestrielles des entreprises* (n° 61-008-XIF au catalogue, www.statcan.ca). Les chiffres des situations trimestrielles sont des estimations pour l'ensemble des établissements existant aux trimestres indiqués. Par suite des modifications des institutions consécutives notamment aux fusions, consolidations et dédoublements d'entreprises ainsi qu'à l'ajout ou à l'élimination d'établissements, les différentes séries ne sont pas toujours strictement comparables et il convient d'être prudent lorsqu'on étudie l'évolution à long terme de ces données.

Les sociétés de placement investissent leurs fonds dans des valeurs mobilières de différents types et vendent et rachètent leurs propres actions ou parts à un prix qui est fonction de la valeur de l'actif net par action ou part. Les données ne comprennent pas les fonds liés à des régimes de retraite, ceux des sociétés spéciales appartenant à des non-résidents, les clubs d'investissement et autres sociétés de placement dont les actions ne sont pas placées auprès du public. Le tableau indique le coût d'acquisition du portefeuille; la valeur marchande de l'ensemble des avoirs est mentionnée pour mémoire. Avant 1973, les dépôts swaps en devises étaient compris au poste *Encaisse et dépôts à vue*; depuis 1973, ils sont groupés avec les *dépôts à terme*.

Depuis le premier trimestre de 1999, Statistique Canada classe les données en fonction du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Conformément à cette nouvelle classification, les données concernant les fonds de placement se rapportent à l'ensemble des sociétés de placement à capital variable.

- Le poste *Encaisse et dépôts à vue* comprend les espèces et les dépôts à vue en dollars canadiens ou en monnaies étrangères.

- Le poste *Autre papier à court terme et acceptations bancaires* comprend les billets émis par les sociétés de financement, les bons du Trésor des provinces et des municipalités et les billets à court terme.

- Les *actions privilégiées ou ordinaires* comprennent les actions des sociétés de placement.

- Les *titres étrangers* comprennent les actions étrangères privilégiées ou ordinaires et d'autres titres étrangers.

- Les *autres éléments de l'actif* comprennent les intérêts courus et les dividendes, les créances sur les courtiers et divers avoirs qui ne figurent pas à d'autres postes.

- L'*avoir propre des détenteurs de parts* comprend le capital versé et les bénéfices non répartis ainsi que les plus-values réalisées.

## E1-E2

Sources : Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes, Banque du Canada, Dominion Bond Rating Service, Globe Information Services, Institut des fonds d'investissement du Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Société de fiducie Computershare du Canada, et Statistique Canada

Sauf indication contraire, les données relatives aux banques à charte reprises dans ces tableaux se trouvent aux tableaux C1 et C2 des *Statistiques bancaires et financières de la Banque du Canada*, et celles des institutions financières parabancaires, aux Tableaux D1, D2, D3, D4, D5, K4 et K5. Les statistiques indiquées représentent les moyennes mensuelles des mercredis pour la période antérieure à janvier 1994 et les moyennes mensuelles des journées écoulées depuis, à l'exception des statistiques relatives aux institutions parabancaires qui représentent les moyennes de fin de mois. Les intéressés peuvent obtenir des données rétrospectives pour la période antérieure à novembre 1993 en consultant le fichier CANSIM ou en s'adressant au département des Études monétaires et financières de la Banque du Canada.

Data for M1 have been available since January 1953, M2 and M2+ since January 1968, and M3 since January 1970. Data for M1++ and M2++ are available since January 1968, and M1+ since March 1975. Seasonally adjusted gross M1 is the sum of seasonally adjusted currency, seasonally adjusted personal chequing accounts plus seasonally adjusted current accounts plus adjustment items as described below. Seasonally adjusted M1 is the sum of seasonally adjusted currency plus seasonally adjusted net demand deposits at chartered banks plus adjustment items as described below. Seasonally adjusted M2+ is the sum of seasonally adjusted M2 plus the seasonally adjusted sum of deposits at trust and mortgage loan companies, deposits at credit unions and caisses populaires, life insurance company individual annuities, personal deposits at government-owned savings institutions and money market mutual funds, plus adjustment items as described below. Seasonally adjusted M2++ is the sum of seasonally adjusted M2+ plus seasonally adjusted Canada Savings Bonds and other retail instruments plus seasonally adjusted non-money market mutual funds. Other aggregates are seasonally adjusted independently. In all cases, the seasonal adjustment is calculated by means of Statistics Canada's X-12 ARIMA Seasonal Adjustment Program, which employs a ratio-to-moving-average technique on an observed data series, which may be augmented by one year of ARIMA forecasted and backcasted data. The seasonal adjustment is recalculated annually; thus, the series are subject to annual revisions.

The series outlining adjustments to the monetary aggregates include adjustments to historical data to take account of a number of discontinuities related to the changes associated with the 1980 Bank Act revision. These adjustments are described in an article in the March 1983 issue of the *Review*. The series outlining adjustments to the monetary and credit aggregates also include adjustments to take account of the discontinuities related to the incorporation over time of certain non-bank financial institutions as chartered banks and adjustment for the acquisition of certain non-bank financial institutions' assets and liabilities by chartered banks. These discontinuities are documented in the notes to Tables C1-C10 and D1.

Each of the credit aggregates (consumer credit, residential mortgage credit, household credit, short-term business credit, and total business credit) includes an adjustment for the effects of "securitization." Securitization occurs when loans are removed from the balance sheets of financial institutions and sold to special-purpose corporations who issue commercial paper and other notes secured by the transferred assets. This credit, which is lost from the balance sheets of financial institutions, is recaptured by bringing into the credit aggregates loans held by the special-purpose securitization corporations. These data are obtained from Statistics Canada's *Quarterly Survey of Securitized Receivables and Asset-backed Securities*. Data for the months between quarter-ends are created by linear interpolation supplemented by adjustments for known large transactions. (See the article in the Summer 1998 issue of the *Review* for more information on the adjustments for securitization.)

Les données de l'agrégat M1 remontent à janvier 1953, celles de M2 et de M2+, à janvier 1968 et celles de M3, à janvier 1970. Quant aux données des agrégats M1++ et M2++, elles remontent à janvier 1968 et celles de M1+, à mars 1975. Les données désaisonnalisées de M1 brut sont la somme des données désaisonnalisées de la monnaie hors banques, des comptes de chèques personnels et des comptes courants, laquelle est majorée des chiffres des ajustements décrits ci-dessous. Les données désaisonnalisées de M1 sont la somme des données désaisonnalisées de la monnaie hors banques et des dépôts à vue (en termes nets) dans les banques à charte, majorée des chiffres des ajustements décrits ci-dessous. Les données désaisonnalisées de M2+ sont la somme des données désaisonnalisées de M2 et des données désaisonnalisées des dépôts dans les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire, des dépôts dans les caisses populaires et les credit unions, des rentes individuelles versées par les compagnies d'assurance vie, des dépôts des particuliers dans les caisses d'épargne publiques et des fonds communs de placement du marché monétaire, augmentée des ajustements décrits ci-dessous. Les données désaisonnalisées de M2++ sont la somme des données désaisonnalisées de M2+ et des données désaisonnalisées relatives aux obligations d'épargne du Canada, aux autres titres de placement au détail et aux fonds communs de placement autres que ceux du marché monétaire. Les données relatives aux autres agrégats sont désaisonnalisées séparément. Dans tous les cas, la désaisonnalisation a été faite à l'aide de la méthode X-12-ARMMI du programme de désaisonnalisation de Statistique Canada, qui applique la technique des moyennes mobiles aux séries chronologiques et permet de calculer les chiffres de l'année précédente ou de l'année suivante. Comme les facteurs de désaisonnalisation sont recalculés chaque année, ces séries sont soumises à une révision annuelle.

Les séries relatives aux corrections apportées aux agrégats de la monnaie englobent les corrections apportées aux données rétrospectives pour tenir compte des nombreuses ruptures survenues à la suite des changements liés aux modifications apportées en 1980 à la *Loi sur les banques*. Ces ajustements sont décrits dans un article paru dans la livraison de mars 1983 de la *Revue*. Les séries relatives aux corrections apportées aux agrégats de la monnaie et du crédit tiennent compte également des ruptures découlant du fait que certaines institutions parabancaires ont reçu le statut de banque à charte et que des banques à charte ont pris le contrôle de certaines institutions parabancaires. Ces ruptures sont expliquées dans les notes relatives aux Tableaux C1 à C10 et D1.

Chacun des agrégats du crédit (crédit à la consommation, crédit hypothécaire à l'habitation, crédit aux ménages, crédits à court terme aux entreprises et ensemble des crédits aux entreprises) est corrigé pour tenir compte de l'effet de la « titrisation ». La titrisation consiste à retirer des prêts des bilans d'institutions financières et à les vendre à des sociétés spécialisées qui émettent du papier commercial et d'autres billets garantis par les avoirs transférés. Afin de tenir compte de ce crédit qui est enlevé des bilans d'institutions financières, on englobe dans les agrégats du crédit les prêts détenus par les sociétés spécialisées en titrisation. Les données sont tirées du *Relevé trimestriel des créances titrisées et titres adossés à des créances* publié par Statistique Canada. Les données pour les périodes comprises entre les fins de trimestre sont établies selon la méthode de l'interpolation linéaire et en tenant compte de l'incidence d'importantes transactions. (Pour plus de renseignements sur les corrections effectuées pour tenir compte de l'effet de la titrisation, voir l'article sur le sujet dans la livraison d'été 1998 de la *Revue*.)

**E1**

Sources: Bank of Canada, Statistics Canada, Globe Information Services, and Investment Funds Institute of Canada

- *Currency outside banks* includes Bank of Canada notes and coin in circulation.

Holdings of notes are calculated by deducting the amount held by the chartered banks from the total amount of notes outstanding. The amount of coin in circulation outside banks is obtained by deducting coin held by the chartered banks and the Bank of Canada from the total amount outstanding as reported by the Royal Canadian Mint. • *Chartered bank net demand deposits* are Canadian dollar gross demand deposits net of estimated private sector float.

• *Adjustments to M1*, which are included in *Gross M1*, include continuity adjustments as well as adjustments for demand deposits of other chartered banks.

• *Adjustments to M2* include continuity adjustments as well as notice deposits of other chartered banks.

• *Adjustments to M3* include continuity adjustments as well as term deposits of other chartered banks.

• Until January 2000, data for *trust and mortgage loan companies* for months between quarter-ends are estimated by a combination of interpolation of quarterly Statistics Canada data supplemented by some available monthly data. Since that time, data for the months between quarter-ends are derived using linear interpolation. Beginning December 2004, data includes Cooperative Retail Associations.

• Data for *credit unions and caisses populaires* for months between quarter-ends are estimated using monthly data obtained from the larger provincial centrals and federations.

• Data for *life insurance company individual annuities* are created from quarterly Canadian Life and Health Insurance Association data. Data for the months between quarter-ends are derived using linear interpolation. • *Personal deposits at government-owned savings institutions* include personal deposits at Alberta Treasury Branches. Prior to April 2003, it also included total deposits at Province of Ontario Savings Office, which was acquired by Desjardins Credit Union Inc. at that time.

• Data for *money market mutual funds* represent the assets of funds that primarily invest in Canadian or foreign short-term money market instruments. Prior to March 1990, data were obtained from Globe Information Services. Since March 1990, data have been obtained from Investment Funds Institute of Canada.

• *Adjustments to M2+* include continuity adjustments as well as credit union and caisses populaires share capital, less the sum of Receiver General deposits at trust and mortgage loan companies, trust and mortgage loan company holdings of currency and demand and notice deposits with other deposit-taking institutions, and credit union and caisses populaires holdings of currency and demand and notice deposits with other deposit-taking institutions (other than provincial centrals and federations).

• Data for *non-money market mutual funds* represent the assets of funds that invest in a wide range of Canadian or foreign financial instruments. The series is an estimate of cumulative net inflows into these funds. Prior to March 1990, data were obtained from Globe Information Services. Since March 1990, data have been obtained from Investment Funds Institute of Canada.

• M1+ consists of Gross M1 plus chequable notice deposits held at chartered banks plus all chequable deposits at trust and mortgage loan companies, credit unions and caisses populaires (excluding deposits of these institutions) plus continuity adjustments.

- M1++ consists of M1+ plus non-chequable notice deposits held at chartered banks

**E1**

Sources : Banque du Canada, Statistique Canada, *Globe Information Services* et Institut des fonds d'investissement du Canada

• Le poste *Monnaie hors banques* comprend les billets de la Banque du Canada et la monnaie métallique en circulation. Pour obtenir le montant des billets détenus par le public, on soustrait de l'encours des billets le montant détenu par les banques à charte. Le montant des pièces de monnaie hors banques s'obtient en déduisant le montant détenu par les banques à charte et par la Banque du Canada de l'encours global des pièces donné par la Monnaie royale canadienne. • Le poste *Dépôts à vue nets aux banques à charte* indique le montant brut des dépôts à vue en dollars canadiens dont a été déduit le montant estimatif des effets du secteur privé en compensation.

• Les *ajustements à M1*, principal élément de *M1 brut*, englobent les corrections effectuées pour assurer la continuité des données et pour tenir compte des dépôts à vue d'autres banques à charte.

• Les *ajustements à M2* comprennent les corrections effectuées pour assurer la continuité des données et pour tenir compte des dépôts à préavis d'autres banques à charte.

• Les *ajustements à M3* comprennent les corrections effectuées pour assurer la continuité des données et pour tenir compte des dépôts à terme d'autres banques à charte.

• Jusqu'en janvier 2000, les données relatives aux *sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire* pour les mois compris entre les fins de trimestre étaient établies en interpolant à partir des chiffres trimestriels fournis par Statistique Canada et en se fondant sur certaines données mensuelles. Depuis, les données relatives à ces mois sont obtenues exclusivement par interpolation linéaire. Elles englobent les associations coopératives de détail depuis décembre 2004.

• Les données relatives aux *caisses populaires et credit unions* pour les périodes comprises entre les fins de trimestre sont estimées à partir des chiffres mensuels fournis par les grandes centrales et fédérations provinciales.

• Les données relatives aux *compagnies d'assurance vie (rentes individuelles)* sont estimées à partir des données trimestrielles fournies par l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes. Les données pour les périodes comprises entre les fins de trimestre sont obtenues par interpolation linéaire.

• Le poste *Dépôts des particuliers aux caisses d'épargne publiques* comprend les dépôts des particuliers dans les succursales du Trésor de la province de l'Alberta. Avant avril 2003, il comprenait aussi l'ensemble des dépôts de la Caisse d'épargne de l'Ontario, qui a été acquise par Desjardins Credit Union Inc.

• Les *chiffres des fonds communs de placement du marché monétaire* représentent les sommes investies principalement dans les instruments à court terme des marchés monétaires canadien et étrangers. Avant mars 1990, ces données étaient fournies par *Globe Information Services*. Depuis mars 1990, elles proviennent de l'Institut des fonds d'investissement du Canada.

• Les données relatives aux *ajustements à M2+* englobent les corrections de continuité, le capital social des caisses populaires et des credit unions, déduction faite des dépôts du Receveur général dans les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire, des avoirs en numéraire et dépôts à vue ou à préavis de ces dernières dans d'autres institutions de dépôt et des avoirs en numéraire et dépôts à vue ou à préavis détenus par les caisses populaires et les crédit unions dans des institutions de dépôt autres que les centrales ou les fédérations provinciales.

• Les *chiffres des fonds communs de placement autres que ceux du marché monétaire* représentent les sommes investies dans un vaste éventail d'instruments financiers canadiens ou étrangers. La série en question est une estimation des entrées nettes cumulatives dans ces fonds. Avant mars 1990, ces données étaient tirées du *Globe Information Services*. Depuis mars 1990, elles proviennent de l'Institut des fonds d'investissement du Canada.

• M1+ comprend M1 brut plus les dépôts à préavis avec droit de tirage par chèque tenus dans les banques, tous les dépôts avec droit de tirage par chèque dans les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire, les credit unions et les caisses populaires (desquels sont retranchés les dépôts de ces institutions), plus les corrections effectuées pour assurer la continuité des données.

plus all non-chequable deposits at trust and mortgage loan companies, credit unions and caisses populaires less interbank non-chequable notice deposits plus continuity adjustments.

## E2

Sources: Bank of Canada, Canada Mortgage and Housing Corporation, Computershare Trust Company of Canada, Dominion Bond Rating Service, and Statistics Canada

Beginning 1999Q1, data from Statistics Canada have been reclassified according to the North American Industry Classification System (NAICS). Data for the period 1998Q1 have been estimated to be consistent with this classification. Information on the enterprises that comprise the NAICS group "non-depository credit intermediation" can be obtained from the Statistics Canada Web site: [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

### Consumer credit

The consumer credit data published in the table show estimated amounts of consumer credit on the books of selected lenders. The data relate mainly to credit extended to individuals, but also include unidentifiable amounts of credit extended for non-consumer purposes. Credit extended through credit cards is included with the balances of the credit card issuer. The data do not include credit on the books of appliance and electronics stores; other retail outlets; motor vehicle dealers; public utilities; other credit card issuers not included elsewhere in the data; and credit card accounts of oil companies. Data on consumer credit on the books of these lenders are available up to December 1978 in the Statistics Canada publication *Consumer Credit* (Catalogue 61-004). In addition, data on loans between individuals or balances on bills owed to professional practitioners, clubs, hospitals or other personal service establishments are not included. Data for trust and mortgage loan companies since December 1989 include loans to unincorporated businesses and non-profit organizations.

- Data for *chartered banks* are based on monthly average data reported to the Bank of Canada.
- Data for *trust and mortgage loan companies* exclude bank mortgage and trust subsidiaries. Until January 2000, data for *trust and mortgage loan companies* for months between quarter-ends are estimated by a combination of interpolation of quarterly Statistics Canada data supplemented by some available monthly data. Since that time, data for the months between quarter-ends are derived using linear interpolation. Beginning December 2004, data includes Cooperative Retail Associations.
- Data for *credit unions and caisses populaires* for months between quarter-ends are estimated using monthly data obtained from selected provincial centrals and federations.
- Data for *life insurance companies* include policy loans and are created from quarterly Statistics Canada data. Data for the months between quarter-ends are derived using linear interpolation.
- Data on *non-depository credit intermediaries* and *other institutions* include personal loans held by Alberta Treasury Branches and, until July 1999, consumer credit outstanding on the books of department stores as published in Statistics Canada's *Department Store Sales and Stocks* (Catalogue 63-002). Personal loans at Quebec savings banks for the period prior to September 1987 and personal loans held by La Financière Coopérants Inc. are included for the period prior to December 1991. Data for finance companies prior to January 1974 are obtained from the Statistics Canada publication *Consumer Credit* (Catalogue 61-004) and are not strictly comparable to data

• M1++ comprend M1+ plus les dépôts à préavis sans droit de tirage par chèque dans les banques et les dépôts sans droit de tirage par chèque dans les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire, les credit unions et les caisses populaires, moins les dépôts interbancaires à préavis non transférables par chèque, auxquels s'ajoutent les corrections de continuité.

## E2

Sources : Banque du Canada, Dominion Bond Rating Service, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Société de fiducie Computershare du Canada, et Statistique Canada

Depuis le premier trimestre de 1999, Statistique Canada classe les données en fonction du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les données relatives à la période commencée au premier trimestre de 1988 ont été jugées conformes à cette classification. Le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) fournit des informations à propos des entreprises qui relèvent de la classe du SCIAN intitulée « Intermédiation financière non faite par le biais de dépôts ».

### Crédit à la consommation

Les données relatives au crédit à la consommation contenues dans le présent tableau indiquent l'encours estimatif du crédit à la consommation octroyé par certains prêteurs. Elles concernent essentiellement le crédit accordé aux particuliers, mais comprennent également des crédits de montant indéterminé consentis à des fins autres que la consommation. Le crédit sur cartes de crédit figure à l'encours global déclaré par les établissements qui ont émis ces cartes. Ces chiffres ne tiennent pas compte du crédit octroyé par les magasins spécialisés dans la vente d'appareils électroménagers et de matériel électronique, par les autres détaillants, par les concessionnaires d'automobiles, par les entreprises de services publics et par les sociétés émettrices de cartes de crédit non mentionnées ailleurs. Ils ne tiennent pas non plus compte du crédit octroyé par les compagnies pétrolières aux titulaires de leurs cartes de crédit. Les données relatives au crédit à la consommation consenti par ces prêteurs figurent dans *Crédit à la consommation* (n° 61-004 au catalogue de Statistique Canada); elles ne sont pas disponibles pour la période postérieure à décembre 1978. De plus, on ne dispose pas de données sur les prêts entre particuliers ni sur les dettes envers les membres des professions libérales, les clubs, les hôpitaux et d'autres établissements qui dispensent des services aux particuliers. Les données sur les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire postérieures à décembre 1989 englobent les prêts aux entreprises individuelles et aux organismes à but non lucratif.

- Les données sur les *banques à charte* s'appuient sur les moyennes mensuelles fournies à la Banque du Canada.
- Les données concernant les *sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire* ne comprennent pas celles se rapportant aux sociétés hypothécaires filiales des banques à charte. Jusqu'en janvier 2000, les données relatives aux *sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire* pour les mois compris entre les fins de trimestre étaient établies en interpolant à partir des chiffres trimestriels fournis par Statistique Canada et en se fondant sur certaines données mensuelles. Depuis, les données relatives à ces mois sont obtenues exclusivement par interpolation linéaire. Elles englobent les associations coopératives de détail depuis décembre 2004.
- Le crédit octroyé par les *caisses populaires et credit unions* pour les mois qui ne clôturent pas un trimestre est estimé à partir des données mensuelles fournies par certaines centrales et fédérations provinciales.
- Les données relatives aux *compagnies d'assurance vie* comprennent les avances sur polices et sont établies à partir des données trimestrielles fournies par Statistique Canada. Les données pour les mois compris entre les fins de trimestre sont obtenues par interpolation linéaire.
- Les données relatives aux *intermédiaires financiers autres que les institutions de dépôt* et aux *autres institutions* comprennent les prêts personnels consentis par les succursales du Trésor de l'Alberta et, jusqu'en juillet 1999, l'encours du crédit à la consommation accordé par les grands magasins et qui

since January 1974 because of different estimation techniques. Since January 1970, finance company data have excluded outstanding loans for the financing of passenger cars used for commercial purposes and, since January 1971, the amounts shown have been net of unearned interest and finance charges.

- Data for *special purpose corporations (securitization)* include credit card loans, auto loans, and other personal loans that have been securitized. Beginning November 2004, as a result of Accounting Guideline ACG-15, excludes securitized loans that are consolidated on the bank's balance sheets in the loan categories.

- *Adjustments to consumer credit* include continuity adjustments. These include adjustments for securitization for the period January 1988 to November 1991.

#### Residential mortgage credit

The residential mortgage credit data published in the table show estimated amounts of residential mortgages outstanding at major private lenders and issued under the NHA-insured mortgage-backed securities program.

- Data for *chartered banks* include mortgages held by bank mortgage loan subsidiaries. The figures for the period prior to November 1981 will therefore differ from those appearing in Table C1, which did not consolidate the mortgage loan subsidiaries. (See the March 1983 *Review* for a description of the adjustments to consolidate the data for the period prior to November 1981.)

- Data for *trust and mortgage loan companies* exclude bank mortgage and trust subsidiaries. Until January 2000, data for months between quarter-ends are estimated by a combination of interpolation of quarterly Statistics Canada data supplemented by some available monthly data. Since that time, data for the months between quarter-ends are derived using linear interpolation. Beginning December 2004, data includes Cooperative Retail Associations.

- Data for *credit unions and caisses populaires* are estimated for months between quarter-ends using monthly data obtained from selected provincial centrals and federations.

- Data for *life insurance companies* include life branches, accident and sickness branches, and segregated funds. Residential mortgage holdings for dates other than quarter-ends are estimated by interpolation.

- Data for *pension funds* include both residential and non-residential mortgages and mortgage fund.

- Data for *non-depository credit intermediaries and other financial institutions* include estimates for Alberta Treasury Branches, CMHC direct lending, investment funds, property and casualty insurers, central credit unions, and real estate investment trusts (for which data are available only from December 1972 up to and including June 1985). Residential mortgages held on the books of real estate investment trusts amounted to less than \$25 million in June 1985. Also included in these data are Quebec savings banks' residential mortgage holdings prior to September 1987 and residential mortgages held by La Financière Coopérants Inc. prior to December 1991.

- Data for *NHA mortgage-backed securities* represent the total amount outstanding of residential mortgages issued under the NHA-insured mortgage-backed securities program. Prior to January 2000, data were obtained from the program trustee, Computershare Trust Company of Canada. Since January 2000, data have been obtained from Canada Mortgage and Housing Corporation.

- Data for *special purpose corporations (securitization)* include non-NHA-insured mortgages that have been securitized and NHA mortgages that have been securitized outside of the NHA-insured mortgage-backed securities program. Beginning November

figure dans *Ventes et stocks des grands magasins* (n° 63-002 au catalogue de Statistique Canada). Les données antérieures à décembre 1991 comprennent les prêts personnels octroyés par les banques d'épargne du Québec avant septembre 1987 et les prêts personnels de la Financière Coopérants Inc. Les données antérieures à janvier 1974 relatives aux sociétés de financement sont tirées de *Crédit à la consommation* (n° 61-004 au catalogue de Statistique Canada) et diffèrent quelque peu de celles de la période postérieure à cause de l'adoption de nouvelles techniques d'estimation. Depuis janvier 1970, les montants indiqués ne comprennent plus les prêts octroyés en vue de l'achat de voitures particulières destinées à des fins commerciales; depuis janvier 1971, le montant des intérêts non courus et des commissions de financement n'est pas compris dans le chiffre de l'encours indiqué.

- Les données relatives aux *sociétés de titrisation* comprennent les prêts sur les cartes de crédit, les prêts-automobiles et les autres prêts personnels qui ont été titrisés. Depuis novembre 2004, conformément à la note d'orientation NOC-15, ces données excluent les prêts titrisés qui sont consolidés dans les bilans des banques sous les diverses catégories de prêts.

- Les *ajustements au crédit à la consommation* comprennent les corrections effectuées pour assurer la continuité des données. Ils englobent les corrections effectuées pour tenir compte de l'incidence de la titrisation entre janvier 1988 et novembre 1991.

#### Crédit hypothécaire à l'habitation

Les données relatives au crédit hypothécaire à l'habitation contenues dans le présent tableau sont les chiffres estimatifs de l'encours des prêts hypothécaires à l'habitation consentis par les principaux prêteurs privés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH.

- Les chiffres des *banques à charte* englobent les prêts hypothécaires accordés par les filiales spécialisées dans le crédit hypothécaire. Les chiffres de la période antérieure à novembre 1981 diffèrent de ceux du Tableau C1, car, avant cette date, les données des sociétés de prêt hypothécaire filiales des banques à charte n'étaient pas groupées avec celles de ces dernières. (On trouvera dans la livraison de mars 1983 de la *Revue* une explication des corrections apportées aux données de la période antérieure à novembre 1981.)

- Les données concernant les *sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire* ne comprennent pas celles se rapportant aux sociétés hypothécaires filiales des banques à charte. Jusqu'en janvier 2000, les données relatives aux mois compris entre les fins de trimestre étaient établies en interpolant à partir des chiffres trimestriels fournis par Statistique Canada et en se fondant sur certaines données mensuelles. Depuis, les données relatives à ces mois sont obtenues exclusivement par interpolation linéaire. Elles englobent les associations coopératives de détail depuis décembre 2004.

- Les données relatives aux *caisses populaires et crédit unions* pour les mois qui ne clôturent pas un trimestre sont estimées à partir des chiffres mensuels fournis par certaines centrales et fédérations provinciales.

- Le poste *Compagnies d'assurance vie* comprend les données des branches vie, accidents et maladies et les fonds réservés. Les prêts hypothécaires à l'habitation aux dates autres que les fins de trimestre sont des estimations faites par interpolation.

- Les données des *caisses de retraite* comprennent tant les prêts hypothécaires à l'habitation que les autres prêts hypothécaires et les fonds hypothécaires.

- Les données relatives aux *intermédiaires financiers autres que les institutions de dépôt* et aux *autres institutions financières* comprennent les chiffres estimatifs des succursales du Trésor de l'Alberta, ceux relatifs aux prêts directs de la SCHL ainsi que ceux des fonds de placement, des compagnies d'assurance biens et d'assurance contre risques divers, des centrales de crédit unions et des sociétés fiduciaires de placement immobilier (uniquement pour la période comprise entre décembre 1972 et juin 1985 inclusivement). L'encours des prêts hypothécaires à l'habitation consentis par les sociétés fiduciaires de placement immobilier était inférieur à 25 millions de dollars en juin 1985. Ces données comprennent également l'encours des prêts hypothécaires à l'habitation octroyés, pour la période antérieure à septembre 1987, par les banques d'épargne du Québec, et les prêts hypothécaires à l'habitation de la Financière Coopérants Inc. pour la période antérieure à décembre 1991.

2004, as a result of Accounting Guideline ACG-15, excludes securitized loans that are consolidated on the bank's balance sheets in the loan categories.

### Business credit

The business credit data published in this table show the estimated amounts of business credit outstanding at major private lenders and the securities issued by non-financial businesses.

- Canadian dollar business loans held by chartered banks exclude reverse repurchase agreements and Canadian dollar loans to non-residents.

- Canadian dollar business loans data for *other institutions* include data for trust and mortgage loan companies, Alberta Treasury Branches, and estimates for credit unions and caisses populaires. Business loans and non-residential mortgages held by La Financière Coopérants Inc. are also included in these data for the period prior to December 1991. Beginning December 2004, data includes Cooperative Retail Associations.

- Data for *special purpose corporations (securitization)* include corporate loans and trade receivables that have been securitized. Beginning November 2004, as a result of Accounting Guideline ACG-15, excludes securitized loans that are consolidated on the bank's balance sheets in the loan categories.

- *Adjustments to short-term business credit* include chartered bank holdings of Canadian dollar loans to other chartered banks and foreign currency loans to the Government of Canada held by chartered banks. This series also includes adjustments to historical data to take into account discontinuities associated with the data on trust and mortgage loan companies' holdings of business loans, which are not readily available for the period prior to January 1984.

- *Other business credit* includes the outstanding bonds and shares of non-financial businesses.

- Data for *special purpose corporations (securitization)* include leasing receivables and non-residential mortgages which have been securitized. Beginning November 2004, as a result of Accounting Guideline ACG-15, excludes securitized loans that are consolidated on the bank's balance sheets in the loan categories.

- *Adjustments to other business credit* include adjustments to the historical data to account for discontinuities associated with data on trust and mortgage loan companies' holdings of non-residential mortgages and leasing receivables, which are not readily available for the period prior to January 1984. Adjustments for securitization are included for the period January 1985 to February 1988.

- Les données relatives aux *titres hypothécaires garantis en vertu de la LNH* représentent l'encours global des prêts hypothécaires à l'habitation accordés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Avant janvier 2000, les données provenaient du fiduciaire du programme, la Société de fiducie Computershare du Canada. Depuis, elles sont fournies par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

- Les données relatives aux *sociétés de titrisation* comprennent les prêts hypothécaires non garantis en vertu de la LNH qui ont été titrisés et les prêts hypothécaires garantis en vertu de la LNH qui ont été titrisés mais non dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH. Depuis novembre 2004, conformément à la note d'orientation NOC-15, ces données excluent les prêts titrisés qui sont consolidés dans les bilans des banques sous les diverses catégories de prêts.

### Crédits aux entreprises

Les chiffres relatifs aux crédits aux entreprises sont des estimations de l'encours du crédit qui leur est accordé par les principaux prêteurs du secteur privé et de l'encours des titres émis par des entreprises non financières.

- Les données relatives aux *prêts en dollars canadiens* consentis par les banques à charte excluent les prêts en pension et les prêts en dollars canadiens accordés aux non-résidents.

- Les données relatives aux prêts en dollars canadiens consentis par d'*autres institutions* se rapportent aux activités des sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire ainsi que des succursales du Trésor de l'Alberta et comprennent des chiffres estimatifs concernant les caisses populaires et les credit unions. • Les prêts aux entreprises et les prêts hypothécaires sur immeubles non résidentiels octroyés par la Financière Coopérants Inc. sont compris dans les données de la période antérieure à décembre 1991. Les données englobent les associations coopératives de détail depuis décembre 2004.

- Les données relatives aux *sociétés de titrisation* comprennent les prêts aux sociétés et les comptes-clients qui ont été titrisés. Depuis novembre 2004, conformément à la note d'orientation NOC-15, ces données excluent les prêts titrisés qui sont consolidés dans les bilans des banques sous les diverses catégories de prêts.

- Les *ajustements aux crédits à court terme aux entreprises* comprennent les prêts interbancaires en dollars canadiens et les prêts en devises étrangères consentis au gouvernement canadien par les banques à charte. Ces données ont également été ajustées par rapport aux données rétrospectives pour tenir compte des ruptures liées aux créances résultant de prêts accordés aux entreprises par les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire, données qui sont difficiles à obtenir pour la période antérieure à janvier 1984.

- Les *autres crédits aux entreprises* comprennent l'encours des obligations et les actions en circulation d'entreprises non financières.

- Les données relatives aux *sociétés de titrisation* comprennent les créances résultant du crédit-bail et les crédits hypothécaires sur immeubles non résidentiels qui ont été titrisés. Depuis novembre 2004, conformément à la note d'orientation NOC-15, ces données excluent les prêts titrisés qui sont consolidés dans les bilans des banques sous les diverses catégories de prêts.

- *Ajustements aux autres crédits aux entreprises.* Les données relatives aux autres crédits aux entreprises ont été ajustées par rapport aux données rétrospectives pour tenir compte des ruptures liées aux crédits hypothécaires non-résidentiels et aux créances résultant du crédit-bail consenti par les sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire, données qui sont difficiles à obtenir pour la période antérieure à janvier 1984. Les corrections effectuées pour tenir compte de l'incidence de la titrisation concernent la période allant de janvier 1985 à février 1988.

**F1**

Sources: Bank of Canada, Board of Governors of the Federal Reserve System, Canada Mortgage and Housing Corporation and CANNEX Financial Exchanges Ltd., except where otherwise indicated.

- *Chartered bank administered interest rates* are typical rates quoted by the major institutions. When there are differences in the rates quoted by individual institutions, the most typical rate is taken.

- The *Bank Rate* is the minimum rate at which the Bank of Canada makes short-term advances to Large Value Transfer System (LVTS) participants. During the periods from November 1956 to 24 June 1962 and from 13 March 1980 to February 1996, the Bank Rate was set at 1/4 of 1 per cent above the weekly average tender rate on 3-month treasury bills (at other times it has been administered directly by the Bank of Canada and changed from time to time). Effective 22 February 1996, the Bank Rate is set at the upper limit of the Bank of Canada's operating band for the overnight financing rate.

- The *operating band* is the Bank of Canada's 50-basis-point target range for the average overnight rate paid by investment dealers to finance their money market inventory.

- The Bank of Canada's official rate (or key policy rate) is the *Target for the Overnight Rate*, which is the midpoint of the Bank's operating band for overnight financing. Effective 5 December 2000, any changes to the *Target for the Overnight Rate* are made on pre-set announcement dates. The official rate was formerly the Bank Rate.

- The *overnight money market financing rate* is an estimate compiled by the Bank of Canada. This measure includes overnight funding of the major money market dealers through general collateral buyback arrangements (repo) including special purchase and resale agreements with the Bank of Canada. Prior to 1996, data exclude all repo activity with the exception of those arranged directly with the Bank of Canada. These latter have been included in the calculation since 1995.

- Rates on *bankers' acceptances* are mid-market closing rates for typical quotes on the Wednesday date shown.

- *Prime corporate paper rate*. The rate shown is the Bank of Canada's estimate of operative market trading levels on the date indicated for major borrowers' paper.

- The chartered banks' rates on *prime business* loans are the interest rates charged to the most creditworthy borrowers. Since May 1973, the chartered banks from time to time have had in effect a lower base rate for small business loans under authorizations of \$200,000 or less. The rate shown in the table applies to large business loans. • *Chartered bank 1- and 5-year mortgage rates* are typical rates charged by major banks on residential mortgages.

- *Treasury bills* are mid-market rates for typical quotes on the Wednesday shown.

- *Selected Government of Canada benchmark bond yields* are based on actual mid-market closing yields of selected Canada bond issues that mature approximately in the indicated term areas. At times, some of the change in the yield occurring over a reporting period may reflect a switch to a more current issue. Yields for *Real Return Bonds* are mid-market closing yields for the last Wednesday of the month and are for the 4.00% bond maturing 1 December 2031. Prior to 24 September 2001, the benchmark bond was 4.25% maturing 1 December 2026. Prior to 7 December 1995 the benchmark bond was 4.25% maturing 1 December 2021.

- *Government of Canada marketable bonds, average yield* is a weighted arithmetic average of the yield on Government of Canada outstanding issues with a remaining term to maturity that falls within the indicated term range. All direct marketable debt payable in

**F1**

Sources : Banque du Canada, Conseil des gouverneurs du Système fédéral de réserve des États-Unis, Société canadienne d'hypothèques et de logement et CANNEX Financial Exchanges Ltd., sauf indication contraire

- *Les taux d'intérêt administrés des banques à charte* sont les taux représentatifs affichés par les grandes institutions financières. Lorsqu'il y a des écarts entre ces taux, on retient le plus représentatif.

- *Le taux officiel d'escompte* est le taux minimal auquel la Banque du Canada consent des avances à court terme aux participants au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV).

De novembre 1956 au 24 juin 1962 et du 13 mars 1980 à février 1996, ce taux a été égal au taux moyen des bons du Trésor à 3 mois vendus à la dernière adjudication hebdomadaire, majoré de 1/4 de 1 %. À d'autres moments toutefois, le taux d'escompte était administré directement par la Banque du Canada et modifié de temps à autre. Depuis le 22 février 1996, le taux d'escompte correspond à la limite supérieure de la fourchette opérationnelle visée par la Banque du Canada pour le taux du financement à un jour.

- La *fourchette opérationnelle* est la fourchette de 50 points de base établie par la Banque du Canada pour l'évolution du taux moyen auquel les courtiers en valeurs mobilières financent leurs stocks de titres du marché monétaire.

- Le taux directeur de la Banque du Canada est le *taux cible du financement à un jour*, qui correspond au point médian de la fourchette opérationnelle définie par la Banque pour le financement à un jour. Depuis le 5 décembre 2000, toute modification du *taux cible du financement à un jour* est effectuée aux dates préétablies pour l'annonce de ces modifications. Auparavant, le taux directeur était le taux officiel d'escompte.

- *Taux des fonds à un jour*. Il s'agit d'une estimation faite par la Banque du Canada. Cette mesure comprend le taux du financement à un jour que les principaux négociants du marché monétaire obtiennent sous forme d'opérations générales de nantissement, notamment de pensions spéciales contractées avec la Banque du Canada. Avant 1996, toutes les opérations de pension étaient exclues à l'exception de celles qui étaient négociées directement avec la Banque du Canada. Ces dernières sont prises en compte dans les calculs depuis 1995.

- Le taux d'intérêt des *acceptations bancaires* est la moyenne des taux acheteur et vendeur les plus représentatifs à la clôture le mercredi en question.

- *Taux du papier de premier choix des sociétés non financières*. Il s'agit d'une estimation, faite à la Banque du Canada, des taux effectivement pratiqués sur le marché par les principaux emprunteurs à la date indiquée.

- Le *taux de base des prêts aux entreprises* pratiqué par les banques à charte est le taux applicable aux entreprises dont le crédit est de tout premier ordre. Depuis mai 1973, les banques à charte ont, dans le cadre de crédits autorisés de 200 000 dollars ou moins, accordé de temps à autre des prêts aux petites entreprises à un taux de base moins élevé. Le taux indiqué au tableau est celui des prêts aux grosses entreprises. • Les taux d'intérêt auxquels les *banques à charte* accordent des prêts hypothécaires à 1 an et à 5 ans sont les taux auxquels la plupart des grandes banques accordent des prêts hypothécaires à l'habitation.

- Le taux des *bons du Trésor* est la moyenne des taux acheteur et vendeur les plus représentatifs cotés le mercredi en question.

- *Quelques rendements d'obligations types du gouvernement canadien*. Les taux indiqués sont calculés en fonction de la moyenne des cours acheteur et vendeur, à la clôture, de certaines émissions d'obligations du gouvernement canadien dont les échéances correspondent à peu près à celles du tableau. Les variations des taux de rendement observées sur une période peuvent être partiellement imputables au remplacement d'une émission par une autre plus récente. Le rendement des *obligations à rendement réel* est calculé en fonction de la moyenne des cours acheteur et vendeur établie à la clôture le dernier mercredi du mois et se rapporte aux obligations à rendement réel 4,00 % arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2031. Avant le 24 septembre 2001, l'émission de référence était l'émission 4,25 % arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2026. Avant le 7 décembre 1995, l'émission de référence était l'émission 4,25 % échéant le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Canadian dollars is used for the averages, with the exception of *Real Return Bonds*, *Canada Savings Bonds* and, since 1975, extendible issues. For the period before 1975, extendible issues are included, but their inclusion does not materially affect the yield averages.

- Yields for *other bonds* relate to the last Wednesday of the month; prior to July 1981, they were based on prices on the Thursday following the last Wednesday of the month. The series are available from 1977. The long-term averages cover bonds with a remaining term to maturity of 10 years or more, and bonds making up the mid-term average have a remaining term of 5 to 10 years. The composition of the bond portfolio for each series is available on request from Scotia Capital Inc.

- *Treasury bill auction*. Effective 16 September 1997, the weekly issuance pattern of treasury bills was replaced by a two-week cycle, and the maturity of 3-month treasury bills was lengthened by seven days. Since 19 March 1998 (after a transition phase of six months), the maturity pattern follows a two-week cycle. Prior to 16 September 1997, these auctions were generally held on Tuesdays. (Prior to 24 November 1992, the weekly auctions were generally held on Thursdays.) From time to time prior to 4 August 1977, there were special issues of treasury bills with maturities of more than six months and less than one year. From August 1977 to July 1983, one-year treasury bills were auctioned at four-week intervals, from July 1983 to January 1987, at two-week intervals, and since then at one-week intervals. Bids may be submitted by the Bank of Canada and by chartered banks and investment dealers that are primary distributors of Government of Canada securities. Treasury bills are sold at a discount and the yields are calculated on a 365-day true-yield basis. The weekly treasury bill tender rate is a weighted average of the yields on successful bids.

- The *forward premium or discount (-) on U.S. dollars in Canada* is the annual interest rate equivalent of the spread between the spot and forward exchange rates for U.S. dollars in Canada computed on the basis of mid-market closing quotations for the Wednesday dates shown.

- The daily effective *federal funds rate* is a weighted average of rates on trades through New York brokers. Weekly rates are an average of daily rates ending Wednesday.

- Interest rates on 1-month and 3-month *commercial paper* are interpolated from data on certain commercial paper trades settled by The Depository Trust Company. The trades represent sales of commercial paper by dealers or direct issuers to investors (that is the offer side). For more information, see the Federal Reserve Board's commercial paper web pages (<http://www.federalreserve.gov/release/H15>).

- The *prime rate* is one of several base rates used by banks to price short-term business loans.

- *Rendements moyens des obligations négociables du gouvernement canadien*. Ces taux sont une moyenne arithmétique pondérée du rendement des émissions d'obligations non échues du gouvernement canadien dont le terme à courir correspond aux échéances du tableau. Sont considérés ici tous les titres négociables libellés en dollars canadiens émis par le gouvernement, à l'exception des obligations à rendement réel, des obligations d'épargne du Canada et, depuis 1975, des émissions à échéance prorogable; les émissions de ce type antérieures à 1975 sont incluses dans ces données, mais elles n'influencent pas de façon significative les taux moyens de rendement.

- Les *rendements moyens pondérés des obligations d'autres émetteurs* sont calculés à partir des cours du dernier mercredi du mois. Avant juillet 1981, ils étaient calculés à partir des cours du jeudi suivant le dernier mercredi du mois; ces séries remontent à 1977. Les taux de rendement moyens des obligations à long terme se rapportent aux obligations dont le terme à courir est de 10 ans ou plus, tandis que ceux des obligations à moyen terme concernent les obligations dont le terme à courir se situe entre 5 et 10 ans. La maison Scotia Capitaux Inc. fournit sur demande, pour chacune des séries, la liste des obligations retenues pour le calcul des taux de rendement.

- *Adjudication de bons du Trésor*. Le 16 septembre 1997, le calendrier hebdomadaire des adjudications de bons du Trésor du gouvernement du Canada a été remplacé par un cycle de deux semaines et l'échéance des bons du Trésor à trois mois est prolongée de sept jours. Depuis le 19 mars 1998 (après une période de transition de six mois), le calendrier des échéances suit également un cycle de deux semaines. Avant le 16 septembre 1997, les adjudications avaient généralement lieu le mardi. (Avant le 24 novembre 1992, ces adjudications étaient en général tenues le jeudi.) Il y a eu de temps à autre, antérieurement au 4 août 1977, des émissions spéciales de bons du Trésor dont l'échéance était de plus de six mois, mais de moins d'un an. Du mois d'août 1977 au mois de juillet 1983, une adjudication de bons du Trésor à un an s'est tenue toutes les quatre semaines; de juillet 1983 à janvier 1987, il y en a eu une toutes les deux semaines. Depuis, l'adjudication de ces titres se fait toutes les semaines. La Banque du Canada ainsi que les banques à charte et les courtiers en valeurs mobilières agréés comme distributeurs initiaux de titres du gouvernement canadien peuvent seuls participer comme soumissionnaires à ces séances. Les bons du Trésor s'achètent à un prix inférieur à leur valeur nominale, et leur taux de rendement est donné par le rapport valeur escomptée/prix, mis sur base de 365 jours. Le taux d'adjudication des bons du Trésor est égal à la moyenne pondérée des taux de rendement des soumissions acceptées.

- Le *report ou déport (-) sur le dollar É.-U. au Canada* est l'écart, converti en taux d'intérêt annuel, entre le cours au comptant et le cours à terme du dollar É.-U. au Canada à la clôture le mercredi indiqué, les cours retenus étant la moyenne des cours acheteur et vendeur.

- Le taux quotidien effectif des *fonds fédéraux* est la moyenne pondérée des taux appliqués aux opérations effectuées par l'entremise de courtiers à New York. Les taux hebdomadaires représentent la moyenne des taux quotidiens (chaque semaine se terminant le mercredi.)

- Le taux d'intérêt pour le *papier commercial* à 1 mois et à 3 mois est calculé par interpolation à l'aide des données relatives à certaines opérations sur papier commercial réglées par la Depository Trust Company. Il s'agit de ventes de papier commercial réalisées par des courtiers ou des émetteurs directs à des investisseurs (prix établis à partir des cours vendeurs). Pour de plus amples renseignements, consulter les pages Web se rapportant au papier commercial dans le site du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale (<http://www.federalreserve.gov/release/H15>).

- Le *taux de base* est l'un des taux de base utilisés par les banques pour fixer le coût des prêts à court terme aux entreprises.

**F2**

Sources: Bank of Canada, Dominion Bond Rating Service, Statistics Canada

Treasury bills and other short-term paper include instruments with an original term of one year or less. The data do not include bills and notes placed with parent or affiliated companies. Corporate data exclude notes placed directly with chartered banks. Short-term loans from Canadian and foreign banks are not included in the statistics.

- Data for *Total commercial paper* outstanding are produced by the Dominion Bond Rating Service (DBRS) commencing in November 1993. Prior to that date, data were produced through a survey of commercial paper issuers conducted by the Bank of Canada. It is estimated that a high proportion of all paper issued in Canada is covered by the DBRS survey.

- Short-term paper issued by consumer loan and sales finance companies and by federal government business enterprises are included in total commercial paper. Asset-backed commercial paper is included in commercial paper issued by financial corporations. Commercial paper issued by non-financial corporations is included in short-term business credit as presented in Table E2. A breakdown between Canadian dollar and U.S. dollar commercial paper outstanding is presented commencing in November 1996 (prior to that date, sufficiently complete information was not available to estimate that split). Data from the discontinued Bank of Canada survey with respect to commercial paper denominated in foreign currency is available on CANSIM.

- Total commercial paper commencing in November 1993 includes only issues placed in Canada by Canadian borrowers. Issues by foreign borrowers in the Canadian market are shown separately as an addendum. The data prior to November 1993 produced from the Bank of Canada survey may include some issues placed outside Canada.

- For the period before November 1981, *bankers' acceptances* figures refer to the amount outstanding for the last Wednesday of the month. From that month, the data are as of the last business day of each period.

- *Total treasury bills and other short-term paper of provincial governments and their enterprises and municipal governments* exclude the bills and notes placed in the accounts of the respective provinces and municipalities. The treasury bills and notes issued are largely payable in Canadian dollars; however, the statistics include some short-term notes payable in foreign currencies. Since November 1981, these data have included bills and paper of provincial governments and their enterprises sold directly to chartered banks.

**F3**

Sources: Dow Jones, New York Stock Exchange, Standard & Poor's Corporation, Toronto Stock Exchange, and *Statistical Supplement to the Federal Reserve Bulletin*.

More detailed information on the composition of the common stock price indexes shown in the table can be obtained from the primary sources of the data. The number of stocks in each index is shown in parentheses.

- The indexes of the *Toronto Stock Exchange* and *Standard & Poor's* are market capitalization-weighted indexes of selected groups of stocks.

- *Stock dividend yields* are calculated by taking the indicated dividend to be paid per share of stock over the next 12 months and dividing it by the current price of the stock.

- The *price/earnings ratio* is calculated by dividing the current market price of a stock by the company's earnings per share in its latest fiscal year.

**F2**

Sources : Banque du Canada, Dominion Bond Rating Service et Statistique Canada

Les bons du Trésor et les autres effets à court terme n'englobent que les instruments dont l'échéance initiale ne dépasse pas un an. Les données ne comprennent pas les bons ni les billets placés auprès de sociétés mères ou affiliées, ni, dans le cas des sociétés, les billets négociés directement avec des banques à charte. Les emprunts à court terme auprès de banques canadiennes et étrangères ne sont pas compris dans les données.

- Les données relatives à l'*encours total du papier commercial* sont produites par le *Dominion Bond Rating Service* (DBRS) depuis novembre 1993. Avant cette date, les données étaient recueillies au moyen d'une enquête menée par la Banque du Canada auprès des émetteurs de papier commercial. On estime que l'enquête de DBRS recense une large proportion du papier commercial émis au Canada.

- L'encours total du papier commercial comprend le papier à court terme émis par les sociétés de financement ou de prêt à la consommation et les entreprises du gouvernement fédéral. Le papier commercial émis par les sociétés financières comprend le papier commercial adossé à des actifs. Les crédits à court terme aux entreprises (Tableau E2) comprennent le papier commercial émis par les sociétés non financières. Depuis novembre 1996, l'encours du papier commercial est ventilé en titres libellés en dollars canadiens et en dollars É.-U. (Avant cette date, l'information n'était pas suffisante pour effectuer une telle ventilation). Les données provenant de l'ancienne enquête de la Banque du Canada sur le papier commercial libellé en monnaies étrangères figurent au fichier CANSIM II.

- L'encours total du papier commercial depuis novembre 1993 ne comprend que les émissions placées au Canada par les emprunteurs canadiens. Les émissions placées par les emprunteurs étrangers au Canada sont indiquées séparément pour mémoire. Les données de l'enquête de la Banque du Canada antérieures à novembre 1993 peuvent englober les données portant sur certaines émissions placées à l'extérieur du Canada.

- *Acceptations bancaires*. Avant novembre 1981, les chiffres retenus étaient ceux de l'encours au dernier mercredi du mois. Depuis lors, les données sont celles de l'encours au dernier jour ouvrable de la période.

- *Les bons du Trésor et autres effets à court terme* émis par les provinces et entreprises provinciales et par les municipalités ne comprennent pas les bons du Trésor ni les billets achetés par les comptes des provinces ou des municipalités intéressées. Les bons du Trésor et les billets sont, dans la majorité des cas, libellés en dollars canadiens, mais les statistiques englobent également un certain montant de billets à court terme libellés en monnaies étrangères. Depuis novembre 1981, elles comprennent aussi les bons et le papier émis par les provinces et leurs entreprises et vendus directement aux banques à charte.

**F3**

Sources : Dow Jones, Bourse de New York, Standard & Poor's Corporation, Bourse de Toronto et le *Statistical Supplement to the Federal Reserve Bulletin*

On pourra obtenir des renseignements complémentaires concernant les composantes des indices des cours des actions ordinaires en s'adressant aux institutions qui produisent ces indices. Le nombre de titres retenus pour chaque indice est indiqué entre parenthèses.

- Les indices de la *Bourse de Toronto* et de *Standard & Poor's* sont des indices pondérés par la valeur marchande de quelques groupes d'actions.

- On calcule le *rendement sous forme de dividendes* d'une action à une date donnée en divisant le dividende prévu par action pour les 12 mois suivants par le cours de l'action.

- On obtient le *taux de capitalisation des bénéfices* d'une action en divisant le cours de l'action à la date indiquée par les bénéfices réalisés par action au cours du dernier exercice de la société.

- The *value of shares traded* is the total dollar value of all transactions recorded on the exchange during the month.
- The *volume of shares traded* is the total number of shares transacted on the exchange during the month.

#### F4-F10

Sources: Bank of Canada, Canada Mortgage and Housing Corporation, Computershare Trust Company of Canada, Dominion Bond Rating Service, and Statistics Canada

Data shown are subject to revision. These series cover all public issues as well as most private placements with an original term to maturity of more than one year. The data for all levels of government include guaranteed issues. Effective 5 November 1986, there has been an accounting change in the treatment of Canada Savings Bonds sold on the Payroll Savings Plan. These bonds are now gradually included in outstandings, as payroll deductions are remitted over the contract period. Previously, the total amount of payroll sales was included in outstandings in November. Data on the net amount of Canadian dollar bond issues placed abroad by provincial-municipal governments, financial corporations and non-financial corporations are available on a semi-annual basis from 1974 and may be obtained from the Bank of Canada's Department of Monetary and Financial Analysis.

Prior to 31 December 1971, Government of Canada issues payable in foreign currencies were converted into Canadian dollars at the following rates: from 30 September 1950 to 3 May 1962, U.S.\$1.00 = \$1.00, thereafter, U.S.\$1.00 = \$1.081; from 30 September 1950 to 3 May 1962, £1 = \$2.800; from 3 May 1962 to 18 November 1967, £1 = \$3.027, thereafter, £1 = \$2.595; prior to 26 October 1969, 1DM = \$0.270, thereafter, 1DM = \$0.295; from 15 May 1968 to 24 June 1970, 1 lira = \$0.00173. Since 31 December 1971, Government of Canada issues payable in foreign currencies have been converted into Canadian dollars at the noon spot rate of the day of delivery. All other issues payable in foreign currencies have been converted into Canadian dollars at the average noon market rate for the month. In the case of optional-pay issues, the option most favourable to the lender has been used. Data on gross new issues, retirements and net new issues of Government of Canada securities and provincial and corporate bonds are available quarterly from 1935; data on gross new bond issues placed in foreign markets, both total foreign bond issues and bond issues placed in the United States, are available from 1960. Data on NHA mortgage-backed securities (MBS) are available from 1987, and data on other term securities issued by special purpose corporations are available from 1994.

- *Provincial bonds* include issues purchased by provincial accounts and with Quebec Pension Plan funds.
- *Municipal bonds* do not include issues guaranteed by the provinces (already included in provincial bonds) nor issues sold directly to provinces and their agencies, which are shown in Table F8.
- *Corporate bonds* include all issues of Canadian corporations and issues of federal government business enterprises, with the exception of finance company and commercial paper with an original term to maturity of one year or less, and issues sold to a parent company, whether this parent is incorporated in Canada or abroad.

- La *valeur des actions négociées* représente le montant total en dollars de toutes les ventes effectuées au cours du mois à la Bourse désignée.
- Le *volume des actions négociées* représente le nombre d'actions vendues au cours du mois à la Bourse désignée.

#### F4-F10

Sources : Banque du Canada, Dominion Bond Rating Service, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Société de fiducie Computershare du Canada, et Statistique Canada

Les données des Tableaux F4-F10 sont sujettes à révision. Elles englobent toutes les émissions publiques à échéance initiale de plus d'un an et la plupart des émissions du même genre placées à titre privé. Les emprunts du gouvernement canadien, des provinces et des municipalités comprennent les obligations émises sous garantie de ces derniers. Depuis le 5 novembre 1986, une modification d'ordre comptable a été apportée au traitement des obligations d'épargne vendues selon le Mode d'épargne sur le salaire. Les montants de ces obligations sont maintenant ajoutés à l'encours de ces titres à mesure que se font les retenues sur le salaire; ces retenues sont étalées sur la durée des contrats. Auparavant, la valeur totale des ventes selon le Mode d'épargne sur le salaire était ajoutée à l'encours de ces titres en novembre. Les intéressés peuvent se procurer au département des Études monétaires et financières de la Banque du Canada les données relatives aux émissions nettes d'obligations en dollars canadiens placées à l'étranger par les provinces, les municipalités, les sociétés financières et non financières. Il s'agit là de statistiques semestrielles remontant à 1974.

Avant le 31 décembre 1971, la valeur nominale des émissions du gouvernement canadien libellées en monnaies étrangères était convertie en dollars canadiens aux cours suivants : du 30 septembre 1950 au 3 mai 1962, 1 \$ É.-U. = 1 \$; par la suite, 1 \$ É.-U. = 1,081 \$; du 30 septembre 1950 au 3 mai 1962, 1 £ = 2,800 \$; du 3 mai 1962 au 18 novembre 1967, 1 £ = 3,027 \$; par la suite 1 £ = 2,595 \$; avant le 26 octobre 1969, 1 DM = 0,270 \$; par la suite, 1 DM = 0,295 \$; du 15 mai 1968 au 24 juin 1970, 1 Lit = 0,00173 \$. Depuis le 31 décembre 1971, cette conversion s'effectue au cours du comptant à midi le jour de la livraison. Pour toutes les autres émissions libellées en monnaies étrangères, on utilise comme taux de conversion la moyenne mensuelle des cours du change à midi. Dans le cas des titres payables en dollars canadiens ou en une autre devise, l'option la plus favorable aux prêteurs a été retenue. Les statistiques relatives aux opérations suivantes sont disponibles sur une base trimestrielle à partir de 1935 : émissions brutes, rachats et émissions nettes de titres du gouvernement canadien ainsi que d'obligations des provinces et des sociétés. Les statistiques des émissions brutes d'obligations placées sur les marchés étrangers, à savoir le montant global et le montant de la tranche placée aux États-Unis, remontent à 1960. Les statistiques relatives aux titres hypothécaires garantis en vertu de la LNH remontent à 1987, et celles des autres titres à terme émis par des sociétés spécialisées sont disponibles à partir de 1994.

- Les *obligations des provinces* comprennent les titres achetés par une province ou avec des fonds provenant du Régime de rentes du Québec.
- Les *obligations des municipalités* ne comprennent ni les titres émis sous la garantie d'une province, ceux-ci étant recensés comme obligations des provinces, ni les titres vendus directement aux provinces ou à leurs agences, lesquels sont recensés au Tableau F8.
- Les *obligations des sociétés* englobent toutes les émissions de sociétés canadiennes et les émissions des entreprises du gouvernement fédéral, à l'exclusion toutefois du papier émis par les sociétés de financement et du papier commercial dont l'échéance à l'émission ne dépasse pas un an, ainsi que les émissions vendues à la société mère, que cette dernière soit constituée au Canada ou à l'étranger.

- *Preferred and common stocks and trust units* are shown at offering prices, and retirements at the actual amount paid by the corporation. Pursuant to section 91 of the Canadian and British Insurance Companies Act, common stock retirements do not include purchases by life insurance companies of their own stock. Common stock retirements in 1961 and 1964 reflect the distribution by British Columbia Power Corporation to shareholders of funds received from the Province of British Columbia in payment for the common and preferred shares of British Columbia Electric Company Limited; the data reflect in 1963 the purchase by Quebec Hydro of privately owned hydro-electric companies, and in 1972 the purchase by the Nova Scotia Power Commission of Nova Scotia Light and Power Company Limited.

- Data for *NHA mortgage-backed securities* represent securitizations issued under the NHA MBS program. Prior to January 2000, data were obtained from the program trustee, Computershare Trust Company of Canada. Since January 2000, data have been obtained from Canada Mortgage and Housing Corporation.

- Data for other *term securitizations* represent other term securities issued by special purpose corporations.

- For *short-term paper* see the note to Table F2.

- Effective 5 February 1997, data on Canada Savings Bonds outstanding have been combined with data on Canada RRSP Bonds outstanding under the heading *Canada Savings Bonds and other retail instruments*. Separate series for Canada Savings Bonds and Canada RRSP Bonds are available on the CANSIM database. (Tables F4 and F5).

- Effective September 1997, two new components, Canada Notes and Euro Medium-Term Notes (dating March 1996 and July 1997, respectively) were included with existing bond series in the Tables F4, F6, and F7.

- Transactions of *other institutions and foreign borrowers* (Table F9) include issues of Canadian religious and other institutions and issues placed in Canada by foreign borrowers. New issues of foreign borrowers amounted to \$20 million in 1961, \$5 million in 1964, \$25 million in the first quarter, and \$7 million in the fourth quarter of 1965, \$20 million in 1966, \$20 million in 1967, \$15 million in 1968, \$25 million in 1971, \$20 million in 1972, and \$20 million in 1975. Issues by foreign borrowers have been retired throughout the period covered. In Table F6, the small amount of security issues of institutions placed abroad has been included in the total.

- *Financial corporations* (Table F10) include the finance company subsidiaries of automobile companies; to the end of 1972, all other subsidiary companies engaged in financing the parent companies' sales are classified with the parent company; from 1973 on, they are classified as financial.

## F11–F14

Source: Primary distributors of Government of Canada marketable debt

Data are submitted to the Bank of Canada by the distributors of Government of Canada marketable debt.

A trade is reported on a trade-date basis and calculated as follows: purchases + sales + agency transactions (both sides) to a domestic or foreign client. All "when-issued" trades are included in the amounts reported.

Only domestically issued securities and "global" issues denominated in Canadian dollars are reported. (Global issues are offered simultaneously in several markets

- *Les actions privilégiées ou ordinaires ainsi que les parts de fiducie* figurent au prix d'émission, et les rachats, au prix effectivement payé par la société concernée. En vertu de l'article 91 de la *Loi sur les compagnies d'assurance-vie canadiennes et britanniques*, les rachats d'actions ordinaires ne comprennent pas le rachat, par une compagnie d'assurance-vie, de ses propres actions. Ont été considérés comme des achats d'actions, en 1961 et en 1964, la distribution par la British Columbia Power Corporation à ses actionnaires des fonds qu'elle avait reçus de la province de la Colombie-Britannique en paiement des actions ordinaires et privilégiées de la British Columbia Co. Ltd, en 1963, l'achat par Hydro-Québec d'entreprises hydro-électriques privées et, en 1972, l'achat par la Nova Scotia Power Commission de la Nova Scotia Light and Power Company Limited.

- Les données relatives aux *titres hypothécaires garantis en vertu de la LNH* se rapportent aux opérations de titrisation effectuées dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH. Déclarées jusqu'en janvier 2000 par le fiduciaire du programme, la Société de fiducie Computershare du Canada, ces données relèvent depuis cette date de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

- Les autres données relatives à la *titrisation à terme* concernent les autres titres à terme émis par des sociétés spécialisées.

- Les renseignements sur le *papier à court terme* se trouvent dans les notes relatives au Tableau F2.

- À compter du 5 février 1997, les données relatives à l'encours des obligations d'épargne du Canada et des obligations REER du Canada sont combinées sous la rubrique *Obligations d'épargne du Canada et autres titres de placement au détail*. Les données des obligations d'épargne du Canada et celles des obligations REER du Canada sont versées séparément au fichier CANSIM (Tableaux F4 et F5).

- À compter de septembre 1997, deux nouvelles séries portant sur les billets du Canada et les euro-billets à moyen terme (dont les premières données remontent à mars 1996 et à juillet 1997 respectivement) sont combinées aux séries existantes relatives aux obligations dans les Tableaux F4, F6 et F7.

- Les opérations des *autres institutions et emprunteurs étrangers* (Tableau F9) comprennent les émissions d'institutions canadiennes (religieuses ou autres) et les émissions placées au Canada par des emprunteurs étrangers. Ces dernières ont atteint 20 millions de dollars en 1961, 5 millions en 1964, 32 millions en 1965 (soit 25 millions au premier trimestre et 7 millions au quatrième), 20 millions en 1966, 20 millions en 1967, 15 millions en 1968, 25 millions en 1971, 20 millions en 1972 et 20 millions en 1975. Dans le cas des emprunteurs étrangers, il y a eu des remboursements tout au long de la période indiquée. Le faible montant des titres émis par les institutions et placés à l'étranger a été incorporé à la rubrique *Total* du Tableau F6.

- Les *sociétés financières* (Tableau F10) comprennent les sociétés de financement filiales des constructeurs de véhicules automobiles; jusqu'à la fin de 1972, les statistiques relatives à toutes les autres filiales qui ont pour objet de financer les ventes des sociétés mères sont comprises dans celles des sociétés mères; à partir de 1973, ces filiales sont considérées comme des entreprises financières.

## F11–F14

Source : Distributeurs initiaux des titres négociables du gouvernement canadien

Les données sont fournies à la Banque du Canada par les distributeurs initiaux des titres négociables du gouvernement canadien.

Les opérations sont déclarées sur la base de la date de transaction et calculées comme suit : achats + ventes + opérations d'intermédiation (achats et ventes) avec des résidents ou avec des non-résidents. Toutes les opérations avant l'émission sont incluses dans les chiffres déclarés.

Les chiffres déclarés ne concernent que les émissions sur le marché intérieur et les émissions internationales en dollars canadiens. (Les émissions internationales sont lancées simultanément sur

worldwide.) Money market turnover excludes all securities with an original term to maturity of greater than one year. Bond turnover excludes all securities with an original term to maturity of one year or less.

Strip bonds are bonds that have been divided into their interest (coupon) and residual principal components. Repos are transactions involving a repurchase or resale agreement. Strip bonds and repo trades are excluded from the overall money market and bond market trading numbers and reported separately in their respective categories.

All trades, including stripped coupons and residual principal components of stripped bonds, are reported at par value.

Government of Canada treasury bills allotted to primary distributors at new issue auctions are not included in money market trading. Allotments of all new bond issues (auctions and syndicate offerings) are not included in bond market trading.

- *Pre-auction trades* include all when-issued trading between the announcement date of the forthcoming auction in these securities and the auction.

- *Provincial securities* include money market securities issued by provincial Crown corporations and agencies.

- *Provincial bonds* include Canadian dollar bonds issued by provincial Crown corporations and agencies.

- *Corporate bonds* include financial and non-financial corporate debt securities.

- *Asset-backed securities* include securities backed by mortgages and other financial assets.

- Trades with *non-residents* are defined as direct trades with non-resident individual or institutional clients. Trades with foreign affiliates of the reporting firms are reported in this category. Intrafirm trades with foreign branches are not reported.

## F15

Source: Montreal Exchange

- The Montreal Exchange launched a 5-year Government of Canada bond futures contract (CGF) on 19 January 1995.

## G1

Sources: Bank of Canada, Statistics Canada, Supply and Services Canada

This table provides a summary of the transactions affecting the fiscal position of the Government of Canada, the net financing requirement and the sources of funds used to meet this financing requirement. Data for the first part are from the Statistics Canada publication *National Income and Expenditure Accounts* (Catalogue 13-001). Data for the second part are from the annual *Public Accounts of Canada*, and the *Monthly Statements of Financial Transactions*. The annual data from the *Public Accounts of Canada* are on a fiscal-year basis (i.e., 1 April to 31 March) and are audited. The monthly data from the

plusieurs marchés à travers le monde.) Les chiffres relatifs aux titres du marché monétaire ne tiennent pas compte de l'ensemble des titres assortis d'une échéance initiale supérieure à un an. Les chiffres relatifs aux titres du marché obligataire ne tiennent pas compte de l'ensemble des titres assortis d'une échéance initiale égale ou inférieure à un an.

Les obligations coupons détachés sont des titres dont l'intérêt (taux du coupon) et le principal (montant résiduel) ont été séparés. Les opérations avec clause de réméré consistent en des cessions ou des prises en pension. Les opérations sur obligations coupons détachés et les opérations avec clause de réméré ne sont pas comprises dans les chiffres globaux des opérations sur les marchés monétaire et obligataire, mais sont plutôt déclarées séparément.

Toutes les opérations, y compris les opérations sur coupons et les opérations sur les résidus des obligations coupons détachés, sont déclarées à la valeur nominale.

Les bons du Trésor du gouvernement canadien alloués aux distributeurs initiaux lors des adjudications de nouvelles émissions sont exclus des chiffres des opérations sur titres du marché monétaire. Toutes les nouvelles émissions d'obligations (adjudications et offres conjointes) allouées sont exclues des chiffres des opérations sur titres du marché obligataire.

- Les *opérations conclues avant l'adjudication* englobent l'ensemble des transactions avant l'émission qui interviennent entre la date de l'annonce de la prochaine adjudication et cette adjudication.

- Les *titres des provinces* comprennent les titres du marché monétaire émis par les sociétés de la Couronne et les agences provinciales.

- Les *obligations des provinces* comprennent les obligations en dollars canadiens émises par les sociétés de la Couronne et les agences provinciales.

- Les *obligations des sociétés* englobent les titres de dette des sociétés financières et non financières.

- Les *titres adossés à des créances* désignent les titres adossés à des créances hypothécaires et à d'autres actifs financiers.

- Les opérations avec les *non-résidents* désignent les opérations directes conclues avec des non-résidents, particuliers et institutions. Les transactions effectuées avec des filiales financières de la société déclarante sont aussi comptabilisées dans cette catégorie. Les échanges internes avec les succursales à l'étranger ne sont pas déclarés.

## F15

Source : Bourse de Montréal

- Le 19 janvier 1995, la Bourse de Montréal a lancé un contrat à terme sur obligations du gouvernement canadien à cinq ans.

## G1

Sources : Banque du Canada, Statistique Canada, Approvisionnement et Services Canada

Le Tableau G1 retrace, sous une forme simplifiée, l'évolution de la trésorerie du gouvernement canadien, les besoins nets de financement ainsi que la provenance des ressources financières utilisées pour couvrir ces besoins. Les données figurant dans la première partie sont tirées des *Comptes nationaux des revenus et dépenses* de Statistique Canada, n° 13-001 au catalogue. Les données fournies dans la seconde partie sont tirées de la livraison annuelle des *Comptes publics du Canada* et des *États mensuels des opérations financières*. Les données annuelles des *Comptes publics du Canada* sont établies en fonction de l'exercice financier (soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars) et vérifiées. Les données des *États*

*Statements of Financial Transactions* are unaudited and do not reflect year-end adjustments; thus, the sum of the monthly data for a fiscal year can differ from the annual totals reported in the *Public Accounts*. The data in the third part of the table are compiled by the Bank of Canada; the series are derived mainly from Table G4 in the *Review* as well as from Tables B1 and C4. In parts two and three of the table:

- *Personal income tax* also includes transfers from persons to the federal government.
- *Other revenue* includes the non-resident tax and returns on investments.

• *Total non-budgetary source or requirement* results from transactions including loans, investments and advances, funds in the government employees' pension accounts and other specified accounts, cash in transit, and accounts payable as well as accounting adjustments to certain budgetary transactions that are recorded on an accrual basis to reflect their impact on a cash basis. Financial requirements (excluding the proceeds of foreign exchange transactions) include both budgetary and non-budgetary transactions and provide a measure of the net new borrowing requirements of the federal government in credit markets. On a fiscal-year basis, financial requirements (excluding foreign exchange transactions) are usually lower than the budgetary deficit since non-budgetary transactions constitute a net source of funds, mostly through non-cash borrowing from the government employees' pension accounts. However, in the course of a fiscal year, financial requirements may exceed the budgetary deficit, as non-budgetary transactions occasionally increase cash requirements.

• *Requirements for foreign exchange transactions* reflect the net effect of changes in foreign assets and foreign liabilities that are financial claims and obligations of the federal government. The most important type of transaction resulting in an increase or decrease in the Canadian dollar financing requirement is an advance from the Consolidated Revenue Fund to the Exchange Fund Account or the repayment of such an advance.

• *Reduction or increase (-) in Canadian dollar cash balances* is the sum of changes in the Government of Canada's balances at the Bank of Canada and with directly clearing members of the Canadian Payments Association. Prior to December 1983 the balances were held at the Bank of Canada, the chartered banks and Quebec savings banks. This series differs from the figures shown in the *Public Accounts* in that it excludes small foreign currency balances and a few minor special deposits. • The data on *other sources of financing* to meet the Canadian dollar requirement are determined residually. They mainly represent changes in the holdings of government securities by Government of Canada accounts as defined in the notes to Table G4 in the *Review*; and changes in the government's matured debt outstanding which are excluded from the *Public Accounts*. There are also slight differences in the definition of government cash balances and of government accounts, as well as in the recording of Canada Savings Bond transactions.

• Effective 5 February 1997, data on Canada Savings Bonds outstanding have been combined with data on Canada RRSP Bonds outstanding under the heading *Canada Savings Bonds and other retail instruments*. Separate series for Canada Savings Bonds and Canada RRSP Bonds are available on the CANSIM database.

*mensuels des opérations financières* ne sont pas vérifiées et ne tiennent pas compte des ajustements en fin d'exercice de sorte que la somme des données mensuelles pour un exercice peut différer des totaux annuels déclarés pour cet exercice dans les *Comptes publics*. Les données contenues dans la troisième partie du Tableau proviennent de la Banque du Canada; les séries sont principalement tirées du Tableau G4 de la *Revue* et des Tableaux B1 et C4. Dans les deuxième et troisième parties du Tableau G1 :

- Le poste *Impôt sur le revenu des particuliers* comprend également les transferts des particuliers au gouvernement.

• Le poste *Autres recettes* comprend l'impôt des non-résidents et les revenus provenant des placements.

• *L'ensemble des sources ou des besoins de financement non budgétaires* résulte d'opérations telles que les prêts, dotations en capital et avances, les fonds détenus dans les comptes de pension des fonctionnaires et dans d'autres comptes à fins déterminées, les fonds en transit, les comptes fournisseurs et les écritures de régularisation visant à refléter l'incidence selon la comptabilité de caisse de certaines opérations budgétaires qui sont inscrites selon la comptabilité d'exercice. Les besoins de financement (dont est exclu le produit des opérations de change) comprennent les opérations budgétaires et non budgétaires et donnent une idée des besoins d'emprunt nets du gouvernement fédéral sur les marchés du crédit. Pour l'ensemble de l'exercice financier, ces besoins sont ordinairement inférieurs au montant du déficit budgétaire, puisque les opérations non budgétaires constituent une source nette de fonds, constituée principalement d'emprunts à même les comptes de pension des fonctionnaires. Toutefois, au cours d'un exercice financier, les besoins de financement peuvent à l'occasion excéder le montant du déficit budgétaire, car les opérations non budgétaires gonflent parfois les besoins en liquidités.

• La colonne *Besoins de financement des opérations de change* montre l'incidence nette des variations des avoirs et engagements en monnaies étrangères qui constituent des créances et des obligations financières pour le gouvernement fédéral. Les avances accordées par le Trésor au Fonds des changes ou les remboursements de ces avances constituent la principale catégorie de transactions qui font croître ou diminuer ces besoins de trésorerie.

• La colonne *Réduction ou augmentation (-) des dépôts en dollars canadiens* représente le total des variations des dépôts du gouvernement à la Banque du Canada, ainsi que chez les membres adhérents de l'Association canadienne des paiements. Avant décembre 1983, les fonds étaient détenus à la Banque du Canada, dans les banques à charte et dans les banques d'épargne du Québec. Les données de cette série diffèrent de celles qui figurent dans les *Comptes publics*, en ce qu'elles ne tiennent pas compte des dépôts en devises et de quelques dépôts spéciaux de faible montant. • *Autres sources de financement des besoins de trésorerie en dollars canadiens*. Les données contenues dans cette colonne, qui sont obtenues par soustraction, reflètent surtout les variations des portefeuilles de titres du gouvernement qui se trouvent dans les comptes du gouvernement canadien et sont définis dans les notes relatives au Tableau G4, mais elles reflètent aussi les variations de la dette échue du gouvernement, lesquelles ne figurent pas dans les comptes publics. La définition des dépôts en dollars du gouvernement et des comptes du gouvernement et la méthode de comptabilisation des transactions relatives aux obligations d'épargne du Canada diffèrent également quelque peu dans les deux cas.

• À compter du 5 février 1997, les données relatives à l'encours des obligations d'épargne du Canada et des obligations REER du Canada sont combinées sous la rubrique *Obligations d'épargne du Canada et autres titres de placement au détail*. Les données des obligations d'épargne du Canada et celles des obligations REER du Canada sont versées séparément au fichier CANSIM.

## G2–G3

Source : Bank of Canada

Treasury bills, Canada Savings Bonds and other non-market issues are not included in the data. Unless an earlier call date is given in the notes at the end of the table, issues are non-callable. Issues payable in foreign currencies have been converted into Canadian dollars at the closing spot rate as at the last business day of the calendar quarter. Information on federal treasury bill issues can be found in Tables F1, F5 and G6. For the totals of Government of Canada debt outstanding at month-ends, see Table G6. Complete details of loans outstanding are published annually in the Bank of Canada publication *Summary of Government of Canada Direct Securities and Loans*.

- *Coverage ratio at auction* is the aggregate value of bids received from primary dealers (both competitive and non-competitive bids), divided by the aggregate amount of bonds auctioned.

## G4–G7

Sources : Bank of Canada, Statistics Canada

From 31 December 1971 to 31 December 2002, issues payable in foreign currencies have been converted into Canadian dollars at the closing spot rate as at the last business day of the calendar quarter. However, effective May 2005, they are calculated using the daily closing rates. As such, the data has been revised back to January 2003 to reflect this new methodology.

Holdings are shown at par value where available, in other cases at book value.

- *Government of Canada accounts* (Tables G4 and G5). These tables include: the Securities and Investment Account; the Purchase Fund; and the federal non-marketable bonds issued to the Canada Pension Plan Investment Fund; and, effective May 2005, Obligations issued to Trustees in respect of Health Care Initiatives. As a result of this new inclusion, the data has been revised back to January 2003.

- *General public* holdings (Table G4) of treasury bills and marketable bonds are obtained as a residual. The category *general public* includes other central banks, chartered banks, non-bank-owned investment dealers, other non-bank financial institutions and other resident and non-resident holders. A more detailed breakdown of these holdings is shown in Table G5 under the heading *general public*.

- The holdings of all *life insurance companies* are available quarterly from Statistics Canada.

- *Non-depository credit intermediaries* (Table G5). Information on these enterprises can be obtained from the Statistics Canada Web site: [www.statcan.ca/english/Subjects/Standard/index.htm](http://www.statcan.ca/english/Subjects/Standard/index.htm)

- Holdings of *trusteed pension funds* (Table G5) are obtained from the quarterly Statistics Canada Survey of *Trusteed Pension Funds* (Survey #2607). An estimate is provided for 1991 because the survey was not conducted in that year.

- Effective 5 November 1986, there was an accounting change in the treatment of *Canada Savings Bonds* sold on the Payroll Savings Plan to non-federal government employees. These bonds are now gradually included in outstandings as payroll deductions are remitted over the contract period. Previously, the total amount of payroll sales was included in outstandings in November. The total amount of Canada Savings Bonds being purchased on the payroll plan by federal government employees is included in outstandings in November.

## G2–G3

Source : Banque du Canada

Les Tableaux G2 et G3 ne tiennent pas compte des bons du Trésor ni des obligations d'épargne du Canada et autres titres non négociables. En règle générale, ces titres ne sont pas remboursables par anticipation; les exceptions sont indiquées au bas du Tableau. La valeur nominale des titres libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au cours du comptant à la clôture du dernier jour ouvrable de mars, de juin, de septembre ou de décembre, selon le cas. On trouvera aux Tableaux F1, F5 et G6 les renseignements relatifs aux bons du Trésor émis par le gouvernement fédéral. Le Tableau G6 donne l'encours, en fin de mois, des titres émis ou garantis par le gouvernement canadien. On trouvera dans la brochure intitulée *Résumé des titres et emprunts émis par le gouvernement du Canada*, que la Banque du Canada publie annuellement, une description détaillée de tous les emprunts en cours.

- *Le taux de couverture à l'adjudication* représente le quotient de la valeur globale des offres reçues des négociants principaux (offres concurrentielles ou non) par le montant global des obligations adjudgées.

## G4–G7

Sources : Banque du Canada, Statistique Canada

Du 31 décembre 1971 au 31 décembre 2002, la conversion en dollars canadiens des titres payables en devises s'effectuait au cours du comptant à la clôture le dernier jour ouvrable de mars, de juin, de septembre ou de décembre, selon le cas. Depuis le mois de mai 2005, la conversion est effectuée en fonction des taux de clôture quotidiens. Les chiffres ont été révisés à partir de janvier 2003 pour tenir compte de cette nouvelle méthode de calcul. Les titres figurent à leur valeur nominale, lorsqu'elle est connue, ou à leur valeur comptable dans le cas contraire.

- Le poste *Comptes du gouvernement canadien* (Tableaux G4 et G5) comprend les portefeuilles du Fonds de placement du gouvernement et du Fonds de rachat ainsi que les obligations non négociables du gouvernement fédéral émises à l'intention du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada, et, depuis mai 2005, les obligations émises en faveur d'une fiducie du supplément du transfert canadien en matière de soins de santé. Les données ont été révisées à partir de janvier 2003 pour tenir compte de cet ajout.

- On a obtenu le montant des portefeuilles du *Public* (Tableau G4) de bons du Trésor et d'obligations négociables en déduisant de l'encours global le montant des autres portefeuilles. Figurent dans la catégorie *Public* les banques centrales étrangères, les banques, les maisons de courtage de valeurs mobilières appartenant à des établissements non bancaires, les autres institutions financières non bancaires et les autres détenteurs au Canada et à l'étranger. Une ventilation plus complète de ces titres figure à la rubrique *Public* du Tableau G5.

- Les données concernant les portefeuilles de l'ensemble des *compagnies d'assurance-vie* sont publiées tous les trimestres par Statistique Canada.

- *Intermédiaires financiers autres que les institutions de dépôt* (Tableau G5). Le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/index_f.htm)) fournit des informations à propos de ces intermédiaires financiers.

- Les données relatives aux titres détenus par les *caisses de retraite en fiducie* (Tableau G5) sont obtenues au terme de l'enquête trimestrielle des caisses de retraite en fiducie menée par Statistique Canada (numéro d'enquête 2607). Les données pour 1991 sont des estimations, car aucune enquête n'a été menée cette année-là.

- Depuis le 5 novembre 1986, une modification d'ordre comptable a été apportée au traitement des *obligations d'épargne du Canada* vendues par le Mode d'épargne sur le salaire à des fonctionnaires autres que les fonctionnaires fédéraux. Les montants de ces obligations sont maintenant ajoutés à l'encours de ces titres à mesure que se font les retenues sur le salaire jusqu'au paiement complet. Auparavant, le montant

- *Total loans and drawings under standby facilities* include drawings outstanding on the standby credit facilities with Canadian banks and with foreign banks; term loans are foreign currency loans arranged with foreign banks and other financial institutions.

- *Total securities and loans outstanding* include a small amount of matured securities outstanding.

- Prior to 1975, general public holdings of bonds 3 years and under, 3 to 5 years, 5 to 10 years, and 10 years and over (Table G7) exclude chartered banks.

- Effective 5 February 1997, data on Canada Savings Bonds outstanding have been combined with data on Canada RRSP Bonds outstanding under the heading *Canada Savings Bonds and other retail instruments*. Separate series for Canada Savings Bonds and Canada RRSP Bonds are available on the CANSIM database.

- Effective May 2005, *Canada Savings Bonds and other retail instruments* now include Canada Investment Bonds (CIBs). As a result of this new inclusion, the data has been revised back to January 2003.

- Effective September 1997, two new components, Canada Notes and Euro Medium-Term Notes (dating March 1996 and July 1997, respectively) were included with existing bond series.

## H1-H3

Source: Statistics Canada

Data are compiled from the annual and quarterly editions of the Statistics Canada publication *National Income and Expenditure Accounts* (Catalogue 13-001, 13-201).

## H4

Source: Statistics Canada

Data are obtained from the Statistics Canada monthly publication *Gross Domestic Product by Industry* (Catalogue 15-001) and are compiled according to the 1997 *North American Industry Classification*. GDP is in chained 1997 dollars and is measured at basic prices rather than at market prices, therefore excluding indirect taxes and subsidies on products but not on factors of production.

- The *business sector* includes all enterprises that operate for gain. • The *non-business sector* consists primarily of government services, educational services and hospitals and related health and social services.

- *Information and communications technologies* include manufacturing and service industries.

global des ventes selon le Mode d'épargne sur le salaire était compris dans l'encours de novembre. Désormais, c'est le montant des obligations d'épargne du Canada que les fonctionnaires fédéraux achètent par le Mode d'épargne sur le salaire qui est compris dans l'encours de novembre.

- Le poste *Emprunts plus tirages sur lignes de crédit* comprend l'encours des tirages effectués sur les lignes de crédit ouvertes par les banques canadiennes et des banques étrangères; les emprunts à terme sont des emprunts en monnaies étrangères obtenus des banques étrangères et d'autres institutions financières.

- *L'encours total des titres et des emprunts* comprend un faible montant de titres échus et non encaissés.

- Avant 1975, les chiffres relatifs aux obligations assorties d'échéances de 3 ans ou moins, de 3 à 5 ans, de 5 à 10 ans et de 10 ans ou plus (Tableau G7) détenues par le public ne tenaient pas compte des données des banques.

- À compter du 5 février 1997, les données relatives à l'encours des obligations d'épargne du Canada et des obligations REER du Canada sont combinées sous la rubrique *Obligations d'épargne du Canada et autres titres de placement au détail*. Les données des obligations d'épargne du Canada et celles des obligations REER du Canada sont versées séparément au fichier CANSIM.

- À compter de mai 2005, les *obligations d'épargne du Canada et autres titres de placement au détail* comprennent les Titres de placement du Canada (TPC). Les données ont été révisées à partir de janvier 2003 pour tenir compte de cet ajout.

- À compter de septembre 1997, deux nouvelles séries portant sur les billets du Canada et les euro-billets à moyen terme (dont les premières données remontent à mars 1996 et à juillet 1997 respectivement) sont combinées aux séries existantes relatives aux obligations.

## H1-H3

Source : Statistique Canada

Les données des Tableaux H1-H3 sont tirées des éditions annuelles et trimestrielles de la publication de Statistique Canada intitulée *Comptes nationaux des revenus et des dépenses* (n<sup>os</sup> 13-001 et 13-201 au catalogue).

## H4

Source : Statistique Canada

Les données du Tableau H4 sont tirées de la publication mensuelle de Statistique Canada intitulée *Produit intérieur brut par industrie* (n<sup>o</sup> 15-001 au catalogue); elles sont établies d'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord adopté en 1997. Exprimé en dollars enchaînés de 1997, le PIB est établi selon les prix de base plutôt que selon les prix en vigueur sur les marchés, de sorte que les impôts indirects et les subventions s'appliquant aux produits sont exclus, mais non ceux visant les facteurs de production.

- Le secteur des *entreprises* comprend toutes les entreprises à but lucratif. • Le *secteur non commercial* comprend principalement les services publics, les établissements d'enseignement, les hôpitaux ainsi que les services de santé et les services sociaux connexes.

- Le secteur des *technologies de l'information et des communications* comprend les industries de la fabrication et des services.

**H5-H6**

Source: Statistics Canada

Data are obtained from the Statistics Canada publication *Labour Force Information* (Catalogue 71-001).

- Estimates of the *civilian labour force*, employment and unemployment are based on a sample survey of households and are therefore subject to sampling error, which is relatively larger, the smaller the population group being sampled. Not surveyed are residents of the Yukon, the Northwest Territories, and Nunavut, members of the armed forces, and people living on reserves and in institutions (e.g., inmates of penal institutions).

**H7**

Source: Canada Mortgage and Housing Corporation

Data refer to new residential construction. A survey of residential construction activity is conducted monthly in urban centres with a population of 10,000 or more. All other areas are surveyed quarterly.

- Monthly data on *seasonally adjusted housing starts* include an estimate for housing starts in centres with populations under 10,000 and in rural areas, based on the quarterly survey.

- Data on all newly completed and unoccupied housing units are based on a survey carried out in metropolitan and major urban centres; since January 1981, all newly completed dwellings have been included in the survey until they were occupied or sold. Until December 1978, newly completed and unoccupied row and apartment dwellings were included in the survey for six months following completion, at which time any units still unoccupied were dropped from the survey. From January 1979 to June 1979, an additional month was added to the survey each month so that over the period June 1979 to December 1980, such dwellings were included in the survey for 12 months following completion.

**H8**

Sources: Bank of Canada, Statistics Canada

With the exception of the indexes excluding the effect of changes in indirect taxes, unadjusted data are obtained from the Statistics Canada publication *The Consumer Price Index* (Catalogue 62-001). In February 2003, with the release of the January 2003 consumer price index, weights used in constructing the index have been based on 2001 consumer expenditure patterns, replacing the 1996 weights that were used since January 1998. The time base remains 1992=100. In February 1998, with the release of the January 1998 consumer price index, the time base was changed from 1986 to 1992=100 and the weights used in constructing the index had been based on 1996 consumer expenditure patterns, replacing the 1992 weights that were used since January 1995. Five earlier reweightings occurred in January 1995 incorporating the 1992 expenditure patterns, in January 1989 incorporating 1986 expenditure patterns, in April 1982 using 1978 weights, in October 1978 using 1974 weights, and in May 1973 using 1967 weights. In July 1990,

**H5-H6**

Source : Statistique Canada

Les données sont tirées de la publication de Statistique Canada intitulée *Information population active* (n° 71-001 au catalogue)

- Les estimations de la *population active civile*, tant pour les personnes ayant un emploi que pour les chômeurs, sont basées sur un échantillon de ménages et sont par conséquent sujettes à des erreurs d'échantillonnage, qui sont d'autant plus fortes que l'échantillon est moins important. Ces enquêtes ne couvrent pas les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les membres des Forces armées, les personnes vivant dans les réserves ni les prisonniers (par ex., ceux des pénitenciers fédéraux).

**H7**

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

Les données du Tableau H7 concernant la construction de logements sont basées sur des enquêtes mensuelles menées dans les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Tous les autres secteurs font l'objet d'enquêtes trimestrielles.

- Les données mensuelles désaisonnalisées concernant les *mises en chantier* comprennent, dans le cas des centres dont la population est inférieure à 10 000 habitants et des régions rurales, des estimations basées sur des enquêtes trimestrielles.

- Les données de l'ensemble des logements nouvellement construits et encore inoccupés proviennent d'une enquête menée dans les agglomérations métropolitaines et dans les principaux centres urbains. Depuis janvier 1981, tous les logements nouvellement construits continuent d'être dénombrés jusqu'à ce qu'ils soient occupés ou vendus. Jusqu'en décembre 1978, les maisons en rangée et les immeubles d'habitation nouvellement construits et inoccupés ne comprenaient que les logements terminés au cours des six mois précédents, et l'enquête ne tenait plus compte des logements encore inoccupés au terme de cette période. De janvier 1979 à juin 1979, cette période a été chaque mois augmentée d'un mois de sorte que, de juin 1979 à décembre 1980, les logements en question étaient encore dénombrés douze mois après avoir été terminés.

**H8**

Sources : Banque du Canada, Statistique Canada

Les données non désaisonnalisées proviennent de la publication de Statistique Canada intitulée *L'indice des prix à la consommation* (n° 62-001 au catalogue), à l'exception des indices hors effet des modifications des impôts indirects. En février 2003, au moment de la sortie des chiffres de l'indice des prix à la consommation pour janvier 2003, les pondérations qui servent au calcul de l'indice ont été révisées en fonction des profils de dépense de 2001; elles ont remplacé les pondérations de 1996, qui étaient employées depuis janvier 1998. L'année de base est restée la même, soit 1992. En février 1998, au moment de la sortie des chiffres de l'indice des prix à la consommation pour janvier 1998, l'année de base utilisée, soit 1986, avait été remplacée par 1992; les pondérations qui servent au calcul de l'indice avaient aussi été révisées en fonction des profils de dépense de 1996 et avaient remplacé les pondérations de 1992, qui étaient employées depuis janvier 1995. Les pondérations avaient été mises à jour à cinq reprises auparavant, soit en janvier 1995 pour tenir compte des profils de dépense de 1992, en janvier 1989 pour tenir compte de ceux de 1986, en avril 1982 pour tenir compte de ceux de 1978, en octobre 1978 pour tenir compte de ceux de

with the release of the June 1990 consumer price index, the time base was changed from 1981 to 1986=100. Further information on these revisions, as well as on the concepts and methodology, may be obtained from the Statistics Canada publication *The Consumer Price Index Reference Paper: Updating Based on 1992 Expenditures* (Catalogue 62-553).

Consumer price indexes net of the effect of changes in indirect taxes are calculated by the Bank of Canada from estimates of the effect of changes in indirect tax rates on the percentage change in the total consumer price index (CPI) and on the other components of the CPI excluding the eight most volatile components: fruit, vegetables, gasoline, fuel oil, natural gas, intercity transportation, tobacco, and mortgage-interest costs.

The methodology used to calculate the contribution of changes in indirect taxes is described in "Targets for reducing inflation: Further operational and measurement considerations," *Bank of Canada Review*, September 1991, 3-23.

• *All items, food and total excluding food and energy* are seasonally adjusted by Statistics Canada; all others have been seasonally adjusted by the Bank of Canada.

## H9

Sources: Bank of Canada, Human Resources and Skills Development Canada, Statistics Canada

• The *commodity price index*, a fixed-weight index of the spot or transaction prices of 23 commodities produced in Canada and sold in world markets, is constructed at the Bank of Canada. For the current period beginning January 2000, the weight of each commodity in the total index as well as in the subindexes is based on the average value of the Canadian production over the 1988-99 period. For the period 1991 to 1999, the weights are based on the value of production from 1982 to 1990. And finally, for the period 1972 to 1990, the weights are based on the production value from 1976 to 1987. The energy subindex, which has a current weight of 34 per cent in the total index, includes crude oil, natural gas and coal. The food subindex, which has a current weight of 17 per cent in the overall index, includes barley, canola, corn, wheat, hogs, cattle, shrimp, crab, lobster and salmon. The industrial materials subindex, which has a current weight of 49 per cent in the overall index, includes aluminum, copper, nickel, zinc, gold, silver, lumber, newsprint, pulp, potash and sulphur. See technical note in *Bank of Canada Review* Spring 2003 titled: "Updating the Bank of Canada commodity price index."

• The series on *wage settlements* are published by Human Resources and Skills Development Canada. Data on wage settlements represent the average annual percentage increase in base rates over the term of the agreement in settlements negotiated during the period shown. These data cover bargaining units with 500 or more employees. Contracts with cost-of-living-allowance clauses are excluded. Coverage extends to all industries, but for the period prior to 1983, the construction industry was excluded. The average is obtained by weighting individual settlements by the number of employees affected. Information on the coverage of the series for the public and private sectors may be obtained from the Human Resources and Skills Development Canada publication *Workplace Gazette*.

1974 et en mai 1973 pour tenir compte de ceux de 1967. En juillet 1990, au moment de la sortie des chiffres de l'indice des prix à la consommation pour juin 1990, l'ancienne année de base, soit 1981, avait été remplacée par 1986. On trouvera dans la publication de Statistique Canada intitulée *Document de référence de l'indice des prix à la consommation — Mise à jour fondée sur les dépenses de 1992* (n° 62-553 au catalogue) de plus amples renseignements sur ces révisions ainsi que sur les concepts et la méthode utilisés.

Les indices nets des modifications des impôts indirects sont calculés par la Banque du Canada à partir des estimations de l'effet que les modifications des taux d'imposition indirecte ont sur le taux de variation de l'indice des prix à la consommation global et sur les autres composantes de celui-ci à l'exception des huit plus volatiles, à savoir les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, le transport interurbain, le tabac et les intérêts sur prêts hypothécaires.

Le mode de calcul de l'incidence des modifications des impôts indirects sur l'indice des prix à la consommation est exposé dans l'article intitulé « Les cibles de réduction de l'inflation : autres considérations d'ordre pratique et questions de mesure », publié dans la livraison de septembre 1991 de la *Revue de la Banque du Canada*, pages 2-23.

• Les séries se rapportant à l'*indice global*, à l'*alimentation* ainsi qu'à l'*indice global hors alimentation et énergie* sont désaisonnalisées par Statistique Canada. Toutes les autres séries ont été désaisonnalisées par la Banque du Canada.

## H9

Sources : Banque du Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Statistique Canada

• L'*indice des prix des produits de base*, indice à pondération fixe des prix au comptant de 23 produits de base canadiens vendus sur les marchés mondiaux, a été établi par la Banque du Canada. Pour la période ayant débuté en janvier 2000, la pondération de chacun de ces produits dans l'indice global et dans les indices partiels s'appuie sur la valeur moyenne de la production réalisée au Canada au cours de la période allant de 1988 à 1999. Pour la période allant de 1991 à 1999, les pondérations s'appuient sur la valeur de la production de 1982 à 1990 et, pour les années de 1972 à 1990, sur la valeur de la production de 1976 à 1987. L'indice partiel de l'énergie, dont la pondération dans l'indice global est de 34 %, comprend le pétrole brut, le gaz naturel et le charbon. L'indice partiel des produits alimentaires, dont la pondération dans l'indice global est de 17 %, comprend l'orge, le colza canola, le maïs, le blé, le porc, les bovins, les crevettes, le crabe, le homard et le saumon. L'indice partiel des matières industrielles, dont la pondération dans l'indice global est de 49 %, englobe l'aluminium, le cuivre, le nickel, le zinc, l'or, l'argent, le bois d'œuvre, le papier journal, la pâte de bois, la potasse et le soufre. Voir à cet effet, dans la livraison du printemps 2003 de la *Revue de la Banque du Canada*, l'article intitulé « La mise à jour de l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada ».

• Les séries relatives aux *accords salariaux* sont fournies par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Les données relatives aux accords salariaux représentent les taux annuels moyens d'augmentation des salaires de base pendant la durée des accords. La moyenne retenue est celle qui ressort des accords négociés pour le compte de groupes d'au moins 500 employés au cours de la période indiquée. Les accords assortis de clauses de vie chère ne sont pas compris dans les données. Depuis 1983, ces séries comprennent tous les secteurs. Auparavant, le secteur de la construction en était exclu. Les moyennes ont été obtenues par pondération des augmentations par le nombre d'employés intéressés dans chaque cas. Des renseignements sur les diverses séries se rapportant aux secteurs public et privé figurent dans la publication de Ressources humaines et Développement des compétences Canada intitulée *Gazette du travail*.

• *Average weekly earnings* and *average hourly earnings* are compiled from the Statistics Canada publication *Employment, Earnings and Hours* (Catalogue 72-002) and data available on CANSIM. These series represent gross payments before taxes and other deductions. They cover both hourly rated and salaried employees and all industries except agriculture, fishing and trapping, private household services, religious organizations and the military. *Average weekly earnings* includes overtime earnings, whereas *average hourly earnings* excludes overtime pay.

• The data for the *fixed-weight index of average hourly earnings* are constructed by Statistics Canada using constant weights by industry and province and constant weights between employees paid by the hour and salaried employees. The weights reflect the shares of paid hours in each category during the year 1988. Further information on the methodology may be obtained from the Statistics Canada publication *Employment, Earnings and Hours* (Catalogue 72-002), January 1993.

## II

Source: Bank of Canada

• U.S. dollar exchange rates refer to rates prevailing on the interbank market in Canada; on 5 March 1973 the form of quotation was changed from fractions to decimals.

• Prior to 1 January 1980 the U.S. dollar *noon* rate of exchange was the rate prevailing in the interbank market at noon, Ottawa time. Thereafter, the rate has been based upon representative rates in the interbank market in a short period just before and just after noon.

• The *3-month forward spread* is the premium or discount (-) relative to spot rates on the forward portion of swap transactions.

• Beginning 1 January 2002, the following currencies are replaced by the EURO: Austrian schilling, Belgian franc, Finnish markka, French franc, German mark, Greek drachma, Irish pound, Italian lira, Luxembourg franc, Netherlands guilder, Portuguese escudo and Spanish peseta.

• *Other currencies* exchange rates are based on rates in terms of U.S. dollars prevailing on the interbank market in North America at noon, Ottawa time, converted into Canadian dollars at the noon rate. Monthly averages of noon exchange rates are also available from the CANSIM database for 90-day forward U.S. dollars (V37437), Canadian dollar index against C-6 currencies 1992 = 100 (V37451) and the spot rate for the Australian dollar (V37444), Danish krone (V37452), Dutch guilder (V37457), Hong Kong dollar (V37447), Japanese yen (V37456), Mexican new peso (V37450), New Zealand dollar (V37449), Norwegian krone (V37427), Swedish krona (V37428), Swiss franc (V37429), and United States dollar (V37426).

• *SDR*. Prior to July 1974, the U.S. dollar value of the Special Drawing Right (SDR) was based on the par value of the dollar; from 1 January 1970, 1 SDR = U.S.\$1.00; from 18 December 1971, 1 SDR = U.S.\$1.08571; and from 12 February 1973, 1 SDR = U.S.\$1.20635. Beginning 1 July 1974, the SDR has been valued on the basis of a weighted average of the market values of 16 major currencies. Effective 1 January 1981 the number of currencies included in the calculation was reduced to five.

• The *Canadian dollar index against C-6 currencies* is a weighted geometric average of the exchange value of the Canadian dollar against major foreign currencies. For more detail on the currencies, weights and methodology, see the technical note published in the Winter 1998–1999 issue of the *Bank of Canada Review*, pages 125 and 126.

• Les données relatives aux *gains horaires moyens* et aux *gains hebdomadaires moyens* sont tirées de la publication de Statistique Canada *Emploi, gains et durée du travail* (n° 72-002 au catalogue) et font partie du fichier CANSIM. Ces séries représentent les gains bruts avant les retenues à la source – impôts et autres. Elles visent à la fois les employés rémunérés à l'heure et les salariés ainsi que de l'ensemble des industries, sauf ceux des branches d'activité suivantes : l'agriculture, la pêche, le piégeage, les services privés d'aide domestique, les organismes religieux et l'armée. Les heures supplémentaires sont comprises dans les *gains hebdomadaires moyens* alors qu'elles ne le sont pas dans les *gains horaires moyens*.

• Les données relatives à l'*indice à pondération fixe des gains horaires moyens* sont produites par Statistique Canada, qui attribue une pondération constante à chaque secteur d'activité et province et différencie également, au moyen de pondérations constantes, les employés rémunérés à l'heure des salariés. Les pondérations attribuées reflètent la part respective des heures de travail rémunérées dans chacune des catégories au cours de l'année 1988. Pour tout complément d'information sur la méthodologie, prière de consulter la publication de Statistique Canada *Emploi, gains et durée du travail* (n° 72-002 au catalogue), janvier 1993.

## II

Source : Banque du Canada

• Par cours du *dollar É.-U.*, on désigne le cours de cette devise sur le marché interbancaire au Canada; présenté précédemment sous forme fractionnaire, il figure sous forme décimale depuis le 5 mars 1973.

• Avant le 1<sup>er</sup> janvier 1980, le taux de change du dollar É.-U. à *midi* était fixé en fonction du taux en vigueur sur le marché interbancaire à midi, heure d'Ottawa. Depuis, les chiffres publiés sont établis en fonction des taux représentatifs pratiqués sur le marché interbancaire dans un court laps de temps immédiatement avant et après midi.

• Le *report ou déport (-) à 3 mois* représente la différence entre le cours au comptant et le court à terme dans les opérations de swap.

• À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, la drachme grecque, l'escudo portugais, le florin néerlandais, le franc helvétique, le franc français, le franc luxembourgeois, le mark allemand, le mark finlandais, la lire italienne, la livre irlandaise, la peseta espagnole et le schilling autrichien sont remplacés par l'euro.

• Les cours des *autres monnaies* ont été obtenus par conversion en dollars canadiens, au cours à midi, heure d'Ottawa, du cours de chaque monnaie sur le marché interbancaire nord-américain exprimé en dollars américains. On peut également se procurer au fichier CANSIM les moyennes mensuelles des taux de change à midi des devises suivantes : à terme, pour le dollar É.-U. à 90 jours (V37437); indice C-6 des cours du dollar canadien, 1992 = 100 (V37451); au comptant, pour le dollar australien (V37444), la couronne danoise (V37452), le florin néerlandais (V37457), le dollar de Hong Kong (V37447), le yen japonais (V37456), le nouveau peso mexicain (V37450), le dollar néo-zélandais (V37449), la couronne norvégienne (V37427), la couronne suédoise (V37428), le franc suisse (V37429), et le dollar américain (V37426).

• *DTS*. Jusqu'en juillet 1974, le droit de tirage spécial (DTS) était évalué par rapport au dollar américain. Du 1<sup>er</sup> janvier 1970 au 18 décembre 1971, il valait 1.00 \$ É.-U.; du 18 décembre 1971 au 12 février 1973, 1,08571 \$ É.-U.; du 12 février 1973 au 1<sup>er</sup> juillet 1974, 1,20635 \$ É.-U. Du 1<sup>er</sup> juillet 1974 au 1<sup>er</sup> janvier 1981, la valeur du DTS était établie d'après la moyenne pondérée des cours de 16 grandes monnaies. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1981, le nombre de monnaies utilisées dans ce calcul est de cinq.

• L'*indice C-6 des cours du dollar canadien* est une moyenne géométrique pondérée des cours du dollar canadien vis-à-vis des grandes monnaies étrangères. Pour plus de renseignements sur les monnaies, leurs pondérations respectives et la méthode utilisée, voir la note technique publiée dans la livraison d'hiver 1998–1999 de la *Revue de la Banque du Canada*, p. 125–126.

## I2

Sources: Bank of Canada, Department of Finance Canada

Data are based on the definition of Canada's official international reserves given in the press statements of the Minister of Finance on 3 February 1970 and 2 June 1972. Prior to May 1972, Special Drawing Rights (SDRs) and Canada's reserve position in the IMF were valued at 1 SDR = U.S.\$1.00; they were revalued to U.S.\$1.08571 in May 1972 and to U.S.\$1.20635 in October 1973. Since July 1974, these assets have been valued on the basis of the month-end value of the SDR in terms of the U.S. dollar as determined by the IMF.

- *Convertible foreign currencies* include the holdings of the Exchange Fund Account, the Receiver General for Canada and the Bank of Canada. Holdings of currencies other than U.S. dollars were valued at their official parity or central rates until May 1973 but have since then been valued at their month-end prevailing closing rates. Beginning July 1999, foreign currency assets have been reported at their market value.

- *Gold* holdings were revalued from U.S.\$35 to U.S.\$38 per fine ounce in May 1972 and to U.S.\$42.2222 in October 1973. Since July 1974 gold has been valued on the basis of SDR35 per fine ounce and the month-end value of the SDR in terms of the U.S. dollar. Beginning July 1999, gold has been reported at its market value.

- Canada's holdings of *Special Drawing Rights* include allocations to Canada of SDRs at the first of the year as follows: 1970 – U.S.\$124.3 million; 1971 – U.S.\$117.7 million; 1972 – U.S.\$116.6 million; 1979 – U.S.\$183.9 million; 1980 – U.S.\$186.5 million; and 1981 – U.S.\$176.5 million. They also reflect transactions involving Canada under the arrangements by the IMF providing for the use of SDRs by member countries and by the IMF.

- The *reserve position in the IMF* is the amount of foreign exchange that Canada is entitled to draw from the Fund on demand for balance of payments purposes.

- The *Special Drawing Account* was established on 1 January 1970, when the first allocation of SDRs was made. Additional allocations were made by the IMF on 1 January in 1971, 1972, 1979, 1980 and 1981.

- A country's quota in the General Account determines its voting power in the Fund and the scale of its access to the Fund's resources. Canada's quota was initially set at the equivalent of SDR300 million in February 1947; subsequently, increases in members' quotas have brought Canada's quota up to SDR4,320.3 million or 2.98 per cent of total subscriptions to the Fund. • *Notes held on outstanding loans to the IMF* include loans by Canada to the IMF under the General Arrangements to Borrow (GAB), the Oil Facility or the Supplementary Financing Facility, as well as Canada's direct transactions with other countries in notes issued under either facility. Canada has undertaken to lend up to a maximum of SDR892.5 million under the GAB. In 1974 and 1975, Canada committed a maximum of Can.\$300.0 million under the Oil Facilities, which was repaid by 1983. In 1979, Canada committed a maximum of SDR200 million to support the Supplementary Financing Facility under which all funds had been committed by 1981. • There is a *reserve position in the IMF* whenever the Fund's holdings of Canadian dollars are less than Canada's quota. When there are outstanding Canadian loans, this adds to the reserve position. The reserve position in the IMF represents the amount of foreign exchange that Canada is entitled to draw from the Fund on demand for balance of payments purposes. The U.S. dollar equivalent of this amount is included in Canada's official international reserves.

## I2

Sources : Banque du Canada, ministère des Finances du Canada

Les données du Tableau I2 sont établies d'après la définition des réserves officielles de liquidités internationales contenue dans les communiqués du ministre des Finances en date du 3 février 1970 et du 2 juin 1972. Avant le mois de mai 1972, les avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS) et la position de réserve du Canada au FMI étaient évalués sur la base de la parité entre le DTS et le dollar É.-U. En mai 1972, la base d'évaluation est passée à 1,08571 \$ É.-U., puis, en octobre 1973, à 1,20635 \$ É.-U. Depuis juillet 1974, ces avoirs sont évalués sur la base de la valeur en fin de mois du DTS par rapport au dollar américain, laquelle est déterminée par le FMI.

- *Les monnaies étrangères convertibles* sont les devises convertibles détenues par le Fonds des changes, par le Receveur général du Canada et par la Banque du Canada. Les monnaies convertibles autres que le dollar É.-U. ont été évaluées à leur parité ou taux central officiel jusqu'en mai 1973, mais elles sont évaluées depuis à leurs cours de clôture en fin de mois. Depuis juillet 1999, les avoirs en devises sont déclarés à leur valeur marchande.

- *Or*. La base d'évaluation de ces avoirs est passée, en mai 1972, de 35 \$ É.-U. à 38 \$ É.-U., puis, en octobre 1973, à 42,2222 \$ É.-U. Depuis juillet 1974, l'or est évalué sur la double base de 35 DTS l'once de fin et du cours du DTS par rapport au dollar É.-U. à la fin du mois. Depuis juillet 1999, les avoirs en or sont déclarés à leur valeur marchande.

- *Les droits de tirage spéciaux* détenus par le Canada représentent les droits attribués par le FMI au Canada, en début d'année, soit 124,3 millions de dollars É.-U. en 1970, 117,7 millions en 1971, 116,6 millions en 1972, 183,9 millions en 1979, 186,5 millions en 1980 et 176,5 millions en 1981. Leur montant traduit également le résultat des opérations touchant le Canada et effectuées dans le cadre des dispositions du FMI relatives à l'utilisation des DTS par le Fonds lui-même ou par des pays membres.

- *La position de réserve au FMI* équivaut au montant des tirages en monnaies étrangères que le Canada pourrait effectuer sur le FMI, sur simple demande, pour les besoins de sa balance des paiements.

- Le *Compte de tirage spécial* a été ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 1970, date de la première allocation de DTS. D'autres allocations ont été effectuées par le FMI les 1<sup>ers</sup> janvier 1971, 1972, 1979, 1980 et 1981.

- La quote-part de chaque pays au Compte général détermine le nombre de voix dont le pays dispose au FMI et le montant des crédits qu'il peut obtenir du FMI; à l'origine, en février 1947, la quote-part du Canada a été fixée à l'équivalent de 300 millions de DTS. Les quotes-parts ont été augmentées par la suite et celle du Canada est actuellement de 4 320,3 millions de DTS, soit 2,98 % du total souscrit. • *L'encours des billets représentatifs de créances sur le FMI* comprend les prêts accordés à ce dernier par le Canada dans le cadre des Accords généraux d'emprunt (AGE), du mécanisme pétrolier ou du mécanisme de financement supplémentaire ainsi que le résultat des opérations directes du Canada avec d'autres pays sur des billets émis en vertu de l'une ou de l'autre de ces formules. Le Canada s'est engagé à prêter un montant maximal de 892,5 millions de DTS dans le cadre des AGE. En 1974 et en 1975, le Canada a accepté de prêter un montant maximum de 300 millions de dollars canadiens dans le cadre du mécanisme pétrolier; ce prêt a été remboursé en 1983. En 1979, le Canada a accepté de prêter un montant maximum de 200 millions de DTS dans le cadre du mécanisme de financement supplémentaire; tous les fonds engagés avaient été versés en 1981. • Le Canada a une *position de réserve au FMI* lorsque les avoirs du Fonds en dollars canadiens sont inférieurs à la quote-part du Canada. Tout prêt accordé au Fonds par le Canada augmente d'autant la position de réserve. La position de réserve représente le montant des tirages en monnaies étrangères que le Canada peut effectuer sur le Fonds sur simple demande, pour les besoins de sa balance des paiements. L'équivalent de ce montant en dollars É.-U. est compris dans les réserves officielles de liquidités internationales du Canada.

## J1–J2

Source: Statistics Canada

In general, data are drawn from the quarterly Statistics Canada publication *Canada's Balance of International Payments*. The CANSIM numbers listed in Table J1 yield data that are seasonally adjusted at quarterly rates rather than at the annual rates shown. A minus sign indicates a debit balance or an outflow of funds from Canada.

- Under *Merchandise trade, Exports and Imports* have been adjusted to make them consistent with measures of other elements of the balance of payments in terms of timing, valuation, and coverage. Exports and imports of goods are valued at the border of the exporting country. They exclude gold transactions between the Government of Canada and Canadian residents as well as progress payments on capital goods, which are recorded in the *Financial account* in Table J2.

- *Services and Investment income—Receipts and Payments* are shown before deduction of withholding taxes. *Travel* services include education and medical services but exclude international passenger fares. Since 1983, undistributed profits of foreign-owned enterprises in Canada have been included in *Investment income* payments and in direct investment in Canada. Similarly, undistributed profits of Canadian-owned enterprises abroad have been included in investment income receipts and in direct investment abroad. In both cases, the undistributed profits are elements in Canada's net international investment position.

- *Transfers* in the current account include personal and institutional remittances, withholding taxes, and contributions of the federal government to international agencies and programs. *Private* transfers refer to personal and institutional remittances such as pension payments or receipts.

- The *Capital account* (Table J2) covers only capital transfers in the form of migrants' assets, inheritances, federal government superannuation and debt forgiveness, as well as the acquisition or disposal of intangible assets such as patents and leases.

- The *Financial account*, previously referred to as the "Capital Account," contains all the transactions in financial assets and financial liabilities.

- *Portfolio investment* comprises bonds, stocks, and money market securities. Foreign investment in Canadian bonds includes the interest accruals on these bonds.

- *Official international reserves* refer to variations in the official holdings of foreign exchange and other reserve assets, and reflect activities such as official external financing and foreign exchange market operations by the Bank of Canada under the authority of the Minister of Finance.

- *Other claims* mainly include Canadian banks' security transactions, foreign money market transactions of Canadian non-banks, corporate trade credits and other short-term receivables, progress payments, and Government of Canada subscriptions to international agencies.

- *Other liabilities* mainly include Government of Canada demand note liabilities, corporate trade credits and other short-term payables, and progress payments.

## J1–J2

Source : Statistique Canada

En général, les données des Tableaux J1 et J2 sont extraites de la publication de Statistique Canada intitulée *Estimations trimestrielles de la balance canadienne des paiements internationaux*. Les données du fichier CANSIM reproduites au Tableau J1 sont exprimées en chiffres trimestriels désaisonnalisés plutôt qu'en chiffres annuels. Le signe (-) traduit un solde déficitaire ou une sortie de fonds du Canada.

- Sous la rubrique *balance commerciale*, les données des postes *exportations* et *importations* ont été corrigées de façon à pouvoir être comparées aux chiffres d'autres éléments de la balance des paiements; ces corrections concernent la chronologie des transactions, leur évaluation et le champ couvert. Les exportations et les importations de marchandises sont évaluées à la frontière du pays exportateur. Elles excluent les opérations sur or entre le gouvernement du Canada et les résidents canadiens de même que les paiements échelonnés de biens d'équipement, qui sont inscrits dans la *balance financière* au Tableau J2.

- Au titre des *services* et des *revenus de placements*, les chiffres des *recettes* et des *paiements* sont indiqués avant impôt. Les services au poste des *voyages* comprennent les services d'éducation et de santé, mais excluent les tarifs internationaux des voyageurs. Depuis 1983, les bénéfices non répartis des entreprises étrangères établies au Canada sont compris dans les paiements des *revenus de placements* et au poste des *investissements directs au Canada*. De même, les bénéfices non répartis des entreprises canadiennes à l'étranger sont compris dans les recettes des revenus de placements et au poste des *investissements directs à l'étranger*. Dans les deux cas, il est tenu compte de ces bénéfices dans la position nette du Canada au titre des investissements internationaux.

- Les *transferts* à la balance courante comprennent les remises des particuliers et des institutions, les retenues fiscales et les contributions du gouvernement fédéral aux divers organismes et programmes internationaux. Les transferts *privés* sont des remises de particuliers ou d'institutions telles que des paiements ou des recettes de pensions.

- La *balance des capitaux* (Tableau J2) ne comprend que les transferts de capitaux sous forme de capitaux des migrants, de successions, de pensions de retraite du gouvernement fédéral et de remises de dettes, ainsi que l'acquisition ou la cession d'actifs incorporels tels que les brevets et les baux.

- La *balance financière*, appelée auparavant « balance des capitaux », comprend toutes les opérations concernant les actifs et les engagements financiers.

- Les *placements de portefeuille* comprennent les obligations, les actions et les titres des marchés monétaires. Les placements étrangers en obligations canadiennes comprennent les intérêts que rapportent ces obligations.

- Les *réserves officielles de liquidités internationales* portent sur les variations dans les réserves officielles de devises et d'autres avoirs étrangers et reflètent des activités telles que le financement extérieur officiel et les opérations sur le marché des changes qu'effectue la Banque du Canada sous l'autorité du ministre des Finances.

- Les *autres créances* comprennent principalement les transactions sur titres des banques canadiennes, les transactions des institutions parabancaires canadiennes sur les marchés monétaires étrangers, les crédits commerciaux des sociétés et autres créances à court terme, les paiements échelonnés et les souscriptions du gouvernement du Canada aux organismes internationaux.

- Les *autres engagements* comprennent principalement les billets à vue du gouvernement du Canada, les crédits commerciaux des sociétés et autres engagements à court terme ainsi que les paiements échelonnés.

### J3–J5

Sources: Bank of Canada, Statistics Canada

Data in these tables are all adjusted for seasonality and balance of payments purposes by Statistics Canada. Balance of payments adjustments aim at placing trade data on a basis consistent with the measures of other elements of the balance of payments in terms of coverage, valuations and timing. Where possible, these adjustments are made at the level of the individual commodities.

- The *EEC* in Table J3 includes Belgium, France, Germany, Italy, Luxembourg, the Netherlands and the United Kingdom; Ireland and Denmark (effective January 1973), Greece (effective January 1981), and Portugal and Spain (effective January 1986). The CANSIM series, identified by the numbers at the top of the columns in Table J3, provide data that are seasonally adjusted at quarterly rates rather than at the annual rates shown in the table. The CANSIM numbers in other tables yield data seasonally adjusted at annual rates as shown in the tables.

- Data in Tables J4 and J5 are drawn from the National Accounts. Volumes are estimated using the chain Fisher volume formula. Prices are indexed to 1997=100.

### J3–J5

Sources : Banque du Canada, Statistique Canada

Les ajustements effectués visent à rendre les données de la balance commerciale comparables aux chiffres d'autres éléments de la balance des paiements et concernent le champ couvert par les transactions, leur évaluation et leur chronologie. Dans la mesure du possible, les données de divers postes de marchandises ont été ajustées séparément.

- Le poste *CEE* au Tableau J3 comprend l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni; l'Irlande et le Danemark (depuis janvier 1973), la Grèce (depuis janvier 1981) et le Portugal et l'Espagne (depuis janvier 1986). Les séries du fichier CANSIM dont les numéros figurent au haut des colonnes du Tableau J3 concernent des données qui ont été désaisonnalisées en fonction des taux trimestriels plutôt qu'en fonction des taux annuels indiqués. Dans les autres tableaux, les numéros CANSIM se rapportent à des données désaisonnalisées en fonction des taux annuels indiqués.

- Les données des Tableaux J4 et J5 sont tirées des comptes nationaux. Les volumes sont estimés au moyen de la formule de l'indice en chaîne de Fisher. L'année de base des prix est 1997.







